

**EN MARCHE VERS LA CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**



AVERTISSEMENT

L'idée et la réalisation de ce manuel relèvent d'une manière personnelle des événements pour une culture de la paix et de la non-violence en République Démocratique du Congo que le lecteur a le droit de savoir.

Vu la maladie que porte la société congolaise, précisément à Kinshasa la capitale de la République Démocratique du Congo. Celle-ci est à la base de cet état pathologique, le démon de l'ethnicisme, de la haine tribale la tente ou manifeste, l'inacceptation de l'autre du fait pour lui d'appartenir à une culture, le non-respect des droits de l'homme etc.

Ce démon a développé dans les esprits et dans les cœurs des congolaises et congolais des antipathies, des préjugés, des stéréotypes, etc.

Aucun homme ou aucune femme responsable n'ose ni juger objectivement les choses, ni apprécier son compatriote à ses justes valeurs. Les choses, ni appréciés son compatriote à ses justes valeurs.

En reconnaissant ses mérites ou ses faiblesses. Déplorable. La jeunesse sur qui repose les espoirs de l'avenir, au lieu d'en être épargnée, en est au contraire devenue le plus grand vecteur. Voilà pour quoi nous réalisons que la jeunesse est une page vierge c'est-à-dire une page sur laquelle rien n'est écrit et où on peut tout écrire.

Nous n'avons pas voulu laisser encore l'occasion à n'importe qui de ce siècle d'y écrire, n'importe quoi conformément à la résolution N.U.A/53/243 des Nations Unies et selon le terme de la constitution de l'UNESCO de 1945 dans son article 45 qui stipule que : « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix... » L'objet de ce manuel est de narrer l'histoire de ce combat d'une longue période pour une culture de la paix de la non-violence et de la libération d'un peuple blessé profondément par une personne dressée comme un système : MOBUTU SESE SEKO. Et un éveil de la conscience de la jeunesse Congolaise de la situation politique de son pays.

Dans ce manuel nous parlerons de la dictature de MOBUTU, de la culture de la paix et de la non-violence, la place de la jeunesse dans notre société et les hommes politiques de la troisième République.

Nous n'oublierons pas la mise en place des institutions démocratiques qui marchent de pair avec les hommes qui doivent l'animer.

AVANT-PROPOS

Le travail scientifique n'exclut pas de l'information.

Notre livre se fonde sur un nombre important de documents officiels, d'archives, de rapports de commissions, de dates, de communiqués, de discours et de grands procès politiques que nous avons suivis.

C'est un peu le sort que les circonstances nous ont réservé depuis la date du 24 avril 1990.

Un combat mené par plusieurs hommes politiques et de la société civile de notre pays a suscité aujourd'hui une littérature aussi importante dans le pays et dans le monde.

La proche de fait ne permet pas de comprendre la valeur et la place dans l'évolution.

L'événement qui peut être grand aujourd'hui n'apparaîtra peut-être pas dans une œuvre prochaine.

Nous n'avons pas des possibilités devant un événement de connaître s'il indique un début ou une fin.

Ce que nous écrivons aujourd'hui sur tel ou tel événement peut être contredit par des situations futures.

En générale l'homme averti évitera de se référer.

On comprendra dès lors que nous n'avons pas l'intention de faire une étude détaillée sur les événements des hommes politiques de notre pays ni d'en faire un bilan exhaustif.

Celui-ci donne un aspect général de la réalité même de la vie de notre peuple depuis le jour de la proclamation de multipartisme dans notre pays donc le 24 avril 1990 jusqu'à ce jour.

En fin la culture de la paix et de la non-violence et la démocratie sont là comme un cheval de bataille de beaucoup de leaders de notre pays.

La culture de la paix et de la non-violence et la démocratie ne sont pas une espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés qui s'efforcent de donner à chaque doté de sensibilités qui s'efforcent de donner à chaque homme et à chaque femme, le maximum de moyens pour leur épanouissement.

Nous avons, dans ce manuel ; essayé de ressortir le contexte historique de la bataille menée par notre peuple, mais aussi d'apporter notre analyse des événements en rapport avec la formation de la culture de la paix et de la non-violence qui est la notre.

Nous avons fait notre répartition dans le contexte historique de la bataille de libération de notre peuple à partir du coup d'Etat militaire du 24 novembre 1965, perpétré par le lieutenant colonel Joseph Désiré MOBUTU, la guerre de libération avec Laurent Désiré KABILA, le pouvoir de Joseph KABILA ,la culture de la paix et de la non-violence,une brève histoire sur la transition et l'étude s'achève par une grande question mais aujourd'hui ?

Sont autant de chapitre qui ne pouvaient échapper à notre recherche.

CHAPITRE I LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO SOUS LE REGIME DE MOBUTU

Il sera question dans ce chapitre de démontrer les différents mécanismes utilisés par Mr MOBUTU pour asseoir son pouvoir. Signalons que le peuple Congolais à peine sorti de la colonisation était politiquement immature, impréparé pour la gestion de la chose publique avait soif du pouvoir. MOBUTU profitera de cette situation pour imposer son pouvoir tout en se débarrassant des hommes politiques de son temps c'est ainsi qu'il va faire recours à un pouvoir fort et entretenu pendant trois décennies basé sur un régime du sang et de complot ce qui lui permettra par la suite à la recherche de sa légitimité en institutionnalisant le Mouvement populaire de la Révolution (MPR) comme le parti Unique

I.O AU CENTRE DE L'AFRIQUE

Le Congo est un des « géant » du continent, avec le Nigeria, l'Egypte, l'Afrique du Sud. Il constitue un réservoir hydroélectrique majeur, ainsi qu'un gisement minier exceptionnel (qui lui a valu le surnom de « scandale géologique »).Peuplé de soixante et un millions d'habitants donc « premier pays Francophone du monde »après la France. Il partage neuf frontières avec ses voisins, notamment les « miniers » (Angola, Zambie), avec une fenêtre sur le sahel (Centrafrique, Soudan) et sur les Grands lacs (Rwanda, Burundi, Ouganda). Cinq à six corps expéditionnaires y sont déployés, et se sont livré depuis 1999 à la première grande « guerre africaine ».Laurent Désiré –KABILA était-il devenu encombrant,y compris pour ses alliés, cherchant une porte de sortie au « borbier » Congolais ? A-t-il péri « de la même main qui avait tué LUMUMBA » ? Mais, en dépit de l'intérêt toujours des matières premières Congolaises. On est loin des enjeux de la confrontation Est -Ouest qui avait coûté la vie au premier ministre du jeune Etat Indépendant. Où a-t- il été plus généralement emporté « par le même mal que le Maréchal MOBUTU » : Anarchie dans le pays, division au sein de l'armée, perte de contact avec la classe politique et la population ? Pour l'ex-chef des services de renseignements du Maréchal MOBUTU, l'assassin faisait partie d'un groupe de cinq jeunes gardes du corps originaires de l'Est, proche du général Anselme MASASU, dont le président KABILA avait ordonné l'exécution en novembre dernier au Katanga, ainsi que celle d'une trentaine de ses compagnons. Les enfants soldats qui avaient appuyé KABILA dans sa marche victorieuse sur Kinshasa. Après quelques jours de désarroi et de tensions entre clans qui expliquent les retards, mensonges et contradictions « à la soviétique » a été préférée, pour conjurer la réaction de la rue (critiques d'émeutes dans la capitale) et celle des pays de la région (qui auraient pu profiter de la confusion pour pousser leur avantage). A l'issue d'une

course de vitesse engagée entre plusieurs clans, le général –major Joseph KABILA, aîné des enfants du président assassiné, qui commandait l'armée de terre, s'est vu confier les rênes du pouvoir à Kinshasa, tout en restant « encadré par une sorte de conseil de régence, où l'on retrouve trois cousins de son père, sous la protection outre des janissaires Zimbabwéens et Angolais de deux beaux-frères paternels ». Le nouveau KABILA –Joseph, un inconnu de 29 ans a été formé en Afrique de l'Est est devenu en quelques jours « le plus jeune président du monde, et le quatrième chef de l'exécutif Congolais, héritant d'un géant divisé en deux ou trois zones, où l'Etat n'existe plus. Dans son premier discours à la nation, le 26 janvier 2001, il a promis l'« ouverture » du régime hérité de son père, mais demande d'abord « le retrait immédiat et sans condition des envahisseurs » et l'application des accords de Lusaka. Les accords de Lusaka ont été signés en juillet et août 1999 à Lusaka, par les gouvernements Congolais, ainsi que par les rebelles du Mouvement de Libération du Congo (MLC) et du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), qui contrôlent l'Est du pays. Ces accords prévoyaient un cessez-le-feu contrôlé par l'ONU et le désarmement de tous les groupes armés ; la formation d'une commission militaire conjointe comme prélude au déploiement d'une force onusienne de 5000 hommes (la MONUC), le retrait de la République Démocratique du Congo des toutes les forces étrangères, une protection pour tous les groupes ethniques, le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays, et l'ouverture d'un « dialogue national » entre gouvernement, opposition, groupes d'ex-rebelles, menant à des élections. En pratique, l'accord n'était jamais entré en vigueur, notamment en raison de la réserve du président Laurent- Désiré KABILA. Tirant les leçons de toute cette histoire, notre étude s'achève par une grande interrogation : Et aujourd'hui ?

La chute du Maréchal MOBUTU a été bel et bien prévisible et ce n'est pas insolite de le déclarer tout haut.

Rare sont dans l'histoire les gouvernants qui, comme ce fut HARLE DEGAUL qui se retira, prétextant du résultat négatif d'un référendum sans grande importance, qui s'abandonna et mourut l'année suivante.

Malgré son échec dans tout le domaine et toutes les crimes commis, le Maréchal MOBUTU n'avait cessé de proclamer qu'il était candidat à sa propre succession. Par défit et par mépris, le Maréchal président entendait garder les arènes du pouvoir, comptant pour cela sur une armée tribalisée à outrance et sur sa fortune amassée au fil du temps.

Lorsqu'on interrogeait hier les différents responsables de l'adultération progressive de la démocratie libérale en Afrique noire décolonisée, les réponses arrivaient en grand nombre : Ces pays n'ont jamais connu que des régimes autoritaires et leurs héritage sociologique ne les préparaient pas à la démocratie pluraliste, la rupture des anciennes structures traditionnelles entraîne des déséquilibres qui ne peuvent être surmontés dans le cadre d'un parlement, il n'y a pas assez d'élites, il n'y a pas d'opinion publique, etc.

C'est dans cette masse de raisons qu'il fallait chercher la substitution quasi-totale, au pluralisme libéral d'un monisme radical imposé presque partout en Afrique indépendante. Se servant pour motif de nombreuses crises engendrées par l'impréparation politique et par la soif du pouvoir des premiers leaders Congolais et fort de l'appui qu'ils bénéficiaient de la part des puissances extérieures, le lieutenant colonel Joseph Désiré MOBUTU arrête brusquement le processus démocratique en cours au Congo, le 24 novembre 1965, à la suite d'un coup d'Etat militaire.

Bien qu'ayant promis de remettre le pouvoir aux civils après cinq ans, celui-ci entreprend d'imposer un régime dictatorial qui s'est perpétué pendant trois décennies.

Les cinq premières années sont employées à jeter les bases du système autocratique d'une République privatisée que son auteur tente en vain de légitimer, en même temps qu'il élimine les oppositions politiques et civiles.

Déjà en septembre 1960, soit trois mois seulement après l'accession du pays à la souveraineté internationale, MOBUTU alors lieutenant-colonel prit le pouvoir et mit en place le gouvernement des commissaires généraux ce qui aurait dû alerter.

Jamais le Zaïre –Congo n'aurait connu la peur, du moins celle déchaînée par celui qui se fera proclamer plus tard le guide éclairé de la révolution zaïroise authentique.

A peine le coup de force de 1965 consommé, le guide annonça en tout cas la couleur : La

dictature. Il ne se débarrassa pas seulement de Joseph KASAVUBU, le père de la Nation qu'il avait trouvé en place mais successeur de personne. Les partis politiques existants sont interdits. Faut-il rappeler les premières actions de MOBUTU lorsqu'il a senti la nécessité de renforcer les arènes du pouvoir ? Du sang, l'ère des complots réels ou imaginaires qui permit à la tyrannie sortie de son œuf de cogner où elle voulut, quand elle le désira, avait sonné.

Malgré les protestations qui fusèrent de partout, du Roi BAUDOUIN, au Pape Paul VI en passant par l'Amnistie Internationale, Emmanuel -BAMBA, Alexandre MAHAMBA, Evariste -KIMBA et Jérôme -ANANY furent pendus sur la grande place PONT GABI à Kinshasa le 02 juin 1966. Le peuple Congolais fut consterné et le monde entier ému. La voix de la raison venait de se heurter au mur de la bêtise et à la soif du sang. Franco DEMI –AMOR lance la « Boucherie de pont GABI » pour stigmatiser le crime. La chanson est tout de suite censurée. Pourchassé, il trouve refuge en République Gabonaise. Les conjurés furent mis à mort en exécution d'un jugement rendu par un tribunal militaire d'exception créé par ordonnance n°66-338 du 30 mai 1966 dont le siège était composé des officiers supérieurs INGILA, MALILA, NGULUFA.

Il leur était reproché l'infraction d'atteinte à la sûreté Intérieure de l'Etat par le fait qu'ils auraient tenté de renverser le régime né de coup d'Etat militaire du 24 novembre 1965 et projetaient d'assassiner le Général MOBUTU, le Général MULUMBA et le Colonel BOBOZO une machination destinée à justifier un assassinat politique dans le but d'asseoir la dictature naissante et d'effrayer tous ceux qui seraient tentés par le retour à la légalité.

Et dans un face à face avec la presse le 04 juillet 1966 soit un mois après son forfait, MOBUTU déclare : « Le respect dû au chef, c'est quelque chose de sacré, puissent plus recommencer ».

L'exemple des pendus de la pentecôte ne coupera pourtant pas court à cela, car le 13 avril 1968, alors qu'il effectuait un voyage à Luluabourg (débaptisé plus tard Kananga), MOBUTU révéla dans un meeting qu'un nouveau complot ourdi contre sa personne par les parlementaires originaires de la province du Kasai venait d'être découvert et en même temps il annonçait que l'affaire était exclusivement confiée aux services secrets militaires pour faire la lumière. A l'escale de Bakwanga devenu Mbuji –Mayi, il dévoile sans le nommer l'identité de l'auteur du complot. Il s'agissait bien de André Guillaume –LUBAYA, ancien Gouverneur de la province du Kasai –Occidental, fondateur de l'Union Démocratique Africaine (UDA) ; ancien membre du conseil National de Libération (CNL), ancien Ministre de la santé du Gouvernement TSHIOMBE et Député nationale au moment des faits.

Dés cet instant, la chasse à l'homme avait commencé, car le télégramme du chef de l'Etat ainsi que le confirme le rapport de la commission des assassinats et des violations des droits de l'homme de la Conférence Nationale donnait des instructions : mort ou vivant LUBAYA doit m'être amené « une prime était promise à quiconque révélerait la cachette du recherché.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 1968 Guillaume LUBAYA en même temps Messieurs Jean - NDOMBE, Athanase -KAYEMBE et Etienne MWAMBA NZAMBI furent enlevés et exécutés dans les circonstances que seul Maréchal MOBUTU connaissait.

De même, Pierre MULELE, ancien membre Fondateur et secrétaire Général du parti solitaire Africain (PSA) et ancien Ministre de l'Education dans le Gouvernement LUMUMBA qui s'était rendu au Congo –Brazzaville en 1968 après avoir animé le mouvement

insurrectionnel et demeuré dans le maquis de 1963 à cette date, fut transféré de ce pays à Kinshasa en octobre de la même année.

Le Président MOBUTU qui avait pourtant envoyé Mr Justin –Marie BOMBOKO à Brazzaville et permis le rapatriement de M MULELE à bord de son bateau, rentré le 02 octobre 1968 d'un voyage à Rabat et comme il en avait l'habitude, tient un meeting au cours duquel, il désavoue son ministre, car dit-il, c'est lui et non le Ministre qui était le chef de la diplomatie. Il ajoute que M MULELE, pour avoir été l'instigateur du soulèvement armé au KWILU dans la province de Bandundu et à cause des nombreuses tueries conséquentes à ce soulèvement, devra être traduit devant les juridictions militaires. Il regrette que son bateau ait été souillé pour cette opération. Alors que le président parlait encore, le Générale BOBOZO, fort de la position que venait d'exprimer son chef, ordonna au Général SINGA de procéder à l'arrestation et au transfert de M.MULELE au camp KOKOLO. Ce qui fut fait Le matin du 10 octobre 1968 l'opinion apprendra par la voie des ondes que M Pierre -MULELE avait été jugé par les armes.

Pierre MULELE s'était étaient, mais la machine à répression ne s'était pas arrêtée avec lui. Dans tous les pays du monde, les étudiants sont volontiers extrémistes. L'opposition estudiantine, menée essentiellement par les jeunes en tant que tels, ne présente pas du tout un grand danger. Diffusion de tracts, discours et résolutions pour prétexter contre l'arbitraire, sont là les moyens d'exprimer une action non dangereuse par ce que tenant de la nature essentiellement contestataire des étudiants.

MOBUTU n'avait jamais compris ce phénomène. Le 04 juin 1969, les étudiants de l'Université de Lovanium et des instituts supérieurs de Kinshasa organisent une manifestation pacifique pour protester contre la dénonciation par le gouvernement de la « Charte de Goma » et pour l'amélioration de leurs conditions matérielles.

La manifestation est réprimée dans le sang par l'armée et jusqu'à ce jour, le nombre de victimes n'est pas encore connu avec précision. Officiellement, le bilan fut de huit tués tandis que d'autres sources parlent de 49 morts. Les corps des victimes ne furent pas rendus à leurs familles et le lieu d'inhumation ne reste connu que des seuls bourreaux.

La répression de la manifestation fut suivie de la chasse aux meneurs, de leur jugement et de leur condamnation à des lourdes peines. L'Université et les Instituts Supérieurs furent fermés et les étudiants évacués dans leurs milieux d'origine. C'est qu'au problème lié à la nature contestataire des étudiants s'était mêlé un autre d'ordre psychologique.

Le développement des Universités et Instituts Supérieurs avait fait accroître le nombre des étudiants en même temps que ceux-ci prenaient conscience de leur niveau Intellectuel qui dépasse de loin celui de la plupart des hommes du pouvoir. MOBUTU n'avait jamais cessé de se demander au cours de ses meetings : « citez-moi une université au monde où l'on forme les chefs de l'Etat ». Les étudiants sont pour ainsi dire victimes d'une sorte de psychologie de la déception.

Rien n'arrêtait en tout, cas MOBUTU sur la voie de l'horreur. De quoi croire qu'il s'en délectait même. Et enfin quand le citoyen terrorisé se taisait, il proclamait qu'il n'y avait pas de problèmes politiques au Zaïre. L'année 1978 marque un nouveau tournant dans l'histoire du règne sanglant. Au mois de février de cette année-là, plus, plusieurs jeunes officiers et des civils soit 91 personnes au total, sont mis dans un même sac. Il leur est reproché d'avoir voulu, par le terrorisme urbain, créer un climat de terreur dans la ville de Kinshasa en vue de pousser Général MOBUTU à la démission.

Du 08 au 16 mars, ils sont tous traduits devant le conseil de guerre de la ville pour des motifs divers dont les principaux sont : Complot militaire, constitution d'association de malfaiteurs ayant pour but d'attenter aux personnes et à leurs biens, violation des consignes militaires, complicité de complot militaire, etc.

Le 17 mars 1978, 78 des 91 inculpés sont condamnés et parmi eux 17 les sont à la peine de mort.

Le 18 mars, MOBUTU lui-même se charge, dans un discours télévisé, d'annoncer son refus d'accorder sa grâce et l'exécution des condamnés est intervenue à l'aube. Il pousse le cynisme en ces termes : « Désormais, je le déclare solennellement, je serai sans pitié contre toutes tentatives de ce genre... Je n'accepterai plus que, sous prétextes de sauvegarder les droits de l'homme, on multiplie les interventions pour emmener l'Etat Zaïre, à ne pas faire subir aux criminels de cette espèce le châtement qu'ils méritent.

Mais, en même temps que le président MOBUTU était décidé de demeurer baigné dans le sang, d'autres fronts ayant pour objectifs de légitimité et de consolider la dictature s'étaient ouverts.

Rapport de la commission des assassinats et violations des droits de l'homme, photocopie, CN Kinshasa 1992 p1

UNE LEGITIMITE DESESPEREE

Dans le souci de faire disparaître les origines illégales de son régime puisque issu d'un coup de force, le président MOBUTU s'est mis à rechercher sa légitimité tantôt par des procédés politiques, tantôt par des moyens coercitifs ou institutionnels.

Au plan politique, le nationalisme étant l'idéologie la plus populaire, l'adoption des thèmes y afférents ont eu pour objet de donner une certaine assise à la dictature naissante.

La récupération du mythe LUMUMBA, proclamé héros national ; les nationalismes des secteurs-clés de l'économie procédaient de cette quête de popularité.

Il en est de même de l'institutionnalisation du Mouvement Populaire de Révolution (M.P.R.) en 1970, parti unique créé pour combler le vide laissé par l'interdiction des partis politiques.

Le manifeste de la N'Sele a servi de base idéologique au parti unique dans ses débuts. Il faut dépouiller toutes ces réactions de tout ce qu'elles comportent de passionnel pour reconnaître qu'il existe dans le manifeste de la N'Sele des idées nationalistes qui ont pu séduire à un moment donné par les intellectuels honnêtes. La restauration de l'autorité de l'Etat et le respect des libertés démocratiques qui font l'essentiel de son contenu demeurent toujours d'actualité et sont une nécessité même dans la démocratie renaissante. Mais très vite, M. MOBUTU les a transformées en simples slogans destinés à endormir le peuple et l'opinion internationale.

Au plan coercitif, des mesures répressives prises sous le couvert de la légalité policière ont conduit à la relégation de M Joseph KASA VUBU dans son village natal où il mourut en 1969, faute de soins de santé.

Ce fut aussi le sort de M. Moïse TSHOMBE qui, contraignait à l'exil et condamné à mort comme d'habitude, fut enlevé et trouva la mort dans la prison algérienne le 30 juin 1969.

Mais c'est le sort de M. Joseph KASA VUBU qui trouble le plus la conscience collective. Il constitue la démonstration par excellence de l'ingratitude du colonel MOBUTU envers un homme qui sans lui, il ne serait rien ou peu de chose.

L'avocat belge, Jules CHOME, donne les épisodes de la complicité MOBUTU, KASA VUBU dans son livre intitulé « le gouvernement Congolais et l'ONU : un paradoxe tragique » en des termes durs : « M. KASA VUBU a fait match nul. Son coup était discutable. Il va, cette fois, frapper un coup tout à fait irrégulier, et lui, le non-violent, user de la violence. Le 13 septembre 1960, il limoge le Général LUNDULA. Le soir du mercredi 14 septembre, M. ILEO qui, bien que n'ayant jamais été investi par un vote du parlement, à l'usage de la radio, annonce que le colonel MOBUTU (qui touche le prix de ses récentes trahisons) remplace désormais le Général LUNDULA à la tête de l'armée. (1)

M.ILEO annonce encore que le président KASA VUBU suspend le parlement pour un mois. Toute réunion de l'Assemblée, à l'avenir, serait nulle et non avenue. Il a confirmé qu'à son avis, la solution de la crise dépendrait maintenant de l'armée. Le Colonel MOBUTU, lui succédant au micro, annonce que « l'armée prenait le pouvoir jusqu'au 31 décembre et qu'il suspendait de leurs fonctions les deux premiers ministres ainsi que le chef soit résolue ».

(1) Jules HOME, le gouvernement congolais et l'ONU un paradoxe tragique, Bruxelles, Editions de Remarques congolaises, 1961, pp62-63

Il y avait pourtant, malgré cette déclaration officielle, aucun doute : c'était le président KASA VUBU lui-même qui installait le colonel MOBUTU pour qu'il réalise par la force ce qu'il n'avait pu accomplir lui-même à savoir l'élimination du Premier Ministre LUMUMBA. Même si, jouant l'apprenti sorcier, il n'a plus pu par la suite contrôler le Colonel MOBUTU, la responsabilité initiale de M. Joseph KASA VUBU dans l'opération est inscrite dans les faits. Revenu à son vieux rêve par le Putsch du 24 novembre 1965, MOBUTU mettra les bouchées doubles pour asseoir son pouvoir. Chaque jour qui passe est acquis à la dictature. Malgré des mesures prises pour décourager les mouvements de revendication ces diverses mesures ne suffisaient toujours pas pour à asseoir la dictature, du régime issu d'un coup d'Etat. Pour renforcer la dictature le régime issu du coup d'Etat a estimé que pour renforcer la dictature, il fallait recourir à une forte concentration des pouvoirs entre les mains du président MOBUTU. La conséquence de cette situation est la personnalisation du pouvoir et du gouvernement par un seul homme, présenté comme une véritable figure de proue.

La personnalisation du pouvoir comme technique de réaliser une concentration forte de pouvoirs, c'est-à-dire une concentration de l'autorité politique entre les mains d'une seule personne est un phénomène d'une ampleur mondiale. Elle se manifeste, depuis près de deux siècles, aussi bien dans les pays de l'Est que chez les puissances occidentales, en Asie et en Amérique du sud.

Même en Angleterre, pays le plus attaché au régime parlementaire, les élections à la chambre des communes en 1964 se sont transformées en un duel entre le premier Ministre et le chef de l'opposition travailliste. Et des observateurs avertis de la vie politique anglaise n'ont pas hésité d'affirmer qu'une des raisons du succès de labour parti tenait à ce que M. HOROLD WILSON possédait une personnalité plus puissante que celle de Sir ALEX HOM.

Dans le cadre du régime présidentiel Américain, le renforcement du pouvoir exécutif est manifesté. Le président JOHNSON avait des pouvoirs suffisamment plus étendus que COODDGE ou HOOVER.

(2) Gilbert TEXIER : « La personnalisation du Pouvoir dans les Etat de l'Afrique de l'ouest », Revue du droit public de la science politique en France et à l'étranger, Paris 1964, pp1129-1135

De même dans le Proche-Orient, au lendemain de première guerre mondiale, MUSTAPHA KEMAIL « EL GHAZI » c'est-à-dire le sauveur de la patrie, avait coordonné les Forces nationalistes puis cristallisé dans sa personne l'effort de la rénovation de la Turquie. Lorsqu'il abolit, le 03 mars, 1924 le califat qu'il considère comme un reliquat de l'histoire, il crée l'instrument de transformation des structures sociales sur lequel il exerce un pouvoir total : Le parti Républicain du peuple. En Afrique indépendante où ce phénomène s'est développé à une allure extraordinaire, un certain nombre de facteurs, essentiellement d'ordre sociologique ont contribué à cette situation.

Le mythe de l'unanimité négro-africain a servi à justifier cet état de choses dans bon nombre de pays. Bien des leaders se sont appuyés sur les sociétés prétendument unanimitaires de l'époque précoloniale pour justifier le parti unique et le pouvoir fort qui pour justifier le

parti unique et le pouvoir fort qui en découle. L'aboutissement logique d'un pouvoir personnifié est la réédification du gouvernement. C'était la situation au Ghana avant 1966. Le Docteur NKRUMAH avait réussi à faire admettre sa propre divinisation. La constitution ghanéenne de l'époque établissait une concentration absolue des pouvoirs entre les mains du Président de la République. Un véritable culte était rendu au Docteur NKRUMAH qui s'était fait décerner le titre de « Rédempteur »

Mais, aucun chef d'Etat n'est allé aussi loin dans cette entreprise que MOBUTU SESE SEKO :Président Fondateur, Guide éclairé, Elombe SESE, MOBUTU, Nkoy mobali (léopard mâle), Dieu seul connaît combien de titres et de surnoms on lui a donné au du recours à l'authenticité de triste mémoire. La télévision Nationale a été chargée pendant longtemps de présenter à chaque journal l'image du Guide sortir des nuages. C'était la période des célèbres «cartes blanches » lues avec emphase par M. MAVUNGU MALANDA MAMONGO, M. Dominique SAKOMBI INONGO, chantre dans le régime de MOBUTU qui sera plus tard reconverti au christianisme en sait quelque chose sur la déification de l'homme du 24 novembre 1965.(1)

(1) Documentaire Mobutu roi du Zaïre

Et malgré l'opposition des chefs coutumiers LUBA Katanga, M. MOBUTU s'est fait dédier un hymne réservée jadis aux Rois de ce vaste empire : Le « Dialelo »

Sur le plan militaire, le guide s'est fait décerner le titre de Maréchal et les textes instituant cette haute dignité restreignent les conditions d'accès à toute autre personne tant que le commandant suprême est vivant. Les hauts faits d'armes qui ont justifié une escalade aussi fulgurante feraient rire les écoles de guerre occidentales. On ne devient jamais Héros pour avoir bravé la mort au cours d'une guerre civile. Tout étant ainsi mystifié et le gouvernement de la République personnifié, on retrouve partout l'existence du réflexe « si papa président Fondateur le savait » lorsque surgissent des difficultés ou que des scandales éclatent, la réaction du peuple consiste à croire que cela ne se produirait pas si le Président Fondateur était au courant de ce qui se passe.

Des groupes d'animateurs pour glorifier le Guide fuaient de partout. Même les hauts cadres de l'Administration se prêtèrent aisément à ce jeu. Qui pourra d' » si tôt oublier les pas de danse appuyés de M. NDJOKO EY'OBABA, Mme NZUJI wa MBOMBO ou de M. Jean Moulin KASONGO DIBUBA en l'honneur du Timonier ? Que dire alors des élucubrations de M SAKOMBI INONGO au sujet du recours à l'authenticité et du nationalisme Zaïrois authentique qui en fut un vide corollaire ?

Lors des grandes manifestations, telles que les congrès du M.P.R ou l'anniversaire du 24 novembre les hommes et les femmes de quatre coins de la République faisaient le déplacement de Kinshasa seulement pour chanter et danser en l'honneur du Président et de sa mère Mama YEMO.

Pendant ce temps, une véritable oligarchie se constituait autour du Président MOBUTU. Elle représente un milieu dont les traits ne ressemblent en rien à ceux des autres couches de la société. La vie du citoyen, quand à elle, est retombée dans un état qu'on croyait à jamais révolu.

Il fallait à tout prix tenter de sauver le peuple de cette tragédie et de sa prise en otage enfin de lui permettre ainsi de retrouver sa dignité.

Au départ, treize fils du pays ont accepté d'assurer cette tâche : MM Joseph NGALULA MPANDANJILA, Etienne TSHISEKEDI wa MULUMBA, Anacleth MAKANDA MPINGA, Paul KAPITA SHABANGI, Gabriel KYUNGU wa KUMWANZA, Protas LUMBU MALOBA, Isidore KANANA TSHIONGO wa MINANGA, François LUSANGA NGIELE, Célestin KASALA LALAMBA KABUADI, Charles DIA ONKEN AMBEL, BIRIGAMINE MIGARUGA, NGOY MUKENDI et MBOMBO LONA.

UNE EQUIPE DE L'OPPOSITION

L'équipe de treize parlementaires et la création de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (U.D.P.S) comme premier parti politique d'opposition à l'intérieur du pays au régime du Président MOBUTU qui s'en est suivie sont à placer dans le contexte de la résistance à la dictature totalitaire instaurée par ce dernier dès son avènement au pouvoir le 24 novembre 1965. Elles trouvent leurs origines lointaines dans la crise économique qui secoue le pays depuis les années 70 et dans les deux guerres du Shaba (1977 et 1978)

Ces attaques armées ayant rencontré les mécontentements sociaux qui minaient le pays de l'intérieur, le Président MOBUTU s'est vu obligé d'assouplir son régime à partir du 1^{er} juillet 1977. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les premières élections plus ou moins démocratiques et un parlement composé des députés investis par le peuple.

Le peuple Zaïrois garde encore en mémoire les interpellations des responsables de l'Exécutif et des entreprises publiques que retransmettait la télévision nationale et au cours desquelles les ministres (commissaires d'Etat) et mandataires de l'Etat étaient sommés de justifier publiquement leur gestion. D'aucun ont vu dans ce spectacle la volonté de M. MOBUTU d'ouvrir le régime à une critique constructive. Mais l'illusion fut de courte durée.

Le régime de MOBUTU est revenu à ses habitudes d'autocratie et d'intolérance, enfermé dans les hallucinations qui se traduisent par des complots fictifs. Le Président MOBUTU lui-même supprima cette procédure parlementaire pour le plus grand soulagement des collaborateurs. Le Parlement du Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution (M.P.R). Mais les services de renseignements de M. MOBUTU n'avaient pas compté avec la popularité qu'avaient acquise les parlementaires de l'intérieur et les sympathies dont certains milieux internationaux commençaient à leur témoigner. D'aller de l'avant. Avec le concours de quelques personnalités non-parlementaires, ils vont s'employer à rédiger et à faire signer par leurs collègues la fameuse « lettre ouverte au Président MOBUTU » datée du 1^{er} novembre 1980. Celle-ci fut saisie dans la nuit de la « Saint Sylvestre » par les services de sécurité de M. MOBUTU au domicile de M. Joseph NGALULA MPANDANJILA.

Dans une lettre de 52 pages les parlementaires abordent tous les problèmes du pays sur le plan social, économique et politique. Ils soulignent l'absence totale d'une bonne politique salariale

Dans les secteurs tant public que privé. Les parlementaires exigent une rencontre nationale regroupant toutes les couches de la nation pour discuter de la liberté et de la démocratie dans le pays. Autant conclure d'ores et déjà que l'argument selon lequel TSHISEKEDI et son parti étaient contre l'institution de la Conférence Nationale comporte un élément de force sinistre.

Le 30 décembre 1980, M. Joseph NGALULA arrêté en présence de ses collègues Paul KAPITA et LUMBU MALOBA est conduit à la cité de l'O.U.A. Le 31 décembre 1980 MM Paul KAPITA, E. TSHISEKEDI, Anaclét MAKANDA se constituèrent prisonniers. Les autres signataires de la lettre ouverte furent arrêtés au fur et à mesure.

Le 15 janvier 1981 M. MOBUTU décida de la levée de l'immunité parlementaire des treize parlementaires. Laissant ainsi la porte ouverte à la cour de sûreté de l'Etat qui fit le reste. Le 17 janvier 1981, les prévenus sont condamnés à la déchéance de leurs droits politiques et civiques pendant cinq ans. A près plusieurs réunions autorisées partout par le Président MOBUTU, entre d'une part M. VUNDU AWE et PEMAKO, alors commissaire d'Etat à l'Administration du Territoire et M. NGBANDA NZAMBOKO ATUMBA, conseiller diplomatique du chef de l'Etat, et d'autre part les treize parlementaires, il fut signé le 15 janvier 1982 une lettre informant le Président MOBUTU de la création de l'UDPS premier parti d'opposition naquit

ce jour là. Mais alors que le pouvoir avait avalisé cette naissance, il s'ensuivit une répression sans précédent :

- Dans la première quinzaine du mois de mars 1982, les treize parlementaires furent arrêtés et transférés à la prison de Makala où ils passèrent quatre mois sans procès.
- Le 1^{er} juillet 1982, les fondateurs de l'UDPS furent condamnés par défaut à 15 ans de servitudes pénale principale et furent transférés, à partir du 09 juillet de la même année, dans les différentes maisons d'arrêt de l'intérieur du pays. Aux termes d'un accord intervenu le 27 juin 1987 à Gbadolite entre le M.P.R. et l'UDPS enfin reconnue comme une aile opposante à l'intérieur, M. E TSHISEKEDI profite de l'anniversaire de la mort de M. Patrice Emery LUMUMBA pour annoncer la tenue d'un meeting le 17 janvier 1988 à la Grand place pont KASA VUBU. Pour rester conforme à la loi, il adresse une demande d'autorisation et une invitation à l'hôtel de ville. Joseph NSINGA et les deux vices –gouverneurs de l'époque M.KIBABU et Mme NKOY MAFUTA déclarèrent tout ignorer des accords de Gbadolite.

En dépit du dispositif militaire mis en place les gens se sont retrouvés sur le lieu de rassemblement. Arrivé à 10 heures, accompagné de M. Omer KAMBA, M.E TSHISEKEDI fut empêché de s'adresser à la foule et la manifestation s'est terminée dans la pression et plusieurs sympathisants furent arrêtés.

Ferdinand PEROUTKA a dit : « la démocratie est un système naturellement dialectique dans son essence et par sa philosophie. Elle repose sur l'acceptation réaliste du fait que la société humaine est irréductiblement variée et sur la notion que l'homme véritable est à l'image de l'humanité toute entière. Nul ne peut y faire que sa nature bornée et son intérêt particulier fassent loi pour tous ». (3)

C'est que le mobutisme ne s'était pas présenté comme le serviteur du peuple, mais comme son maître. Personne ne détient le chiffre exact des morts victimes de la dictature de M MOBUTU mais personne ne les comptera autrement qu'en plusieurs milliers.

Longtemps le régime de MOBUTU a grandi sous protection du mythe : « Le Maréchal MOBUTU lui-même n'avait cessé de prédire qu'après lui, c'est le déluge » c'est de l'utopie. Mais le caractère utopiste du mobutisme devrait selon ses artisans subsister même quand M.MOBUTU lui-même ne serait plus là. Les théoriciens du mobutisme, imaginaire et non imaginaires, tout en prêchant la pérennité du mobutisme, ont longtemps soutenu qu'après M MOBUTU c'est le déluge d'où, pour eux MOBUTU devait indéfiniment succéder à MOBUTU. D'où le slogan : nous lui avons accordé encore cent ans de règne. Voilà l'image de l'avenir qui a attiré encore au fascisme un certain groupe d'individus devenu mobutiste sans condition, et évoluant au sein du Mouvement Populaire de la Révolution (M.P.R.).

(3) Ferdinand PEROTKA : Dans le sens de l'histoire, ce manifeste démocratique, New York, 1959, p90

La démocratie réaliste et critique, plus consciencieuse dans l'emploi de ses expressions se doit de détruire pareil mythes d'où qu'ils viennent.

Dans cette lutte pour la liberté et pour le renversement des imaginations, plusieurs personnes ont choisie la voie de la non-violence. Afin que le processus démocratique aboutisse ou remporte le meilleur sur le moins bon, de l'utile sur l'inutile, du plus riche sur ce qui ne l'est pas, de celui qui est plein de vie sur le démuné, il ne faut pas qu'il soit faussé par l'utilisation systématique de la violence. E d'autre terme, la foi pour une évolution ne signifie pas ne peut pas signifier un appel à l'inaction. La dictature ne signifie pas un simple spectacle que le démocrate peut regarder par la fenêtre. A l'heure actuelle il n'est pas vrai que celui qui ne se sert pas de la violence, n'a rien d'autre à faire pour accéder au pouvoir ou avoir un poste. Une telle conception donne naissance souvent un échec. A

cette époque de la culture de la paix et de la non violence il est temps pour nous de s'intéresser de l'état dans lequel se trouve notre pays et de développer notre conscience. La conscience cette partie de nous-mêmes qui nous unis à nous-même, autres et tout ce qui sont dans le monde. Seul la prise de conscience qui est un pouvoir qui éveil notre vie à tout les niveaux Dans cette grand bataille pour un avenir meilleur de notre pays, la première chose que notre peuple doit faire se développer le pouvoir de la conscience qui ne cherche pas à substituer un pouvoir à un autre, mais qui permet à chacun de trouver sa part en toute liberté, la deuxième chose c'est d'avoir la maturité et aider ceux qui hésitent encore a être capable de prendre une décision. C'est un travail qui est différent d'un spectacle que l'on regarde par la fenêtre, c'est une mission pour un peuple actif. Ce chemin de la culture de la paix et de la non violence nous aide à développer la liberté intérieure qui est la condition capitale de notre conscience.

Le problème de la prise de conscience est très capital pour notre pays, si nous avons peur de la liberté, si nous n'osons pas dire tout haut « NON » à la violence, la dictature qui détruit notre pays, et aux sollicitations matérialistes de notre société nous n'entendrons plus la voix de la conscience nous dire quelque chose de bon. Si nous voulons atteindre le but d'une paix durable et d'une démocratie véritable ayons la capacité d'exercer le pouvoir de la conscience.

Nelson MANDELA, le prix Nobel sud Africain n'a-t-il pas dit non sans raison, que lorsque dans le cadre de sa lutte pour la libération, d'un peuple opprimé a épuisé sans succès toutes les voies pacifiques de recours, il lui appartient d'utiliser les mêmes armes que son oppresseur ?

UNE BREVE HISTOIRE DE GORBATCHEV

Depuis 1988, le peuple ZAIROIS supportait de plus en plus mal les restrictions et la rigueur que le Gouvernement KENGO wa DONDO maintenait. Jusque-là terrifié, le peuple n'avait que deux préoccupations : se nourrir et se vêtir. Mais, il commençait aussi à manifester ouvertement son désir d'accéder à la liberté. L'accroissement des inégalités, la multiplication de la violence, l'absence des réformes réelles, le népotisme ont donné raison à la lutte que menait depuis 1982 plusieurs zaïrois de l'époque.

Pendant que les signes de craquement s'accumulaient, un événement d'une grande portée est survenu dans le monde, sous l'impulsion de Michael GORBATCHEV. Le communisme cessait, en effet, d'être un mode de gestion et une religion en Europe de l'Est. La pensée humaine, on le sait, a divisé l'histoire en quatre époques :

- L'Antiquité, qui se termine à la chute de l'empire Romain ;
- Le Moyen –Age, qui se termine avec la découverte de l'Amérique par CHRISTOPHE COLOMB en 1492 ;
- L'age Moderne qui s'étend de cette date jusqu'à la révolution Française ;
- L'époque contemporaine, de la Révolution Française de 1789 à nos jours.

Une cinquième époque de l'histoire s'est ouverte pourtant en 1999, pour l'instant avec la nouvelle vision de la collaboration elle n'a pas encore de nom. Les historiens de l'avenir lui en choisiront un. L'action de GORBATCHEV a soufflé en tempête sur le bloc des pays satellites de l'Union soviétique, au fil de l'année 1989, l'un entraînant l'autre, comme les dominos que l'on renverse, ils ont basculé, liquidant les institutions qui les soutenaient. Ainsi, le 24 août, la Pologne s'est donnée un chef de Gouvernement non communiste, avec Tadeusz MAZOWIECKI. Le 06 octobre, la Hongrie, qui bénéficiait déjà depuis février du multipartisme arraché d'une grande lutte, a franchi un pas supplémentaire vers plus de liberté. Les délégués qui participaient au XIV ème congrès du parti socialiste ouvrier Hongrois (P.S.O.H) ont voté ce jour –là l'abolition de cet organe, parmi les dynamiteurs

de la puissance Bastille KOAROLY GROSZ, l'ancien leader de ce parti devenu le successeur de JANOS KADOR. Le 09 novembre 1989, c'est à Berlin que le mur séparant l'Est de l'ouest s'est fissuré puis abattu. Une chute fracassante, précédée par la mise à l'écart de Erich Honecker, sombre Führer de la République Démocratique Allemande.(1) Cet écroulement du mur de Berlin a marqué la fin d'une oppression qui duré vingt-huit ans. Il entraînera la réunification de l'Allemagne, la Fédérale et la Démocratique, qui deviendra effective à dater du 03 octobre 1990.

Le 13 décembre 1989, le Bulgarie a viré SACUTI excluant son Tsar rouge, Todor Jivkov et en supprimant dans la constitution de l'Etat le rôle dirigeant du parti communiste, tandis que le 19 décembre de la même année Vaclav HAVEL engageait la Tchécoslovaquie dans la voie de la libération. Mais si dans tous ces pays les changements réclamés par les peuples sont intervenus sans trop de heurts, c'est plutôt par la porte des condamnés à mort que Nicolae CEAUCESCU le Danube de la pensée est entré dans l'histoire.

Selon Pierre ACCOCE et Dr Pierre Rentchnik dans « ces malades qui nous gouverne » c'est le mois d'octobre 1988 qui a sans doute pesé lourd sur ce qui restait du destin de Nicolae Ceaucescu, Président de la République de Roumanie.

Le mardi 4, en effet au Kremlin, il s'était vu signifier par Michaël GORBATCHEV qu'il devrait assouplir sa position dans le différend l'opposant depuis plusieurs du sort de la minorité magyre en Roumanie. Plusieurs auteurs notent qu'au ours de l'entrevu Gorbatchev avait également conseillé au « conducteur » de revoir son plan bien ambitieux de « systématisation » consistant à déplacer des millions d'habitants et à se modeler la nature dans son pays. Un refroidissement dans les relations entre dans le nouveau maître d Moscou et son hôte latin. Celui-ci, à peine revenu à Bucarest, avait en outre appris que « André GROMYKO, son soutien jusqu'alors le plus fidèle auprès du comité « Central du Parti Communiste Rude automne pour Ceaucescu, qui paru dès lors bien isolé. Personne n'ignorait que la glasnost, la politique d'ouverture décidée par Mickhail GORBATCHEV, qui suscitait une vive opposition parmi les caciques, déplaisait aussi très fortement au Roumain. Quoi qu'il en soit, la Roumanie ne pouvait échapper à la lessive qui avait déjà atteint la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie. Comme d'autres, elle est sortie promptement de l'ancienne orbite stalinienne.

De retour à Bucarest, le mercredi 20 décembre, il mit en cause des « groupes fasciste et antinationaux » des d'urgences d'espionnage étranger », décréta l'Etat d'urgence dans le département de Timis, Ceaucescu mit aussi en alerte son armée désorientée. Mais il comptait surtout sur le département de la sécurité de l'Etat, sa chère sécurité, un monstre à deux têtes, commandité par Tudor Postelnicu, son âme damnée ainsi confierait la répression.

Pierre ACCOCE et Dr Pierre RENTCHNIK ; ces malades qui nous gouvernent, Paris P337-340

L'autocrate chercha fébrilement un bouc émissaire. Il crut le trouver en la personne du Général Vasile Milea, son Ministre de la Défense, trop tiède à son gré, qu'il condamna au « suicide » annonçant aussitôt la mort de ce « traître » aux Roumains. La riposte de l'armée ne se fit pas attendre. Elle Fraternisa sur-le-champ avec les émeutiers. La réponse de la rue fit le reste. Tout le pays parut entamer un soulèvement. La manipulation du chiffre des morts et des blessés, démesurément gonflé, conféra un climat d'angoisse à l'opération. Il n'en fallut pas davantage pour contraindre Ceaucescu à fuir son palais, en hélicoptère, avec Elena. En deux journées, le régime du conducteur s'était pulvérisé. Le monde entier a assisté à cette explosion, par le canal déformant de la télévision. Il a de la sorte, retenu l'image de dictateur encore en place, bafouillant et perdant pied, devant la

débandade de cent mille manifestants, pourtant assemblés sur son ordre, afin de le soutenir, place de République (entre le siège du PC et celui de la Présidence). On lui a montré la minable Dacie rouge dans laquelle le couple maudit fut arrêté à Ialomitza, puis la caserne où on l'avait incarcéré dans un véhicule blindé. Il a également assisté, en différé, à la parodie du procès intenté aux époux Ceaucescu, organisé en hâte par Gelu Voican, le lundi 25 décembre 1989. Des minutes insoutenables aux quelles succédèrent les cris d'Elena, quand deux soldats lièrent ses mains dans son dos, et la dernière vision de l'empereur déchu, un vieillard émacié, essayant encore de faire front, puis le simulacre de fusillade dans une cour, sur les deux suppliciés déjà exécutés à la sauvette. L'Afrique lointaine suivait, avec attention soutenue, tous ces événements de l'Est Européen. M MOBUTU et son épouse BOBILADAWA réalisèrent le sort que les circonstances ont réservé à celui qui fut leur hôte quelques mois seulement avant et qui risquait fort de devenir le leur. Le Guide de la révolution zairoise authentique se rendit compte tout à coup que le péril est toujours dans le retard. Lui qui avait si bien dit en face du monde que devant l'ouragan de l'histoire, le fruit, mûr ou pas mûr, il tombe quand même. Dans une spectaculaire fuite en avant, il prend l'initiative, le 14 janvier 1990, d'inviter la population à un débat sur le fonctionnement des institutions de la deuxième République. Il s'agissait d'une véritable consultation populaires qui, dans l'entendement du Guide, allait se réaliser de deux manières : d'une part au cours d'une série de rassemblements organisés partout dans le pays dans un climat de liberté d'expression, d'autre part par la présentation de « mémorandum » pour le dépouillement desquels un Bureau National de consultation populaire fut créé. Toutes les forces vives du pays, publiques et privées, civiles et militaires, laïques et religieuses, participèrent avec cœur à cette consultation dans laquelle le Président tournée dans les régions. Il donna l'impression d'être plus ou moins rassurant, répétant aux sceptiques qui doutaient de sa bonne foi des propos tels que : « les vœux et souhaits du peuple zairois seront réalisés. Si vous voulez des chambardements, nous le ferons. S'il faut que les choses soient bousculées, elles le seront. Seule votre volonté compte. La volonté de la majorité du peuple zairois sera respectée sans faux-fuyant ».

En trois mois, selon les chiffres avancés par MOBUTU lui-même, plus d'un millions de zairoises et zairois avaient participé au débat et le Bureau de consultation populaire avait enregistré et inventorié 6.128 mémorandum. Acculé par des pressions de toutes parts et surtout devant la détermination du peuple pour le changement et la fin de la dictature, le Président MOBUTU, par superstition ou par magie, choisit la date du 24 avril 1990 pour proclamer la faillite de l'Etat et annoncer le multipartisme. Toute l'histoire du Zaïre doit donc partir pour le Président MOBUTU du chiffre 4. Ne serait-il pas né un certain 14 octobre 1930, devenu la date de l'anniversaire de la jeunesse du Zaïre et ne s'est-il pas emparé au pouvoir à l'aube du 24 novembre 1965 ? La première constitution d'après ce coup de force a été promulguée le 24 juin 1967.

LE MULTIPARTISME

Dans l'ébranlement provoqué par le discours du Maréchal MOBUTU le 24 avril 1990, plusieurs Forces sociales se sont libérées, les unes imaginaires et montées de toutes pièces pour la récupération du pouvoir qui échappait aux moins du Guide, les autres réelles qui soit, venaient de prendre naissance avec le discours de Président. La transition d'une époque à une autre porte la, marque du destin aux péripéties toujours dangereuses. En effet, quand l'ancien ordre est à peine seulement appelé à disparaître et

que le nouveau n'est pas encore établi, les forces libérées peuvent évoluer plus facilement dans toutes directions.

Devant la conspiration et la violence stimulées par les propres échecs du mobutisme qui menaçaient de replonger le citoyen dans la servitude, l'union de tous autour de l'idéal du changement était inévitable, mais pas n'importe comment.

Après la compréhension par le peuple qu'en raison des crimes de tout genre commis par les dignitaires du régime et eu égard aux vieux loyalismes et aux vieilles attaches qu'ils avaient en vers MOBUTU, il était très tôt de créer les alliances.

Les analyses nous poussent à dire que la création de l'Union Sacrée de l'Opposition était pour effacer l'Union pour la Démocratie et Le Progrès Social.

La grande morale de l'histoire de l'Union Sacrée de l'Opposition, c'est que la présence massive dans cette plate-forme d'anciens dignitaires du MPR tels que Gérard KAMANDA wa KAMANDA, Antoine MANDUNGU, BULANYATI, Joseph NSINGA UDJUU aurait dû révolter les zaïrois. Dans ce groupe il ne manquait que les personnalités telles que Honoré MPINGA KASENDA et Alphonse KITHIMA Bin RAMAZANI pour atteindre la totalité de l'ancien comité du MPR parti Etat.

Parlons maintenant de NGUZ un nom connu par tout le monde à l'âge de 47 ans ce fils du Katanga a joué presque tout le rôle : (Ministre des affaires Etrangères puis vice – Président puis vice-président du Gouvernement jusqu'en 1977), l'enfer (la condamnation à mort pour « haute trahison ») au mois d'août de cette année là ; 1978, l'amnistie un an plus tard et le premier exil, puis le retour en grâce en 1979, les affaires étrangères à nouveau, et la présidence du conseil, le second départ pour l'exil, enfin le 10 avril 1981.

« Opportuniste, il l'est certainement, mais, toujours sans opportunité, d'où les inlassables méandres de sa carrière en double face. Le dernier en date de ses coups de gouvernail qui déroulent même ses intimes a donc pour théâtre, le mardi 11 juin 1985, l'international press club de Bruxelles ; notre ancienne métropole coloniale. Devant une équipe de journalistes NGUZ parle « paix de cœur et de palabre africain », de réconciliation et de retour au pays. Un peu plus tard dans l'après-midi, il confie au journal « la libre Belgique » son intention d'assister aux festivités du 30 juin marquant le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance du zaïre. « MOBUTU » je n'ai jamais nié que le président ait le sens de l'Etat et le souci de la grandeur nationale. « le parti unique » ? Ce n'est pas nécessairement contradictoire avec la démocratie. « le régime » ? Il est possible de l'amender de l'intérieur puisque le président lui-même souhaite pareille évolution. Et l'auteur s'interroge « pour quoi ne pas le dire : On croit rêver. Est-ce bien le même M. NGUZ qui, trois ans à peine, signait un pamphlet intitulé « MOBUTU ou l'incarnation du mal zaïrois », le même encore qui dirigeait, la veille de sa conférence, le Front Congolais pour la Restauration de la Démocratie (FCD) regroupement de huit mouvements d'opposition, le même toujours qui dans l'éditorial du numéro d'avril 1985, de son bulletin « le zaïre de demain », stigmatisait le « pouvoir dictatorial de Kinshasa » accusé d'avoir plongé le pays dans une « misère matérielle et morale sans précédent » Qui, c'est bien lui et comprend qui pourra, conclut François SOUDAN de jeune Afrique.

Que Monsieur NGUZ ait ainsi éprouvé le besoin d'impliquer l'opposition intérieure dans sa démarche n'était pas fortuit. Cela révélait la motivation réelle qui l'avait conduit à rejoindre un moment l'opposition au MPR. C'était un moyen pour lui de s'en servir, le moment venu pour une meilleure position dans le système de MOBUTU dont au fond de lui-même. M NGUZ n'a jamais douté de la souffrance.

L'opinion tant Nationale qu'Internationale a réalisé dès lors pourquoi, aidé par MOBUTU et avec complicité de M ABDOULAY WADE du Sénégal, les accords du Palais de Marbres II ont échoué au profit de la désignation de Jean NGUZ comme premier Ministre en 1991. Mais si par M NGUZ l'objectif à atteindre par ces manœuvres restait la conquête

du pouvoir à n'importe quel prix, d'autres dinosaures qui se sont désignés en apôtre du changement visaient sans contester la préservation et pourquoi pas l'accumulation toujours grandissante de la richesse amassée au fil du temps sous le régime de MOBUTU. Les avantages illicites que cette classe privilégiée tirait du pouvoir dictatorial ont contribué à justifier à ses yeux la détention et la conservation du pouvoir en vue de maintenir le haut standing de vie qu'elle a acquis. Habités à l'impunité, ces hommes ne pouvaient que redouter l'avènement de l'Etat de droit qui pointait à l'horizon.

Il faut dire aussi que cette situation était en grande partie favorisée par le fait que certaines autorités ne pouvaient être poursuivies sous la 2^{ème} République qu'à la suite d'une mise en accusation par le Président MOBUTU qui, en l'espèce, a manifesté une absence totale de volonté politique. Le cas du détournement historique et impunité plus cité à la Conférence Nationale fut celui de M. Joseph NSINGA UDJUU dont on raconte que le père fut longtemps le consultant occulte du Président -Maréchal MOBUTU.

Ce perpétuel Ministre de la justice, après avoir initié en 1969 un décret puissant d'un détournement de 10.000Z en en détourna lui-même 100.000 sans susciter la procédure de mise en accusation par le Président de la République. Exercer une fonction politique et Administrative sous MOBUTU équivalait pour bon nombre de ces privilégiés à la considérer comme une partie intégrante de leur patrimoine personnel. La corruption, l'affairisme du milieu gouvernemental et des détournements des fonds était monnaie courante. Cette psychologie patrimoniale expliquait aussi le professionnalisme politique, car la perte d'un poste en vue signifiait immédiatement la ruine de celui qui le détenait. Et la femme était obligée de s'adonner au commerce charnel si elle tenait à la récupération du poste perdu par le mari. D'où la dépravation des mœurs et la déstabilisation des foyer qui s'en est suivie. Toute la vie politique était transformée en une lutte pour l'argent facile pendant que le peuple dont MOBUTU ne cessait de déclarer prendre les destins en mains croupissait dans la misère la plus noire.

C'est cette oligarchie au pouvoir depuis plus d'un quart de siècle qui a empêché à la conférence Nationale de rendre publique les rapports des commissions des assassinats et des biens mal acquis.

Mais quoi qu'il en soit, es résultats de ces commissions sont là connus de notre peuple : «on aura remarqué de toute les façon que les détournements et spoliations se sont installés dans nos mœurs à la faveur d'une grille inversée des valeurs morales dans laquelle le mal était devenu le bien et vice-versa. La responsabilité des autorités politiques de la deuxième République est à cet égard, totale en ce qu'elles ont sacrifié toutes les normes régulatrices de la vie sociale et notamment le caractère sacré triviales de la dominance.

En vérité, l n'y avait pas de place dans ce pays pour la vertu, particulièrement en matière de gestion publique. L'environnement politico -institutionnel mis en place, imposé par le régime de la deuxième République reposait sur la prédation et la loi du plus fort. Bien entendu MOBUTU et sa famille se sont beaucoup mêlé à ces détournements où ils se sont taillés la part du lion.

Le peuple ne devait que se mobiliser pour faire échec aux faux prophètes du changement qui sont en réalité les véritables bombes a retardement pour l'avènement de la 3^{ème} République. D'autant que derrière ces troupes se cachait une autre formule beaucoup plus mauvaise encore pour empêcher l'instauration d'une culture démocratique digne dans notre pays c'est le **Vagabondage politique**.

Ce phénomène dans notre pays ne se comprend mieux que par la versatilité et l'immaturation de bon nombre d'entre ces hommes. Habités à vivre dans les caisses de l'Etat, ces opposants opportunistes se sont plus employés à fragiliser l'opposition qu'à la consolider. Même aujourd'hui cette maladie existe. Si M.M. NGUZ, MUNGUL DIAKA,

MANDUNGU et tant d'autres ont regagné le camp de MOBUTU, KAMANDA wa KAMANDA, MALUMBA MBANGULA, MWANDO SIMBA, TAMBWE MWAMBA, KENGO wa DONDO et MENDE OMALANGA ne tardèrent pas à suivre l'équipe précédente. Dans un article intitulé « où sont aujourd'hui KIBASA et ses coéquipiers de l'alternance au pouvoir ? »(1) Paru le 03 octobre 1996, le quotidien « le Potentiel » stigmatise tout justement l'attitude de tous ces anciens dignitaires du système qui avaient fui un moment M MOBUTU comme la peste et s'était mis à flirter avec M. Etienne TSHISEKEDI.

Quelle III^{ème} République et quels dirigeants aurions-nous eu si les élections étaient organisées aussitôt que l'Union sacrée de l'opposition venait d'être créée, s'interrogeait encore le journal. « Nous aurions eu le même système mais plus totalitaire que jamais et les mêmes dirigeants sadiques tels du pouvoir. A cause de la longueur de la transition, il s'en est suivi un interminable bal de chauves qui disqualifie tour à tour les intrus ».

LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE

L'idée d'une rencontre nationale regroupant toutes les couches sociales de la nationale pour discuter de la liberté et de la démocratie se trouve bel et bien contenue dans la lettre ouverte adressée au Président MOBUTU par les treize parlementaires. Elle relevait donc fait que depuis les temps les plus reculés, on a eu coutume de convoquer les hommes en conseil dans l'espoir que de l'entretien peut-être même des conflits entre eux surgira une vue d'ensemble équilibrée et d'où rien ne sera omis. Le Maréchal MOBUTU SESE SEKO n'avait jamais voulu obtempérer à cette loi de l'histoire. C'est en effet le 06 mars 1991, après de nombreuses péripéties et contre verses d'ordre juridique entre le pouvoir et l'opposition que MOBUTU finit par signer l'ordonnance n°91-070 portant création et composition d'une conférence dite constitutionnelle, soutenu en cela par certains justes qui ont déshonoré leurs noms et autres politiciens dont le « Lumumbiste » MENDE OMALANGA pour lui qu'il n'y avait pas de différence entre la conférence constitutionnelle et la conférence nationale que réclamait la majorité de notre peuple. Aux termes de l'ordonnance précitée, la compétence de la conférence constitutionnelle se limitait à la seule rédaction d'un projet de constitution et à l'élaboration d'un calendrier électoral. Mais, c'était sans compter avec la détermination d'un peuple acquis à l'idée à l'idée de réécrire son histoire.

A la suite de nombreuses manifestations populaires des protestations et des pressions, le Maréchal MOBUTU céda et signa le 11 avril 1991 deux ordonnances l'une n°91-098, convoquant celle-ci pour le 29 avril 1991.

D'après les prescrits de ces ordonnances, la Conférence Nationale était chargée d'aborder toutes les questions d'intérêt national afin de dégager les options majeures propres à bâtir la 3^{ème} République. Elle avait pour tâches concrètes l'élaboration d'un projet de constitution, la détermination de la teneur de la loi électorale ainsi que la mise en forme du calendrier électoral. S'appuyant sur ce dispositif légal, le premier Ministre, Crispin MULUMBA LUKOJI, mit en place, par voie d'arrêté, une commission préparatoire chargée de l'organisation matérielle et technique de la Conférence Nationale.

Rapport final des travaux de la conférence nationale.

Pendant ce temps, une grave controverse est née. Celle-ci se focalise autour du concept, de souveraineté d'une part, et autour de la nécessité impérieuse de couvrir les honorables conférenciers de la garantie d'immunité d'autre part. Il fallait s'assurer qu'après leurs

déclarations, les délégués du peuple ne fussent pas l'objet des représailles de la part du pouvoir.

Pendant ces temps aussi, l'Union Sacrée de l'opposition est née. Il s'agit d'une plateforme regroupant toutes les forces politiques se réclamant de l'opposition et dont le protocole d'accord fut signé le 17 juin 1991 pour l'UDPS, UFERI et le PDSC. L'union sacrée de l'opposition se fixe entre autres objectifs le combat pour la tenue d'une conférence nationale souveraine.

Les atterroisements du pouvoir, les tractations des parties en présence et les remises en cause des partis politiques venus à la rescousse de l'opinion publique contraignent MOBUTU à la signature des ordonnances 91-020 et 91-021 reconnaissant les principes de l'immunité et de la souveraineté de la conférence nationale. Cette conférence nationale reconnue souveraine, convoquée pour le 13 juillet ne sera finalement ouverte officiellement que le 07 août sous la présidence du Premier Ministre MULUMBA LUKOJI.

Curieusement, le 22 juillet 1991, MOBUTU proclame la nomination de Monsieur E TSHISEKEDI au poste de premier Ministre de la transition. Cette nomination fut une surprise pour l'opinion tant nationale qu'internationale.

N'ayant pas été mis au courant de la préparation d'une telle nomination, E. TSHISEKEDI déclina l'offre.

Le 07 août 1991, il sera dans la salle des congrès du palais du peuple pour assister à la cérémonie d'ouverture de la conférence nationale.

Le 12 août 1991, la commission préparatoire procède à la validation des premiers mandats et à l'élection du Bureau provisoire qui sera dirigé conformément au prescrit de l'article 26 du règlement intérieur par le doyen d'âge en la personne de M. Isaac KALONJI MUTAMBAY. A la plénière du 19 août 1991, le Bureau provisoire procède à la désignation des 09 scrutateurs tirés au sort, à concurrence de 3 par composant et à la mise en place d'une commission chargée de la vérification et de la validation des mandats. Malheureusement, la procédure de désignation des membres de cette commission ainsi que les méthodes de direction du Bureau provisoire sont fortement contestées par les représentants des partis politiques membres de l'union sacrée de l'opposition. Ces derniers décident de quitter la conférence nationale.

Entre temps, les événements se précipitent, et la situation politico-économique déjà tendue se complique avec les pillages des biens tant publics que privés, orchestrés par les militaires zaïrois les 23 et 24 septembre 1991.

A la suite des accords du Palais de Marbres I, M. E TSHISEKEDI est nommé de nouveau premier Ministre en remplacement de M. MULUMBA LUKOJI. Avant même qu'il entre en fonction, MOBUTU décide de sa révocation suite à des profonds malentendus d'ordre constitutionnel. M. E TSHISEKEDI est remplacé à ce poste par M. Bernadin MUNGUL DIAKA qui met en place un gouvernement dit de combat. Celui-ci ne durera à son tour que 25 jours, puisque chemin faisant, des amis du Zaïre exigent que MOBUTU ramène l'évolution démocratique du pays dans un processus consensuel.

On parle de nouveau de négociations dites « Palais de Marbres II » entre la « Majorité Présidentielle » et l'Union Sacrée de l'opposition sous l'égide du Ministre d'Etat Sénégalais ABDOULAYE WADE. Ces négociations aboutissent à la signature d'un accord devant le Président Sénégalais ABDOU DIOUF. L'Union Sacrée maintient la candidature de M. E TSHISEKEDI. Mais c'était sans compter avec la détermination de la « majorité » Présidentielle surnommée désormais forces démocratiques unies « FDU » de couler celui-ci et de le remplacer par le trop versalite Jean NGUZ A KARL -i-BOND. Ce dernier, exclu de l'Union Sacrée, accéda à la primature dans un flou artistique des termes de l'accord après avoir fondé une fronde au sein de l'opposition dénommée union

sacrée libérale et démocratique «U.S.L.D » et le débouchage de plusieurs opposants de son obédience.

Le 20 novembre 1991, la conférence nationale qui était fermée est, une fois de plus, ouverte par le nouveau Premier ministre. Cette dernière convocation de la CN intervient après la démission de M. Isaac KALONGJI MUTAMBAYI de la direction du Bureau provisoire. La plénière des 11 et 12 septembre 1991 sera le jour le plus long de l'histoire de la CN Présidée par le Ministre de l'intérieur, M. ANTOINE MANDUNGU BULA NYATI ; chef de Gouvernement Intérimaire, cette plénière consacre l'élection de Monseigneur Laurent MOSENGWO PASINYA comme Président du Bureau Provisoire, avec 1.497 voix soit 65% contre 767, soit 33% à KANKU DITU, candidat retenu par la mouvance Présidentielle à cause de sa prés digitation, et 8 voix, soit 0,3% à M. DJUMA ANAMBELU.

Monseigneur Laurent MOSENGWO sera confirmé Président du Bureau définitif de la CN Le 24 avril 1992. Au plan gouvernemental, malgré le geste de bonne volonté ayant consisté dans cette nouvelle convocation de la C.N., l'Union Sacrée de l'opposition qui s'était reconstituée entre-temps en union sacrée de l'opposition radicale (U.S.O.R) n'entendait pas du tout laisser les mains libres à M. NGUZ A KARL i BOND. Celui-ci est suivi partout dans sa tournée euro -américaine par les membres de l'U.S.O.R. qui battent campagne de dissuasion contre lui.

A son retour de ce périple, il essaie les méthodes fortes de la haine, sans impressionner personne. Le 19 janvier 1992, il ferme la C.N. Les manifestations de protestation des chrétiens du 16 février 1992 donnent lieu à une répression sanglante. Le bilan est lourd et NGUZ en revendique la paternité.

En avril, M. MOBUTU dépassé par l'ampleur du crime rencontré à deux reprises les représentants des forces sociales à Iyonda, dans sa région natale et prend prétexte pour ouvrir la Conférence Nationale qui va poursuivre allègrement ses travaux.

A la suite d'une motion présentée par le PDSC MBENZA THUBI exigeant la formation dans l'immédiat d'un gouvernement responsable pouvant bénéficier de l'appui de l'occident, la C.N élit le 15 août 1992 M. E. TSHISEKEDI comme premier Ministre de la transition, avec une majorité écrasante de 71% de voix. Il est opposé pour ce poste à M. Thomas KANZA présenté par l'Union des Forces Nationales et Lumumbistes (UFONAL) et à MBOMPENDA BONKUMU.

Ce jour là donc, une page de l'histoire de notre pays venait d'être tournée. De tels moments de joie exprimée par notre peuple pour la liberté retrouvée reviendront-ils encor ?

L'élection du Premier Ministre TSHISEKEDI à la grande satisfaction du peuple zaïrois réuni en Conférence Nationale n'a pas fait la joie du même si celui, dans un message fort médiatisé, à tenu à présenter le même jour ses très vives et chaleureuses félicitations à l'heureux lauréat ; pour preuve, le jour suivant de cette élection, des stratégies macabres virent le jour partout dans le pays.

D'un commun accord avec ses lieutenants NGUZ A KARL i BOND et KYUNGU wa KUMUANZA, le régime mit en marche une véritable machine d'épuration ethnique au Katanga. Celle-ci vise principalement le refoulement des Kasaiens du sol Katangais. Le prétexte que les manifestations de joie qu'ils ont exprimées à la suite de l'élection du Premier Ministre à la Conférence Nationale, ceux-ci ont frustré les natifs katanga. Une véritable chasse à l'homme fut amorcée et des trains réquisitionnés ont ramené ces hommes, les femmes et les enfants dans les deux Kasai que bon nombre d'entre eux n'avaient jamais vus. Plusieurs vies humaines ont péri au cours de ces mouvements de rapatriement et des milliers des personnes ont été faites réfugiées dans leur propre pays.

C'était simplement ignorer que les Baluba du Kasai tirent eux-mêmes leurs origines lointaines de sanga lubanga dans l'actuelle Province du Katanga.

C'était oublier aussi que pour la construction du chemin de fer et de l'Union Minière du haut-Katanga au début du 20^{ème} siècle, le colonisateur belge avait fait appel à la main d'œuvre essentiellement Kasaienne.

Malgré la responsabilité de la mauvaise gestion nationale qu'il portait de puis plus d'un quart de siècle, le Maréchal MOBUTU n'a pas entendu laisser les mains libres à TSHISEKEDI pour diriger le gouvernement issu de la C.N. Prenant pour prétexte que personne n'a gagné les élections, le chef de l'Etat exigeait au Premier Ministre la moitié de postes ministériels pour sa famille politique. Mais c'était sans compter avec l'intransigeance politique de E.TSHISEKEDI qui tenait à donner un souffle à un peuple longtemps opprimé. Au bout d'une longue discussion, TSHISEKEDI acceptera de concéder quatre ministères à la mouvance présidentielle. MOBUTU ne digéra pas du tout ce geste considéré par les siens comme un affront. Il sera suivi en cela, plus tard, par certains dinosaures qui étaient parvenus à infiltrer l'opposition et à utiliser l'Union Sacrée pour gagner la sympathie du peuple. Après la mise en place du gouvernement de transition, TSHISEKEDI recevra les coups de toutes parts. Et plus particulièrement du président de la République lui-même, qui ordonna à l'armée d'assigner la Banque Nationale du Zaïre en empêchement de l'exécution d'un décret du Premier Ministre suspendant M NYEMBO SHABANI, le Gouverneur de l'époque, pour malversations financières. La suspension du gouverneur de la Banque Nationale est une réaction forte pour le Premier Ministre face au silence complice du chef de l'Etat qui, longtemps sollicité par son collaborateur pour mettre à l'écart M. Gaston MONGBONDO : Le Directeur Général des contributions, et le caissier de l'Etat (le terme est du Premier Ministre pour désigner le Gouverneur de la Banque du Zaïre) a préféré les garder en place. La mesure de démonétisation de la coupure de 5000.000Z mise en circulation contre l'instruction du Premier Ministre par le Gouverneur de la Banque Nationale qui a été suivie avec ferveur par la majorité de la population en est une démonstration éloquente. Parmi les tâches politiques urgentes assignées par la Conférence Nationale souveraine figurait, on le sait, en bonne place celle de doter le Gouvernement de transition d'un ensemble d'orientations, de recommandations et de décisions précises à court terme susceptibles d'arrêter la dégradation économique et sociale, d'assainir les mœurs et de conduire l'ensemble du peuple dans l'harmonie et la paix sociale, vers une troisième République fondée sur le travail, la justice et la démocratie.

En ce qui concerne les secteurs à caractère économique financier, les options prioritaires visaient la stabilisation, puis la relance de la situation par une justice distributive, puis principalement par la discipline de la monnaie, la récupération du pouvoir d'achat, l'encadrement de la production des Petites et Moyenne Entreprise, etc. Or la stabilisation et la relance passaient absolument par des mesures de contingent des dépenses en ordre proportionnellement inverse, de l'élargissement et du renflouement de l'assiette fiscale et para-fiscale. Il s'agissait de rechercher de façon audacieuse de nouveaux ressort est de nouveaux créneaux, mais il s'agissait préalablement de lutter contre la fraude. Le programme insistait pour que les banques, et principalement la Banque Centrale, retrouvent très rapidement leur rôle de régulateur du commerce et de l'économie.

En lieu et place des personnes que le Premier Ministre élu se proposait pour la réalisation de toutes ces tâches à la Banque Nationale, MOBUTU dépêcha les tanks et les chars obstruant ainsi toute initiative du Premier Ministre. Malgré les concessions faites par le Premier Ministre aux Forces Démocratiques Unies (F.D.U.), les alliés de MOBUTU déclarent leur totale insatisfaction. Au M.P.R., on parle même d'une tentative débauchage orchestré par le Premier Ministre. L'allusion est faite à M. NKANGA BOONGO, Ministre

de l'agriculture, un proche de la famille politique du Président MOBUTU. Le M.P.R. déclare sa non-participation au dit gouvernement.

Trois mois durant, une crise profonde oppose le chef d'Etat et le Premier Ministre. Il faut rappeler qu'à cette querelle de « sourds », s'étaient mêlés certains teneurs de l'U.S.O.R. qui contestaient ouvertement le poids politique et la compétence des ministres du gouvernement TSHISEKEDI. En amont comme en aval donc, E.TSHISEKEDI n'a pas eu la tâche facile de prendre une quelconque initiative d'envergure à cause de cette marge de manœuvres réduite et du lourd hypothèque qui pesait sur son gouvernement.

De là est né un conflit ouvert entre ce qu'on a appelé institutions : « Président de la République » et « Gouvernement de transition ». En vue d'harmoniser les points de vue, le Maréchal MOBUTU, Monseigneur MOSENGWO Président de la Conférence Nationale et E TSHISEKEDI se trouve à Gbadolite. Un consensus s'y dégagé pour l'élargissement du gouvernement à la mouvance présidentielle. Pour consacrer cette option, le chef de l'Etat maladroitement le 02 décembre 1992, une ordonnance qui révoque E.TSHISEKEDI et une autre qui le nomme formateur d'un gouvernement d'Union Nationale. Un façon pour MOBUTU de contraindre le premier Ministre de remanier son gouvernement. Mais E TSHISEKEDI rejette toutes ces ordonnances. Le haut Conseil de la République, organise de suivi des décisions de la Conférence Nationale se saisie du dossier et lance un ultimatum au chef de l'Etat et au Premier Ministre, le premier pour abroger impérativement les deux ordonnances prises en violation de la loi et le deuxième pour remanier son équipe dans le sens de son ouverture à la mouvance présidentielle.

Mais au moment où le Premier Ministre s'apprêtait à s'atteler à cette tâche, MOBUTU défiant la procédure de sa destitution qui était déjà encours au H.C.R. mit en place fameux « Gouvernement des Secrétaires Généraux »,ouvrant la voie au déroulement des institutions de la Transition. La grande leçon que l'on peut tirer de cette étape de la Conférence Nationale et de toutes péripéties de cette période de la Transition est que la haine, la jalousie, intolérance, l'inacceptation de l'autre et la trahison,bref manque 'une culture de la paix et de la non-violence. Ces comportements ont joués un rôle très important dans la destruction de la République Démocratique du Congo. Ce comportement a ramené le pays dans la misère la plus noire et une transition sans fin.

LE CONCLAVE POLITIQUE DE KINSHASA

La volonté du Président MOBUTU d'obstruer les actes et résolutions de la Conférence Nationale ne date pas du Conclave Politique de Kinshasa.

Déjà en pleins travaux de la C.N, sur ordre du Maréchal, l'Armée, par la voix de célèbre « Haut Commandement Militaire »avait fait savoir en s'en prenant violemment à Monseigneur MOSENGWO, qu'elle n'était pas partie prenante dans les décisions qui allaient en découler.

E t à la veille de la clôture officielle de ces assises,la même armée a enlevé et mis hors d'usage le véhicule de retransmission de l'Office Zaïrois de Radio et de Télévision (O.Z.R.T.)dans la nuit du 1ér au 2 décembre1992,empêchant ainsi le peuple de suivre en direct la séance de clôture et le rapport final des travaux de ce grand rendez-vous national. C'était d'une manière secrète qu'au Palais de la Nation, à Kinshasa/Gombe, que s'assemblent et s'expriment, par voie de scrutin, les mobutistes inconditionnels ; quand l'heure arriva de choisir M. Faustin BIRINDWA, comme Premier Ministre de la Transition. Très sélectif, le conclave visait à confier la direction des affaires à un homme manipulable que MOBUTU tenait à tout prix à dominer.

L'idée de convoquer un conclave politique pour tenter de juguler la crise née de la révolution illégale du Premier Ministre élu à la Conférence Nationale ne venait pourtant

pas de MOBUTU. La procédure de destitution du Président Maréchal par le H.C.R. à la suite de cette affaire ayant été arrêtée par Monseigneur MOSENGWO, il fallait jouer le tout pour le tout afin de trouver un terrain d'entente pour toutes les parties en cause. Surtout que devant cette insécurité due à l'absence du pouvoir réel, le pays se plongea dans un autre pillage en janvier 1993. Comme il fallait s'y attendre, hormis le cas de l'élection de M. Faustin BIRINDWA, le conclave de Kinshasa n'a donné lieu à aucun résultat spectaculaire. On y constate par contre que les résultats des travaux de la Conférence Nationale, bien que fortement contestés par les teneurs de la mouvance Présidentielle, n'ont pas été rejetés en bloc. En effet, dans son discours d'ouverture du dit conclave, le Président MOBUTU qui était le plus grand absent à Conférence Nationale déclara ce qui suit : « cette rencontre aura pour objet la recherche des modalités pratiques et des conditions minimales de collaboration entre les principales institutions de la transition et garantir une transition non conflictuelle ». Cet « objectif » a été aussi celui de la conférence nationale, même s'il apparaît clairement que de part et d'autre, les choses ont été conçues différemment.

Il en est de même des termes de la déclaration solennelle du conclave lorsque ses participants parjurent que :

- « Nous, Membres du 09 au 19 mars 1993 et représentant :
- Les dix régions et la ville de Kinshasa qui forment la République du Zaïre ;
 - Les 15 des 17 plates-formes reconnues ;
 - Les institutions politiques ;
 - Ainsi que les autres forces vives de la nation ;

Considérant la grave crise multiforme qui sévit dans notre pays depuis le début du processus démocratique, ainsi que l'inefficacité des solutions mises en pratique jusqu'ici pour y faire face ;

Considérant de nombreuses manifestations d'ingérence étrangère rendant la crise de notre pays plus profonde et plus complexe, à cause de la division qu'elles provoquent au sein de la classe politique nationale ;

Considérant la ferme volonté de notre peuple de vaincre cette crise et d'opérer rapidement le redressement de la patrie par l'adoption des mesures pratiques et réalistes ». Aucun de ces objectifs qui ressemblent très fortement à ceux assignés par la Conférence Nationale au gouvernement de transition n'a apparemment pas été atteint.

Par ironie du sort, selon le rapport final du conclave de Kinshasa concernant le texte constitutionnel devant régir le pays pendant la période de transition, sept résolutions ont été prises dont la première dispose que le Haut Conseil de la République est une de cinq institutions de la République. Et la résolution 7 précise à son sujet que « le Haut Conseil de la République est chargé du suivi, du contrôle de l'exécution et de l'interprétation des actes et résolutions de la Conférence Nationale. En lieu et place du H.C.R./PT, le conclave de Kinshasa a plutôt préféré l'ancienne Assemblée Nationale héritée de la deuxième République. La crise politique, la dégradation des conditions de vie du citoyen, l'insécurité, l'ingérence extérieure, bref, tous les maux dénoncés par le conclave se sont aggravés avec la réforme monétaire mal pensée et mal appliquée que le gouvernement issu de ces assises a mise sur pied. En plus c'est la nouvelle monnaie dénommée : Nouveau Zaïre (NZ) n'a pas eu cours sur toute l'étendue du territoire national.

Attribut de la souveraineté d'un peuple, la nouvelle monnaie est pratiquement absente dans les régions du Kasai où ont continué à circuler les billets de l'ancienne monnaie qui était concurrencée avec le dollar américain. L'appel pathétique lancé à la classe politique Zaïroise par les participants au conclave n'a pas été entendu et le peuple n'a pas soutenu massivement, comme il lui a été demandé, le « Premier Ministre » qui a déchanté. Sur le

plan diplomatique, aucune puissance étrangère n'a apporté son assistance au gouvernement BIRINDWA et le peuple traversé une misère inexplicable pendant cette période.

Après avoir été utilisé par MOBUTU, Faustin BIRINDWA va se retrouver jeter à la merde.

LA PARTICIPATION DE L'OCCIDENTALE DANS LA POLITIQUE ZAIRO-CONGOLAISE.

Pour bien comprendre le rôle que continue à jouer l'occident en Afrique noire Indépendante, il faut se reporter à l'histoire de la colonisation du continent et à ses conséquences. Entre le milieu du XIX^{ème} siècle et le milieu du XX^{ème} siècle, l'Afrique noire passe par l'épreuve de la colonisation. Les fronts d'attaque sont définis vers 1850, l'opération est achevée à la veille de la seconde guerre mondiale et déjà le reflux commence en 1945. C'est une histoire d'abord politique puisqu'il s'agit de souverainetés qui se sont établies, de frontières qui se sont tracées, de rapports diplomatiques et militaires. Mais elle n'a été possible qu'à partir de situations sociales et économiques, de conditions mentales particulières. Celles-ci ont été souvent infléchies par l'événement colonial, mais elles sont restées sous-jacentes et ont contribué à préparer la situation ambiguë de 1945. Si bien qu'en évoquant cette histoire du partage et du remodelage de l'Afrique, on ne doit pas oublier le cadre africain, les structures sociales, spirituelles ou économiques qui s'y sont élaborées au cours des âges.

Lorsque la vague de la décolonisation a déferlé sur le monde noir, l'Afrique noire a été brusquement promue au rôle de vedette : Anciens colonisateurs et grandes puissances extra-européennes se sont intéressés au sort des nouveaux Etats, dans l'espoir de conserver ou d'étendre le domaine de leur clientèle. Le cas des Etats-Unis d'Amérique est révélateur du phénomène expansionniste des puissances étrangères en Afrique. C'est en effet dans les années cinquante ; alors que la majeure partie du continent était encore sous domination coloniale que la célèbre Agence Américaine de renseignements et d'espionnage (C.I.A.) commença à lancer ses premières opérations africaines. A cette époque, tandis qu'officiellement le département d'Etat faisait, cause commune avec ses alliés européens, la C.I.A repérait et appuyait de façon sélective les fractions pro-occidentales des mouvements nationalistes qui revendiquaient l'indépendance.

M.MERLE et consorts, l'Afrique Noire Contemporaine, A.Colin, 1968,91-92

Alors qu'il revenait, en tant que vice-président, d'une tournée, M.Richard NIXON fit allusion à cette dimension secrète de la politique américaine devant une commission du sénat en 1975 en termes : « Les intérêts futures de l'Amérique sont tels que nous ne devons pas hésiter à contribuer au départ des puissances coloniales établies en Afrique si ce faisant, nous pouvons nous attacher l'opinion indigène. L'avenir de l'Amérique en Afrique sera assuré ».(1) La C.I.A. n'avait cependant pas attendu cette déclaration de M.NIXON pour se lancer dans un programme diversifié, s'appuyant sur plusieurs institutions dont chacune avait reçu une mission spécifique : l'institut afro-américain, le centre » d'études syndicales afro-américain ainsi que la société américaine pour la culture africaine. Des divers canaux se combinaient pour offrir ainsi une infrastructure de pénétration politique et culturelle à tous les aspects de la vie et de l'organisation de la société afin de « forger des nations » en façonnant une élite et une base idéologique. Les indépendances acquises, le tout s'est passé effectivement en Afrique comme si les anciennes colonies voulaient définitivement rompre les liens politiques avec une ancienne

métropole trop lointaine, trop faisable, tout en se plaçant sous la dépendance économique moins visible, mais aussi pesante de l'une de deux puissances géantes de jadis.

On a assisté ainsi à une sorte de regroupement, plus visible autour de l'ancienne U.R.S.S. parce que ses « satellites » lui sont unis par des liens politiques évidents, mais aussi réel autour des Etats-Unis.

Par ailleurs, l'échec de bon nombre de gouvernements africains d'après les indépendances semble tout d'abord avoir facilité la rigueur de leur opposition et a permis presque partout à celle-ci d'exploiter le mécontentement populaire. Mais l'incapacité constructive de celle-ci n'a pas toujours été à mesure de la volonté de contestation.

(1) R NIXON, cité par Daniel SCHECTER, « un nouveau champ d'action pour les Etats-Unis » Le Monde Diplomatique janvier, 1976 p15

Par la faiblesse et l'inexpérience des premiers opposants, par leur conception du pouvoir qui s'apparente à celle des équipes qu'ils voulaient renverser ces « contre-forces » n'ont fait qu'accentuer le déséquilibre politique sans résoudre les véritables problèmes de gouvernement. Encore leur montée était-elle quelquefois accélérée ou freinée par l'intervention des forces étrangères. ()

Partant en Afrique donc, on a déjà enregistré des plaintes des leaders tendant à faire condamner l'immixtion des Forces Etrangères dans la politique Intérieure de leurs pays. Ces allégations sont parfois vraies dans la mesure où, l'on sait qu'il a suffi de la déclaration de l'indépendance de beaucoup de pays africains ou de sa simple perspective pour voir les deux super puissances essayer d'obtenir une influence sur les ex-colonies à côté des anciennes métropoles.

Vraies, les allégations des leaders africains le sont aussi lorsqu'on sait également que pour parvenir à renverser les régimes préexistants, beaucoup de leaders africains militaires étaient parvenus au pouvoir avec la bénédiction des Etats-Unis, ou avec celle de l'ex-Union soviétique, pour ne citer que ces deux. Mais à vrai dire, la mise en accusation des éléments étrangers pu servir aussi à camoufler les difficultés internes que ne parvenaient pas à résoudre les responsables africains.

C'est oublier également que les interventions extérieures ont souvent permis de consolider les régimes dictatoriaux. L'abstention des troupes françaises installées au Tchad dans le cadre des accords militaires passés entre la France et certaines de ses ex-colonies a entraîné, le 13 avril 1975, la chute de François TOMBALBAYE, l'un des derniers chefs d'Etat mis en place par la France lors de la vague des indépendances africaines.

A cet égard encore, on ne doit pas ignorer le poids politique de multinationales sur des institutions financières telles que le Fonds Monétaires Internationaux et la Banque Mondiale. Les sociétés étrangères installées pour la plupart après l'indépendance à la suite des accords passés avec les gouvernements africains, se sont souvent cantonnées dans leurs activités économiques et n'ont eu de préoccupation que la stabilité des régimes qui favorisent leurs entreprises.

L'union Minière du Haut-Katanga a apporté, dans ce sens un soutien public à l'insurrection Katangaise (1961 -1962), finançant le gouvernement local et rétribuant les fonctionnaires et les gendarmes de M. TSHOMBE, afin d'éviter que ses redevances ne fussent la proie du gouvernement central Congolais.

Aujourd'hui, plus que hier, le poids de l'étranger se manifeste par des vies plus directes encore, notamment le soutien ouvertement accordé ou retiré à l'un des acteurs du jeu politique national. Par là même, il ne reste pas moins un élément déséquilibre dans la vie politique africaine et suscite la colère de ceux qui avaient conçu l'indépendance comme la fin du règne de l'étranger

Le jour suivant de massacre des étudiants de l'Université de Lubumbashi, le 11 mai 1990, un certain nombre de pays de l'Europe de l'Ouest et les Etats –Unis d'Amérique décident sur l'initiative de la Belgique, l'ancienne métropole du Congo- Zaïre, d'isoler diplomatiquement le Maréchal MOBUTU et de l'amener à respecter les droits fondamentaux de l'homme et le processus démocratique qu'il venait de mesurer. Ces mesures prises par ces Etats membres de ce qu'on a appelé « La Troïka », allant de la suspension de la coopération structurelle d'Etat à Etat à la restriction dans l'octroi des visas de séjour aux diplomates de l'ancien régime et aux membres de leurs familles. Dans le cadre de ces mesures, le 23 octobre 1995, MOBUTU SESE SEKO, qui a terrorisé son peuple depuis qu'il a pris le pouvoir en novembre 1965, et qui décida malgré lui de se rendre à New York pour s'adresser à l'Assemblée Générale des Nations Unies s'est vu ridiculiser sur le sol américain. Ce fut la première visite aux Etats –Unis depuis octobre 1989. Avant cette visite là, MOBUTU était soutenu par un groupe constitué des hommes d'affaires et de politiciens ayant des intérêts divers au Zaïre. La plupart de ces alliés du Maréchal étaient noirs. A l'époque de cette visite du dictateur Zaïrois, les américains investis dans la défense de la démocratie et des droits de l'homme au Zaïre avaient dénoncé le couloir mobutien et publié les violations des droits de l'homme par MOBUTU, en dépit de la résistance dans certains milieux politiques afro –américains ().

L'indépendance association afro –américaine de Dr LENORA FULANI avait conduit une marche pacifique de Harlem aux Nations Unies et les manifestants avaient confronté MOBUTU à l'esplanade de l'Assemblée Générale. Cette pression politique discrédita tellement le Guide et ses groupes qu'il n'est plus retourné dans ce pays depuis six ans. Plusieurs événements se sont passés depuis 1989. Le peuple Zaïrois (Congolais) s'est réuni en conférence Nationale et a élu un nouveau gouvernement de transition, sous la direction du Premier Etienne TSHISEKEDI pour conduire le pays vers des élections libres et la démocratie pluraliste. Malgré cela, MOBUTU s'est opposé à ce processus et a boycotté. En revanche, le mouvement pro -démocratique en Amérique réussira, contre vent et marées, à amener le congrès à priver de l'aide étrangère des Etats-Unis à MOBUTU.

En 1993, sous la pression du gouvernement anti-MOBUTU et avec l'appui du « Black caucus », le congrès adopta la résolution 128, qui recommanda à l'Administration CLINTON de sanctionner sévèrement le régime de MOBUTU pour son obstruction à une transition démocratique. En conséquence, le Président CLINTON signa un décret interdisant à MOBUTU et aux membres de son groupe au pouvoir d'obtenir des visas pour entrer aux Etats-Unis, exception faite de visites au siège des Nations –Unies à New York. Des efforts occasionnels pour redonner l'image de MOBUTU aux Etats -Unis se sont butés aux campagnes présentant la vérité de la situation menée par des personnalités telles que Dr LENORA FULANI, Dr FRED NEW –MAN, GEORGES NZONGOLA, KELVIN ALEXANDER, TODD BENSTON, ARTHUR DLOCK, MORICO BUSDACHIM, BARBARA EMMANUEL, Dr SYSAN FLORENZA, etc. Dans le même ordre d'idées, au mois de novembre 1993, le Centre Culturel Castillo, à New York, a présenté dans les salles archicomblées, la pièce de Aimé Césaire intitulée : « une saison au Congo », qui relate l'histoire tragique de l'assassinat de Patrice Emery LUMUMBA, le tout premier Ministre du Congo élu démocratiquement. Mais pendant que les efforts de ce genre sont entrepris par des hommes et des femmes de bonne volonté aux Etats -Unis pour mettre un terme à la dictature sanguinaire de MOBUTU, la France décide quant à elle, au nom de sa souveraineté, de se désolidariser de la Troïka créée pourtant pour le même objectif et de renouer avec le régime de Kinshasa . Contre toute attente donc, le Président MOBUTU entame une visite dite privée en France le 22 avril 1996. Le 24 du même mois, soit quarante –huit heures après son arrivée en France, il est reçu à l'Elysée par Jacques CHIRAC. Interrogé le 19 juillet 1996 par la presse zaïroise sur ce restait encore de la

Troïka occidentale après cette visite du Maréchal –Président en France, M. Jacques GODFRAIN, Ministre Français Délégué en Coopération a déclaré que la Troïka n'était qu'un simple lieu de rencontre informel. Ce n'était pas une institution, encore moins un conseil de sécurité. « Il y a des moments où elle était précieuse. Aujourd'hui, elle est moins présente qu'elle ne l'était ». ()

Intervenant au sujet du Royaume de Belgique qui jusque là restait encore ferme aux mesures prises de commun accord au sein de la Troïka vis-à-vis du régime de MOBUTU, le Ministre Français dira : « Dans le monde, on montre l'intérêt sur notre façon de coopérer nos méthodes sont partout comprises. D'autres pays sont en retard ils nous comprendront plus tard. » Ce n'est pourtant pas pour la première fois dans l'histoire que la France choisit d'offenser ainsi les peuples d'Afrique noire Indépendante en apportant sa caution aux dictateurs qui les malmènent. En 1981 par exemple, une enquête de l'Amnistie Internationale sur la Guinée révèle que depuis l'indépendance de ce pays en 1958, quatorze « complots contre la révolution » furent prétendument découverts en Guinée « justifiant » l'incarcération de plusieurs milliers de personnes. Le deuxième rapport de cet organisme humanitaire mentionne également qu'un grand nombre de Guinéens disparurent exécutés en secret, que d'autres furent victimes de la « diète noire ». Un meurtre particulièrement long et cruel, par privation totale de nourriture et d'eau, la mort d'intervenants qu'en une quinzaine de jours, précédée de terribles souffrances. Ce traitement épouvantable ; qui laissait les condamnés conscients jusqu'au bout, se pratiquait surtout au camp. Ce fut durant cette période de tyrannie extrême en Guinée que la France crut judicieux de se réconcilier avec Ahmed SEKOU TOURE, sous la présidence de Valéry GISCARD D'ESTAING. Puis de l'inviter à Paris en septembre 1982, le Président François MITTERRAND le recevant alors « en ami », à l'Élysée. Interrogé à l'époque sur ces meurtres, sur ces horreurs, SEKOU TOURE, malgré les preuves avancées, se borna à nier en bloc « des mensonges destinés à le discréditer ». Tout récemment au Niger, en quelques heures, cinq années d'une expérience démocratique ont été balayées par un coup de force perpétré par le colonel Ibrahim MAINASSA BARE ; le 27 janvier 1996. Mais alors que dans l'indignation, le monde entier s'interrogeait encore sur ce qu'allait avoir ce Putsch sur les fragiles démocraties africaines, la France a opté pour une attitude quelque peu ambiguë. Le Quai d'Orsay et le conseiller aux affaires africaines à l'Élysée, Michel Dupuy, prônaient une politique « dure » à l'égard des Putschistes tandis que Jacques FOCCARE et le Ministre de la Coopération, Jacques GODFRAIN se montraient eux « compréhensifs ». Pendant ces temps, toujours en France, le régime du colonel BARE fait une percée remarquable. Un cercle des amis du Niger est créé par Claude MARTI qui fut conseiller du chef de l'État Mahamane OUSMANE. Il se propose d'œuvrer à l'approfondissement du « dialogue » entre Paris et Niamey, en plaçant la cause nigérienne au près des pouvoirs publics et de l'opinion. A son actif, la publication d'une lettre d'information « Niger -Flash et l'organisation des réunions sur un thème très controversé mais qui dit bien ce qu'il voulait dire : « Démocratie dans un contexte de coup d'État militaire en Afrique ». Avant même la tenue des élections projetées pour le mois de juillet en 1996, en partenaire essentiel, la France qui considérait déjà le colonel BARE comme élu s'est engagée à verser en juin de la même année une aide budgétaire de 150 millions de Francs. ()

Sur place à Niamey, une délégation du F.M.I était attendue les derniers jours d'avril afin de préparer la conclusion fin mai, d'une facilité d'ajustement structurel de 51 millions de Francs sur trois ans.

« Le confidentiel » jeune Afrique, n°1842 du 24 au 30 avril 1996

Pendant que le peuple zaïrois cherchait encore à se remettre de l'affront lui infligé par la France que le Royaume de la Belgique qui jusque là durcissait le ton vis-à-vis du régime décrié décide à son tour de renouer les relations avec ce dernier. Apparemment, les autorités belges ont bien capté le message de Jacques GODFRAIN, le ministre français de la coopération, et n'ont pas certainement voulu comprendre plus tard que la France risquait de prendre les avances dans une ancienne colonie qui n'était pas la sienne. Répondant à une invitation lui lancée en catastrophe par le premier ministre belge, M. Jean- Luc DEHAENE, M. KENGO wa DONDO effectue une visite officielle en Belgique du 05 au 06 août 1996, à l'issue de laquelle le gouvernement Belge décide de reprendre sa coopération officielle avec le zaïre à travers les organisations non-gouvernementales. 561 millions de francs belges sont engagés à cette fin, de là à la fin de l'année 1996 sur le budget de la sécurité alimentaire, de l'enseignement, de la formation, de l'auto - développement, de la démocratisation et des droits de l'Homme.

Le peuple zaïrois savait que le retour de M. Léon Lobitsh KENGO wa DONDO aux affaires n'était pas du tout de bon augure. Dans un article intitulé « KENGO, le stratège du mal », le potentiel pose justement la question de savoir de quoi ce premier ministre aux origines douteuses pouvait encore être capable pour le peuple zaïrois ? En tout cas de rien, sauf nuire davantage, répond le journal qui en chaîne que l'expérience du passé, même le plus récent, étaye cette conviction. Côté meilleur élève du F.M.I dans les années 80 pour sa « politique de rigueur », Léon KENGO fut disqualifié solennellement lors d'un meeting populaire à Kinkole par le Maréchal MOBUTU, la rigueur s'étant révélée meurtrière pour la population. Relancé par les occidentaux deux ans plus tard, sans doutes, pour des services rendus, l'expert en chef retrouva l'avenue de 3 Z jusqu'au 24 avril 1990, date à laquelle le fondateur du système M.P.R décida de la libération de son régime. Cette ouverture démocratique surprit KENGO en rupture de programme avec le F.M.I, la Banque Mondiale lui reprochait d'avoir tripoté sur les comptes de la GECAMINES. Pour faire face en 1991 au duel engagé contre son clan par Crispin MULUMBA LUKOJI alors premier ministre, Léon KENGO va rejoindre l'opposition de TSHISEKEDI.

En 1994, avec le concours des mêmes occidentaux conditionnés, cette fois là par Mgr MOSENGWO , le Maître de l'U.D.I sera de nouveau pensionnaire de l'hôtel du gouvernement. Cela après des jongleries juridiques sans pareils. La participation occidentale dans l'histoire du Congo a déjà fait l'objet des préoccupations des tous les Congolais. Les évêques catholiques préoccupaient par la même situation politique du Congo lance un appel pathétique des évêques catholiques du zaïre au peuple, il est fait état de cet apport des pays étrangers lorsque évêques s'adressent aux amis de ces pays en ces termes : « vous savez, sans doute mieux que nous , que certains de vos concitoyens, hommes d'affaires et dirigeants politiques, ne sont pas étrangers à nos malheurs. Néanmoins, nous n'en doutons pas pour beaucoup d'entre vous, vous êtes des hommes et des femmes épris de justice et de paix. Aussi nous vous demandons de nous aider à combattre les maux qui nous frappent et qui sont souvent programmés chez-vous. Vous en serez grandement récompensés car, croyons-nous, ces maux menacent toute la société humaine. (1) En tout état de cause, notre peuple doit d'abord compter sur lui-même avant de miser sur la contribution des partenaires étrangers. Fort de la liberté retrouvée, il devra se tenir prêt à bénéficier des énormes possibilités offertes par la fin de la guerre froide et déterminer à prendre sa juste place dans le concert des Nations.

(1) comité permanent des Evêques de zaïre, Kinshasa, le 20 janvier 1996

CHAPITRE II LA GUERRE DE L'EST ET LA LIBERATION DU CONGO

Le peuple Congolais longtemps opprimé par le régime de MOBUTU ce régime qui a foulé au pied les résolutions de la Conférence Nationale .Le pays va se retrouver devant une situation de chaos total. C'est ainsi qu'il va apparaître un homme jadis rebelle dans les maquis du Kivu à la personne de Laurent Désiré KABILA. Celui-ci bénéficiera de l'appui de ce peuple longtemps meurtri et désabusé sous régime de MOBUTU et enfin il accédera au pouvoir par les armes.

Pour bien comprendre les origines de ce qu'on a appelé d'abord guerre de l'Est du Zaïre, puis la guerre de libération, il faut se rapporter aux différents événements qui se sont précipités ces trois dernières années au Rwanda et au Burundi, pays compositeur avec l'ex-zaïre de la charte des pays des Grands lacs.

Le 05 avril 1994, le Maréchal MOBUTU n'est pas à bord du jet Falcon qui emmène les chefs d'Etat du Rwanda, Burundi, à destination d'Arusha. Dans la petite ville Tanzanienne, le président Juvénal Habyarimana attend d'entrer et de rentrer dans l'histoire avec la signature des accords de paix Inter -Rwandais. C'est un grand événement. Et il faut des témoins à sa hauteur sur la liste, le nom du Maréchal revient en première position sur la liste.

Malheureusement le président zaïrois n'est pas du voyage. L'avion rwandais est trop exigé pour contenir la grande délégation présidentielle zaïroise. Son appareil à lui, le Boeing 727 présidentiel zaïrois. Son appareil, le Boeing 727 « ville de lisala » est retenu quelque part dans une capitale européenne pour de raisons non éludées. Si nous utilisons le mot confisqué est balbutié du côté de la sécurité. Au retour d'Arusha, l'avion présidentiel rwandais est abattu à la verticale de sa résidence à Kigali nous connaissons la suite ... Pour le Rwanda et le Burundi dont les chefs d'Etat étaient à bord. Pour le zaïre aussi, même si on ne l'avait pas dit assez : ce 06 avril 1994, Le Dieu du ciel s'était fait zaïrois. En effet, toutes les analyses, même les mains pessimistes sont unanimes : Le sort du zaïre aurait bougé si le président MOBUTU s'était enfermé dans le piège qui lui aurait été tendu. Ce que l'épopée de la guerre au Rwanda n'était que le premier épisode de l'embrasement de l'ex-zaïre. Du coup les nouvelles autorités de Kigali ne cachent pas leurs ambitions de porter la modification de la carte géographique du zaïre et partant celle de l'Afrique Centrale. Elle affirment le Nord Kivu notamment faisait partie des terres de leur Mwami avant l'arrivée des Allemands et des Belges. Leur allié MUSEVENI rêve d'assumer le leadership de la Région de l'Afrique Centrale et il sait que le seul obstacle sur son chemin s'appelle MOBUTU.

Des lettres visant à réaliser la reconquête de cette partie du territoire national sont nuitamment adressées à l'ONU et à l'O.U.A. En même temps que Kigali trouve un autre prétexte de taille pour passer à l'exécution de son plan : le droit de poursuite de HUTUS au Zaïre.

Du coup aussi entre dans la danse la résistance armée des Banyamulenge qui revendiquent leur droit à la citoyenneté zaïroise. Nous sommes fin septembre 1996.

Les médias occidentaux, différents aux épurations pratiquées par le pouvoir mobutiste sortent de leur silence pour crier à la guerre ethnique et pointer du doigt les agresseurs africains : Le Rwanda et le Burundi . Plus loin on parle même d'une guerre des anglophones soutenue par les Américains, par les Africains interposés dirigée contre les Francophones.

En octobre, Goma et Bukavu tombent entre les mains des « rebelles ».

Depuis sa résidence de Roquebrune-cap-Martin, MOBUTU limoge le Général ELUKI de son poste de chef d'Etat Major et le remplace par BARAMOTO KPAMA. Malgré cette fuite en avant, comme un château de cartes, les positions de forces Armées zaïroises (FAZ) s'effondrent inexorablement (DSP) envoyé sur le front passent le plus clair de leur temps à se battre contre les autres unités de l'armée zaïroise, afin de pouvoir être les premiers à piller. Le 17 décembre, après quatre mois d'absence, MOBUTU rentre à Kinshasa avec en poche sur l'instance des Français, l'ordonnance qui nomme de nouveau le Général MAHELE à la tête de l'Etat-major des FAZ.

Pour une petite histoire, en septembre 1991 éclate le premier grand pillage à Kinshasa par l'armée. Sans payé, mal commandés, les soldats de FAZ ratissent villa et commerces du centre-ville pendant deux journées de folies. Furieux, MOBUTU limoge le chef d'Etat major, le Général MAZEMBE et nomme à sa place Donatien MAHELE LIEKO BOKUNGU, le seul à même, par son prestige, de rétablir un semblant d'ordre.

Pendant que le Maréchal MOBUTU joue le tout pour le tout sur l'ordre Paris en jetant son dernier dévolu sur le Général MAHELE pour tenter de prendre la situation du pays en mains, les offices de bonne volonté frisent partout, en vue de trouver une solution concertée. C'est le cas notamment du conseil de sécurité de l'organisation des Nations Unies réunis au mois de novembre 1996 qui décida de la mise sur pied d'une équipe d'intervention militaire à l'Est du pays dirigée par M BARIL de nationalité canadienne. Ayant essentiellement pour mission la création d'un couloir humanitaire devant permettre l'évacuation des réfugiés HUTUS. Cette initiative onusienne ne réussira pas. Tant le dés était déjà joué pour MOBUTU.

Dans cette dure épreuve, la Belgique ; ancienne métropole du Congo -zaïre, opta pour la « politique d'Autriche », abandonnant son ancienne colonie dans le naufrage.

Pendant les jeux de cache-cache les Américains, eux jouent au « sapeur pompier ». Par les Sud-Africains interposés les coéquipiers de BILL CLINTON ne cachent plus leur appui au mouvement de Laurent Désiré KABILA.

Pour la première fois, le Congrès américain exige, officiellement la démission du Maréchal MOBUTU qu'il qualifie « d'une créature de l'histoire » qui doit céder en couleur le pouvoir à l'Alliance des forces Démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), plébiscitée à l'avance autorité de la transition.

Pendant plusieurs semaines donc, le sort de l'ex-zaïre a paru lié aux négociations entre l'AFDL de Laurent Désiré KABILA et MOBUTU SESE SEKO. Une guerre, lorsqu'on se souvient que cet homme n'avait pas fait autre chose, tenter deux ans plus tôt, que d'abuser de la foi de ses compatriotes dans les négociations. D'où, sans doute, la raison pour laquelle l'AFDL a toujours pris la précaution d'avoir le fusil dans une main et la carte de négociation dans l'autre. Des négociations dont l'objectif unique est demeuré de manière constante : la démission du Maréchal MOBUTU et la passation des pouvoirs à l'AFDL, condition du cessez-le feu.

Du côté des forces Politiques de l'Opposition Démocratique dirigée par Etienne TSHISEKEDI, l'on attendait rien de ces négociations au motif qu'elles ne pouvaient régler un problème de Fond qui à leur yeux, était celui du « dysfonctionnement de l'Etat consécutif à l'application d'une mauvaise politique ». Dans la meilleure des hypothèses, elles ne pouvaient déboucher selon les partisans d'Etienne TSHISEKEDI que sur la décision d'un cessez-le feu et les modalités pratiques de son application. Pour donner un sens à ces négociations, l'opposition estimait avoir un mot important à dire.

Quant au peuple meurtri et désabusé par les trente-deux ans de dictature, le fait marquait que rien non plus ne pouvait sortir des négociations ouvertes entre Laurent Désiré KABILA et MOBUTU SESE SEKO. Et pour cause ?

Depuis des années en effet, et particulièrement depuis 1990, ce peuple a été déçu par les nombreuses négociations (de la N'Sele, du palais du peuple, du palais de la Nation, etc.) Qui se sont toutes tenues au sommet du pouvoir et durant les quelles le Maréchal MOBUTU réussissait toujours à créer une cinquième colonne...-Les taupes au sein de l'opposition démocratique légaliste et urbaine.

Alors qu'il s'accrochait encore à l'idée des négociations, MOBUTU accepte fin avril 1997 la démission de Léon KENGO wa DONDO désavoué par le parlement (Haut Conseil de la République / Parlement de Transition, H.C.R./PT). Pour faire face aux exigences de la démocratisation, MOBUTU proposait Laurent Désiré KABILA pour la énième fois le poste de premier ministre. Mais l'intransigeance légendaire et les exigences nouvelles du chef du gouvernement, pas de place aux mobutiste dans son gouvernement, retour au parlement originel ; le Haut Conseil de la République mis sur pied par la Conférence Nationale Souveraine fini par obliger le Maréchal MOBUTU à se dépouiller du masque démocratique nécessaire à ses appuis extérieurs, pour ramener son régime. « pour la première et la deuxième fois depuis le 28 novembre 1965, lorsqu'il fit du Général Léonard MULUMBA premier ministre de sa première équipe gouvernementale après le coup d'Etat qui l'avait porté au pouvoir, le Maréchal MOBUTU nomme un militaire au poste de premier ministre ; le Général LIKULIA BOLONGO, celui-là même qui, en 1978 avait présidé le conseil de guerre dans le procès du major KALUME (accusé d'avoir fomenté un complot militaire), qui envoya au peloton d'exécution de nombreux civils et officiers formés dans les académies militaires occidentales.

A Pointe-Noire, le premier tour des négociations avec l'AFDL, ne donne aucun résultat. Le second n'aura pas lieu, Laurent Désiré KABILA ayant compris l'inutilité de la rencontre avec un homme préparé par les pays africains francophones de la région, réunis à Libreville autour du chef de l'Etat gabonais Omar BONGO à céder le pouvoir à un prélat largement discrédité dans son pays, Mgr Laurent MOSONGO PASSINYA.

Congénitalement incapable de changer le contenu de sa politique, d'adopter la moindre réforme susceptible d'améliorer la vie quotidienne de la population, le maréchal MOBUTU a tenté en vain de reconstruire les appuis diplomatiques dont il s'est toujours servi pour se maintenir au pouvoir.

Plutôt que de donner à la démocratie naissante la chance de se développer, le Maréchal MOBUTU a ainsi préféré que la lutte armée ait honteusement raison de lui.

Les effets de cette guerre, on le nous le savons, ne se sont pas faits longtemps attendre.

Un écrivain François SOUDAN dans une description à couper le souffle, lui qui a suivi attentivement l'itinéraire de dictateur déchu raconte ce que furent « les dernières heures de MOBUTU, mieux, la fin d'un monde ».

Tenez le jeudi, 15 mai 1997 au soir, alors que les troupes vaincues à Kenge refluent sur Kinshasa se jouent le dernier moment du règne de MOBUTU SESE SEKO.

François SOUDAN « histoire de la chute de Mobutu »

Jeune Afrique, n° 1910-1911 du mai 1997 pp20

Au camp TSHIATSHI, autour du Maréchal épuisé par la maladie se tien une première réunion des généraux entre autre LIKULIA BOLONGO, MAHELE, NZIMBI, ILUNGA (ministre de la défense) et VUNGBO (Garde civil).

MAHELE, LIKULIA et ILUNGA pressent MOBUTU de quitter Kinshasa et de se rendre à Gbadolite : « Nous ne pouvons plus garantir votre sécurité ».Persuadé que le vieux dictateur allait se démettre,le premier Ministre avait fait prévenir la radio télévision qu'un important communiqué du gouvernement serait transmis dans la nuit. Or MOBUTU résiste.

Comme quelqu'un qui dira quand on est militaire ou bien on se rend, ou bien on vous tue,mais on ne fuit pas.

On se sépare sans qu'une décision soit prise. Un peu plus tard, MOBUTU convoque une deuxième réunion. Du clan de chef de l'Etat : BOLOZI (gendarmarie), VUNGBO, NZIMBI, WEZAGO l'adjoint de ce dernier à la tête de la division spéciale présidentielle (DSP) et au téléphone, BARAMOTO.

Enfin le Maréchal se décide de partir à Gbadolite le jour suivant et donne l'ordre aux généraux de prendre des dispositions. Il est minuit.

Les généraux sortent du camps TSHIATSHI et se rendent directement au domicile de BARAMOTO où une troisième réunion,en présence de la plupart des officiers Ngbandis de Kinshasa,se tient jusqu'à 5 heures du matin. La plupart préparent leur propre fuite vers Brazzaville.

Vendredi 16 mai, 8 heures du matin,le maréchal et sa famille sont sur l'aéroport de N'dijili où un Boeing 727 de la présidence,piloté par le commandant Paul MUKANDILA.

Depuis la veille une gigantesque opération de ramassage de devises disponibles dans Kinshasa a été lancée.

Entre banque Centrale,la primature,et le siège local de la Belgolaise,où ont été entreposés les fonds réunis dans le cadre de la participation forcée des sociétés l'effort de guerre,une quarantaine de millions de dollars sont ainsi raflés en quelques heures.

Le problème est que chacun a pris sa part au passage et que la somme remise en liquide au président est très loin de correspondre à ce qu'il attendait. D'où son courroux .Mais il faut partir, au moment de grimper l'échelle découpée. Il est 9heure sur l'ordre du colonel MUTOKO :chef de la sécurité rapprochée du Maréchal,le commandant MUKANDILA fait prendre à l'avion un trajectoire de décollage différent de l'ordinaire .On craint un attentat. En cette journée fatidique, alors que le Boeing n'est plus qu'un point dans le ciel, chacun rentre chez soi. Objectif fuir. Les avant-gardes de Laurent Désiré KABILA sont signalés à quarante kilomètres, sur la route de kenge.

Il est 23 heures en ce vendredi 16 mai 1997 lorsque LIKULIA BOLONGO appelle général MAHELE .Le premier ministre qui s'apprête à trouver refuge à l'ambassade de France,signale au générale un début de soulèvement au camp TSHIATSHI. La DSP veut sortir et tout piller .Le général se sent obligé d'une mission d'empêcher la destruction de Kinshasa, éviter un bain de sang. C'est là-dessus, il en est persuadé, qu'il joue son avenir politique .Sans doute pense-t-il aussi que privés de leur chef, le Général NZIMBI, et les autres sauront l'écouter. MEHELE saute dans un 4x4 avec son chauffeur et un garde corps. Un Pick-up avec dix militaires à bord,le préside. Aux abords du camp, premier barrage : l'escorte reste sur place. MEHELE continue seul avec deux compagnons. Le 4x4 pénètre dans l'enceinte.

Là ,le chef d'Etat major se retrouve face à une centaine d'hommes surexcités entre drogue et alcool, qui refusent de lui rendre les honneurs. Parmi eux, le Général WAZAGO, l'adjoint de NZIMBI ; celui-la même qui participa la veille au soir à la deuxième réunion chez, MOBUTU au cours de la quelle on évoqua les le « traître »à éliminer « que viens-tu faire ici ? Tu as trahi tu n'as pas fait la guerre »L'AFDL est dans les faubourgs, demain ils seront là et vous n'avez

aucune chance, déposer les armes » WAZADO devient fou : « comment ,toi qui as laissé mourir la DSP,tu nous donnes des ordres il sort son pistolet et tire sur MAHELE ,l'atteingna à la jambe. Le garde du corps qui veut intervenir est abattu. Le chauffeur a déjà fui.

Il s'est projeté sur le coté. Il fait une nuit d'encre. On le cherche, on ne le trouve pas. Mais WAZAGO ne veut pas lâcher sa proie. A la lumière d'une lampe torche on fini par le repérer, tapis sous le 4x4 on l'extirpe de force, on le remet debout malgré sa jambe brisée. Un major de la DSP s'approche par derrière et d'un coup de pistolet à silencieux lui longe une balle dans la nuque MAHELE s'effondre, foudroyé. Samedi 17 mai à Kinshasa c'est la fin d'un monde et le début d'un nouvel ordre. A Gbadolite, c'est la panique lorsqu'ils apprennent la nouvelle de l'assassinat de MAHELE, les militaires mbunzas de la garnison toute proche de KIOTAKOLI se soulèvent. Leur objectif : s'emparer de MOBUTU et sa famille et leur faire « payer » l'outrage. Le colonel MUTAKOLI se soulève en informe le Maréchal : « il faut partir le plus vite » « je suis un militaire, je me battrais jusqu'au bout », rétorque MOBUTU. MUTOKO lui fait valoir qu'il n'ont pas d'armes « Et celles de Savimbi ?,interroge celui qui n'est déjà plus chef de l'Etat,faisant allusion à l'impressionnant stock constitué par le chef de l'U.N.I.T.A à Gbadolite afin d'échapper à l'opération de désarmement menée en Angola sous les auspices de l'ONU.

« Depuis que votre neveu le major MOVOTO les a planquées quelques part en Afrique de l'Ouest avec votre accord,il n'y a plus rien »,explique MUTOKO. « Alors, c'est la fin » murmure MOBUTU. Le commandant MUKANDILA que le Maréchal a envoyé à Brazzaville avec ordre de ramener son fils KONGOLO refuse de redécoller de la capitale congolaise pour Gbadolite. Il est, dit-il ,lui et le Boeing, à la disposition des nouvelles autorités de son pays.

Il faudra donc se résoudre à embarquer dans un vieil Antonov Cargo, piloté par des Ukrainiens. Le temps presse : La colonne de mutins venus de kotakoli approche. Le colonel MUTOKO veut faire grimper toute la famille dans un blindé, direction l'aéroport. Ils sont entré l'un après l'autre BOBI,sa sœur jumelle KOSILA,leur frère FANGBI,le mauvais génie des dernières années de mobutisme et quelques autres s'engouffrent dans le véhicule. Reste MOBUTU, que son fils NZANGA et MUTOKO doivent à tout prix traîner.

Le blindé roule à tombeau ouvert dans les rues désertes de Gbadolite, puis sur la piste où l'Antonov chauffe ses réacteurs. Par la passerelle ouverte, il entre directement dans le ventre de l'avion. Les pilotes font décoller l'Antonov, avec une grande peur. Des coups de feu claquent, on tire à la kalachnikov sur l'appareil qui a du mal à prendre de l'altitude .L'avion va vers l'ouest direction Lomé,togo. Le dictateur déchu le zaïre n'est plus son zaïre.

Mais MOBUTU déchu, la question de l'avènement d'un véritable Etat de droit demeure intacte. C'est qu'en raison de sa nature, la lutte armée et les régimes militaires qu'elle engendre présents deux dangers qui constituent une menace pour la paix durable et la démocratie.

Le premier, c'est que les militaires possèdent les armes physiques propres à faire valoir leur point de vue. Le deuxième est que dès qu'ils prennent le pouvoir, les militaires ne deviennent successeur de personne parce qu'ils suspendent la constitution existante où ils inaugurent de nouvelles constitutions.

Laurent Désiré KABILA, chef de l'Alliance de Force Démocratique pour la Libération du Congo qui s'est auto proclamé Président de République Démocratique du Congo n'a pas manqué à la règle. Suspension de l'acte constitutionnel de la transition,interdiction des activités des partis politiques,débauchages des opposants,procès,condamnations,exécutions sommaires,déportation des détenus politiques au Katanga, relégation de M Etienne TSHISEKEDI pour son village natale Kabeya kamuanga qui revendique le cadre juridique de la transition autre que la charte de L'AFDEL ; institution d'une cour martial d'exception ayant pour compétence de juger indifféremment au premier et au dernier ressort les civils et les militaires,n'est-ce pas là autant des faits qui constituent l'építaphe combien tragique d'un

régime qui se veut révolutionnaire, mais qui ne peut que ressusciter des pratiques tant décriées sous le régime de MOBUTU ?

Tout récemment le Président de la République a pris d'autorité, un décret révoquant de ses fonctions Docteur Jean –Baptiste SONDJI Ministre de la santé Publique sans autre forme de procès. Il est reproché au Ministre de d'être désolidarisé du gouvernement de salut public en critiquant ouvertement l'attribution de la 3^{ème} République à un groupe d'individus n'ayant aucune assise populaire. Pour les observateurs avertis de la politique congolaise, avec la révocation du Dr SONDJI

C'est la liberté d'opinion qu'a été poignardée dans le dos au sommet de l'Etat.

Sagissant du fameux projet de la constitution qui fait du Président de la République un véritable monarque absolu, la bouillante association « Avocats sans Frontière » stigmatise la consécration d'un « dieu créateur » d'une troisième République qui aurait vu jour un certain 17 mai 1997. Fin de la « première guerre ».

Le 03 juillet 1997, Kinshasa empêche l'enquête de la commission des droits de l'homme des Nations Unies sur les massacres des réfugiés hutus rwandais, dont sont accusées les troupes de Laurent KABILA.

En 1998, Laurent KABILA ordonne le départ immédiat des troupes rwandaises et ougandaises et qualifiera l'AFDL une conglomération des malfaiteurs.

Le 02 août 1998, les militaires banyamulenge ; congolais tutsi de souche rwandaise, lancent un mouvement de rébellion dans le Kivu. « Deuxième » du Congo Démocratique.

Le 17 mai 1999 scission du principal mouvement rebelle, le rassemblement congolais pour la Démocratie (RDC), qui a désormais deux directions, l'une appuyée par le Rwanda, l'autre par l'Ouganda.

Le 10 juillet 1999, un accord de cessez-le-feu est signé, à Lusaka (Zambie), entre tous les belligérants. L'accord n'a jamais été appliqué. Combat et massacres continuent.

Le 24 février 2000, l'ONU approuve l'envoi de 5537 hommes pour garantir un cessez-le-feu.

Le 16 juin de la même année le conseil de sécurité ordonne le retrait de toutes les forces étrangères, sans fixer la date limite.

VENU PAR LES ARMES

Laurent Désiré KABILA dont CHEGUEVARA, de passage en 1996 dans les maquis du Kivu, avait critiqué le manque d'engagemens, avait ressurgi, trente-cinq ans plus tard, à l'Est du Zaïre de Président MOBUTU SESE SEKO, à la tête d'une Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo. (AFDL) d'un côté de l'autre côté un Général Paul KAGAME, le chef maquisard « maïste » qui s'était également versé dans le trafic d'or et l'import-export, avait entamé en août 1996 une « longue marche » en direction de la capitale, conquise le 17 mai 1997 avec l'aide des soldats de Paul KAGAME le « khmer noir rwandais » et de Yoweri MUSEVENI le « Bismarck des grands lacs ». Pour prix de ce soutien, il avait laissé ces pays libres d'établir leurs propres règles d'épuration (massacre de centaines de milliers de réfugiés hutus soupçonnés d'avoir participé au génocide de 1994) et de sécurité (déploiement de troupes étrangères) dans les provinces de l'Est, empêchant longtemps tout accès de diplomates et organisations Non Gouvernementales dans cette partie du Congo Démocratique. Mais disputé dès 1998 avec ses anciens alliés qu'il avait accusé à son tour de vouloir porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays, il n'avait survécu qu grâce au soutien des unités envoyées par les présidents du Zimbabwe (Robert MUGABE), d'Angola (Eduardo Dos SANTOS) et de la Namibie (SAM NUJOMA) sur le plan intérieur, il avait déçu les espoirs des « kinois », sombrés dans l'irrésolution et perdu de vue la perspective historique dans laquelle il avait placé sa « révolution ».

Début janvier 2001, les Forces alliées au régime de Laurent KABILA comprenaient 50.000 hommes des forces Armées congolaises (FAC), déployée dans la capitale, à l'Ouest et au Sud (mais mal entraînés), 2000 à 5000 soldats angolais (soucieux de contrôler également les allées et venues de la rébellion de l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA) de Jonas SAVIMBI), 2000 Namibiens, 12000 hommes du Zimbabwe, renforcés dans la région du Kivu pour les milices tribales mayi-mayi et des groupes rwandais Interhamwe ou des ex forces Armées Rwandaises (ex FAR) fugitifs et réfugiés hutus ayant participé au génocide en 1994.

Anne-Cécile Robert « Au Rwanda, vivre avec le génocide »

Dans le camp adverse, les rebelles du MCD-G (région de Goma), du RCD-ML (Bunia), du MLC (Equateur), soit environ 25000 combattants, appuyés par des corps Expéditionnaires Rwandais (17 à 25000 hommes) et Ougandais (10.000), cinq mouvements armés Ougandais cherchent à utiliser le nord-Est du Congo comme « Sanctuaire », de même que les rebelles hutus, burundais, tandis que les Forces Armées de ces pays (à commandement tutsi) se sont attribués un « droit de poursuite » à l'intérieur du Congo Kinshasa. La plupart des acteurs de cette guerre (et notamment le Rwanda, l'Ouganda et le Zimbabwe) en profiter parfois avec les apparences de la légalité pour piller les richesses minières des zones dont ils ont le contrôle. Laurent Désiré KABILA était devenu encombrant, y compris pour ses alliés, cherchant une porte de sortie au « borbier » Congolais.

Pour l'ex-chef des services de renseignements du Maréchal MOBUTU, l'assassin de KABILA faisait partie d'un groupe de cinq jeunes gardes du corps originaires de l'Est, proches du général Anselme MASASU, dont le Président KABILA avait ordonné l'exécution en novembre dernier au Katanga, ainsi que celle d'une trentaine de ses compagnons. Les assassins seraient alors les « kadogo » : Les enfants soldats qui avaient appuyé Laurent KABILA dans sa marche victorieuse sur Kinshasa la Capitale. Après quelques jours de désarroi et de tension entre clans qui expliquent les retards, mensonges et contradiction « à la soviétique » autour de l'annonce de la mort du « Mzee » (l'ancien, le sage) la solution « dynastique » a été préférée, pour conjurer la réaction de la rue (risques d'émeutes dans la Capitale) et celle des pays de la région (qui auraient pu profiter de la confusion pour pousser leur avantage). A l'issue d'une course de vitesse engagée entre plusieurs clans, le Général Major Joseph KABILA soit—disant des enfants du Président assassiné qui commandait l'armée de terre, accédera au pouvoir à Kinshasa, tout en restant « encadré par une sorte de conseil de régence, sous la protection des janissaires Zimbabwéens et Angolais. Joseph - KABILA est devenu en quelques jours « le plus jeune Président du monde de 29 ans », et le quatrième chef de l'exécutif Congolais, héritant d'un géant divisé en deux ou trois zones, où l'Etat n'existe plus. Dans son premier discours à la nation, le 26 janvier 2001 il a promis l'« ouverture » du régime hérité de Laurent KABILA, mais demandé d'abord « le retrait immédiat et sans condition des envahisseurs » et l'application des accords de Lusaka. Le Général Major a affirmé : « l'armée dont je suis l'émanation n'a pas vocation à accepter le pouvoir, mais à restaurer l'intégrité du territoire ». Il a prôné une relance du dialogue Inter congolais, invitant « tous les partis politiques à se joindre sans réserve au processus de Libreville ». Il s'est déclaré en faveur de la libéralisation économique, qui devra inclure « le marché des diamants » et la « libre circulation des devises ».

Ceci est d'autant plus vrai pour un gestionnaire de conflit que je suis la méthode choisie par les belligérants est une guerre totale et sauvage. On incendie tout, on bombarde tout. On massacre : enfants, femmes, hommes, et vieillards s'ils ne sont pas déportés. On emporte tout ce que l'on peut amener. Les églises, les hôpitaux, les écoles et les lieux saints ne sont pas épargnés.

Si la guerre est parfois inévitable, sa durée et ses atrocités peuvent bien être limitée grâce aux négociations. Faire la guerre et négocier la paix ne font qu'un.

L'ACCORD DE LUSAKA

Il a été en juillet et août 1999 à Lusaka, par les gouvernements Congolais, namibien, rwandais, ougandais, zimbabwéen, angolais, ainsi que par les rebelles du Mouvement de Libération du Congo (MLC) et du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), qui contrôlent l'Est du pays.

Cet accord prévoyait un cessez-le-feu contrôlé par l'ONU et le désarmement de tous les groupes armés ; la formation d'une commission militaires Conjointe comme prélude au déploiement d'une Force onusienne de 5000 hommes (la MONUC), le retrait de la République Démocratique du Congo de toutes les Forces étrangères, une protection pour tous les groupes ethniques, le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays, et l'ouverture d'un « dialogue national » entre gouvernement, opposition, groupes d'ex-rebelles, menant à des élections.

En pratique, l'accord n'était jamais entré en vigueur, notamment en de la réserve du Président Laurent Désiré KABILA.

CHAPITRE III JOSEPH-KABILA AU POUVOIR

Désavouer par la population Congolaise Laurent Désiré KABILA n'a pas pu répondre à l'aspiration de son peuple. Il sera abattu dans son palais c'est ainsi que le pouvoir sera confié à Joseph KABILA.

VERS UN « SOMMET DE LA VERITE »

La disparition du « Mzee » KABILA, semble ouvrir la voie à un retrait progressif des Forces étrangères d'occupation, sous les auspices du conseil de sécurité de l'ONU qui a auditionné le nouveau chef de l'Etat dès le 02 février à New York ; et à un déblocage du « dialogue inter congolais », avec la médiation du président gabonais, Omar BONGO. Une réunion du comité de prévention et de gestion des conflits de l'organisation de l'Unité Africaine (OUA) est également programmé. Le changement de président à Kinshasa a donné lieu à de pressantes démarches diplomatiques, tournées dans les Grands Lacs du ministre belge des affaires étrangères et de l'envoyé spécial de l'Union européenne, entrevue avec le Président sud-Africain, séjour du nouveau chef de l'Etat à Washington et à New York, occasion d'une première rencontre avec le Président rwandais Paul KAGAME, visant à réactiver l'accord de Lusaka et à organiser un « sommet de la vérité ». La Belgique ; ancienne puissance coloniale, qui exercera la Présidence de l'Union Européenne à partir du 1^{er} juillet 2001, souhaite favoriser une solution régionale.

L'Angola et le Zimbabwe auraient « la tentation de sortir » du conflit en RDC. Le Président rwandais, de plus en plus critiqué dans son pays, a déclaré de son côté que Lusaka restait une « une base de travail viable ». Et le président Ougandais, Yoweri MUSEVENI, a envisagé, dès la fin janvier, un retrait de ses troupes, affirmant que les « buts de son pays ont été atteints » (aidé aux Congolais de l'Est, et sécurisation de la frontière pour en éloigner les rebelles Ougandais). « On ne peut éternellement se faire accuser de rester au Congo pour y voler de l'Or » a-t-il déclaré au quotidien New vision de Kampala. Un mouvement de Libération du Congo de Jean-Pierre BEMBA, exhortait début février le jeune président à entamer des négociations de Paix.

DIALOGUE INTER-CONGOLAIS

Le « Dialogue Inter Congolais » est la désignation officielle du processus de négociation institué aux termes de l'Accord de Lusaka de 1999 en vue de trouver un règlement politique aux graves crises de gouvernance qui assaillent depuis de longues années la République Démocratique du Congo. Malgré le soutien ardent apporté par la Communauté Internationale, avec les Nations Unies en tête, le Dialogue, qui a pris fin le 02 avril 2003 à Sun City en Afrique du sud, était essentiellement un processus africain ; conçu et piloté par des Africains. Sa gestion et son issue, ainsi que les leçons qui ont pu en être tirées, représentent une contribution certaine au stock grandissant d'expérience en matière de résolution des conflits et de reconstruction nationale dans le contexte africain.

L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Comme l'indique son classement, il s'agit d'un accord de cessez-le-feu, c'est-à-dire un règlement à caractère ad hoc en attendant qu'une solution définitive soit trouvée au conflit. En terme militaires conventionnels, l'Accord envisageait la cessation des hostilités, à la quelle devraient succéder le désengagement des Forces armées, la libération des otages et l'échange des prisonniers de guerre, le désarmement des groupes armés et le retrait méthodique des Forces étrangères. L'accord de cessez-le-feu signé à Lusaka pendant la période Juillet-Août 1999, par toutes les parties belligérantes au conflit Congolais, jette les bases du processus de négociation et une paix durable dans ce pays ravagé par la guerre.

Les signataires de l'accord, rappelés ici pour mémoire, étaient le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), le Mouvement de Libération du Congo (MLC) les Républiques d'Angola, de Namibie, du Zimbabwe, du Rwanda et de l'Ouganda. L'acte historique de la signature s'est déroulé devant les témoins suivants : La République de Zambie, la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADEC), l'Organisation de l'Union Africaine (OAU) et les Nations Unies (ONU). La marche de l'Accord de cessez-le-feu est considérée comme une voie réaliste vers la réunification du pays, la réconciliation nationale et une paix durable. En attendant la tenue d'élections démocratique, l'objectif à poursuivre est de mettre en place une administration de transition au Congo Kinshasa dont la composition et la gestion seraient sous-entendue par les principes de consensus et d'inclusivité. A cette fin, l'accord réclame des négociations, au sein d'un forum dénommé le « Dialogue Inter -Congolais », pour trouver une convergence nécessaire des positions. L'Accord dispose que les parties s'entendraient sur le choix d'un facilitateur neutre qui serait chargé de la responsabilité de planifier, d'organiser et de diriger les négociations. Au sujet d'un facilitateur plusieurs Associations de la société civile étaient engagées pour donner des propositions entre autre le choix par exemple du Comité de facilitation San't Egidio (Rome, Italie), Francophonie (Paris, France) et l'OUA, les ONG des droits de l'homme estiment qu'elles peuvent continuer leur mission, en associant le « Centre International des Droits de la personne et du Développement Démocratique (Montréal, Canada). Malgré les propositions faites par les ONG des droits de l'homme sur le choix de facilitateur et le lieu de la tenue du Dialogue Inter -Congolais. Des directives sur le choix d'un tel facilitateur soulignent les critères d'expérience pertinente, de la crédibilité sur le plan International, d'une réputation de neutralité, et de l'autorité morale. En l'occurrence, des consultations à ce sujet, conduites avec le concours du Secrétaire Général de l'OUA, ont abouti au choix consensuel de SIR KETUMILE MASIRE, ancien Président du Botswana. Ce choix s'est décidé en décembre 1999. SI KETUMILE entame sa mission en tant que facilitateur du Dialogue Inter -Congolais en janvier 2000. A partir de février, jusqu'à la fin de mai 2000, SIR KETUMILE a tenu des consultations avec les congolais, et autres parties

intéressées, sur des questions préliminaires et logistiques en vue du lancement du Dialogue. La réunion préparatoire à Cotonou, République du Bénin, du 6 juin 2000 a échoué en raison de réserve du Président Laurent Désiré KABILA qui n'a pas pu donner des titres de voyage auprès des autorités locales. L'incident semble en même temps signaler une certaine froideur dans l'attitude adoptée par le gouvernement de Kinshasa à l'endroit du processus de négociations et de la mission de facilitation. Les autorités ont poussé la méfiance jusqu'à ordonner la fermeture du bureau de la facilitation à Kinshasa devant le rejet de leur proposition de nommer un co-facilitateur à la tête du processus de négociations. Heureusement, la mesure de fermeture du bureau a été levée sous peu grâce à l'intervention des acteurs externes. Cependant, les autorités gouvernementales n'en ont pas moins persisté dans la poursuite de l'attitude de non coopération à l'égard du facilitateur, et a effectivement réussi à bloquer le processus pendant au cours de l'an 2000, la mission de la facilitation n'a pu livrer les résultats escomptés. La disparition du « Mzee » KABILA le 16 janvier 2001 semble donner une image très inquiétante pour l'avenir du processus. Pour tant, cette année-là allait voir des progrès considérables dans les efforts pour mettre en branle les négociations. Le successeur de Laurent Désiré KABILA n'a pas tardé à démontrer son désir de revoir la politique gouvernementale en place. Cette nouvelle assurance de coopération a aidé à engendrer une nouvelle dynamique que le facilitateur a tôt fait d'exploiter. Il a renouvelé les contacts avec les Nations Unies, les acteurs régionaux et les autres parties intéressées. A la suite d'une nouvelle série de consultations limitées aux parties signataires de l'Accord de Lusaka, le comité préparatoire, qui comptait 74 délégués représentant toutes les cinq composantes, s'est réuni le 20 Août pour discuter et convenir de l'ordre du jour, du format, du lieu et des dates du Dialogue. A l'issue de leurs délibérations, le 25 août, les délégués ont réussi à rédiger le projet d'ordre du jour ainsi que le projet de règlement intérieur du forum, et avaient en outre porté leur choix sur Addis Abeba, Ethiopie, comme lieu des négociations. L'enthousiasme général était tel que la réunion a insisté sur le 15 octobre comme date d'ouverture du forum, même en dépit des réserves exprimées au sujet du peu de temps qui restait pour accomplir toutes les démarches nécessaires. En dernier lieu, un acte d'engagement a été signé par toutes les délégations. Par cet acte, les signataires s'engageaient à respecter les principes du dialogue et de la réconciliation et à soutenir entièrement l'esprit de l'accord de Lusaka. La session inaugurale tenue à Addis Abeba, du 15 au 19 octobre 2001, a marqué le début officiel du processus de négociations politiques. L'occasion solennelle a été présidée par le Facilitateur, y ont assisté leurs Excellences Messieurs Meles Zenawi, premier Ministre de République Fédérale d'Ethiopie, Frederik CHILUBA, président de la République de Zambie et Médiateur, aux termes de l'Accord de Lusaka, chargé de la responsabilité de coordonner les efforts pour mettre fin aux conflits en R D Congo, et Amara ESSY secrétaire général de l'organisation de l'Unité Africaine.

Il convient de rappeler que la pression et toute part, en faveur de négociations politiques ne faisait que refléter le sentiment d'outrage très largement partagé et l'inquiétude généralement rependue devant la situation d'urgence sans précédente créée en RD Congo à la suite du concours de plusieurs crises nationales graves. Ces, elles-mêmes l'héritage de longues de années d'exclusion politique, présentaient des aspects politiques, militaires, économiques et humanitaires. L'effet cumulatif en a été la décimation de la quasi-totalité de l'infrastructure socio-économique du pays. Une autre conséquence de la situation tragique a été la perte massive en vies humaines et les conditions désastreuses d'anarchie et d'insécurité où des millions de citoyens avaient été déracinés et contraints à fuir leur domicile en tant que réfugiés ou personnes intérieurement déplacées. Au-delà du danger évident que cela posait pour l'intégrité territoriale de la R D Congo, les effets pernicieux d'une situation tellement chaotique comprenaient de réelles menaces pour la sécurité à l'échelle de toute la région des Grands lacs. En l'occurrence, la session d'Addis Abeba ne s'est pas avérée être l'occasion

révée pour l'exploration approfondie des questions complexes qui sous-tendaient les crises en RD Congo. En premier lieu, des contraintes de trésorerie avaient obligé le facilitateur à limiter la participation à 15 délégués par groupe, à l'encontre du quota de 60 convenus auparavant par la réunion préparatoire de Gaborone. Cette situation a présenté d'emblée la difficulté de réunir un forum crédible, qui serait suffisamment représentatif de la grande diversité de la population du pays et des parties prenantes du processus. Par ailleurs, et de façon générale, la nécessité était faite sentir d'un élargissement de la base de participation, afin de rendre le forum réellement inclusif. Des arguments très convaincants ont été exposés, notamment, en faveur de l'implication d'autres acteurs dont la participation n'avait pas été spécifiquement envisagée par l'Accord de Lusaka mais, qui n'en restaient pas moins très pertinents dans le contexte politique actuel de la RD Congo. Ces acteurs comprenaient des femmes, des leaders traditionnels et religieux, ainsi que des groupes de l'opposition armée et non armée qui n'avaient pas été inclus dans le schéma initial, tels que la diaspora et des groupements des milices mayi-mayi. Le peu de temps qui restait pour trouver des solutions adéquates à toutes ces questions a fait que la date du 15 octobre est arrivée quelque peu trop vite. Les discussions sur les différentes manières de s'accommoder d'une situation imparfaite ont traîné en longueur et sont restées sans conclusion nette. Et, lorsque la composante du gouvernement perdant patience, a retiré sa participation, il ne restait guère de choix : La session a dû être suspendue au bout de cinq jours seulement sur la durée de 45 jours prévue, afin de permettre une préparation minutieuse. S'agissant des questions politiques, un soutien précieux a été fourni par le Département des Affaires politiques des Nations Unies sous forme d'initiatives parallèles destinées à aider, à aplanir les questions sensibles identifiées comme sources de division entre les parties belligérantes.

Plusieurs consultations ont été faites pour trouver une solution à la question de la représentation, qui d'était avérée être un obstacle crucial à Addis Abeba.

D'autres consultations entre les parties ont eu lieu à Genève en janvier 2002 ; avec comme objectif de préparer le terrain pour les leaders de trois parties. L'occasion du sommet devait en outre servir à écarter toute autre obstacle politique. Toutefois, le sommet ne s'est jamais matérialisé. Pendant ce temps, les représentants des composantes non armée, à avoir les parties de l'opposition politique et de la société civile, avaient également été invités à Bruxelles par le gouvernement belge, dans l'intention de les motiver et de les aider à définir des positions de négociations pouvant contribuer plus tard à la recherche d'une convergence des positions lors du Dialogue. Le domaine de la mobilisation des ressources a également fait l'objet d'une attention particulière. Le soutien financier reçu de la part de la République d'Afrique du Sud, des Etats-Unis, du Canada, du Japon et du Royaume de Belgique, entre autre, ainsi que le soutien technique fourni par les Nations Unies, ont fait que la situation des ressources de l'équipe de la facilitation était nettement plus sûre qu'elle n'avait été à Addis Abeba. Tout ces efforts ont eu résultat cumulatif de rendre possible une nouvelle convocation du forum à Sun City, Afrique du Sud, le 25 février 2002, sous une forme plus inclusive et sur une base organisationnelle plus solide.

LA BONNE VOIE, EN FIN.

La session de Sun City a attiré des participants de tous les groupes ou fractions des intéressés, tant armés que non armés. Ceux-ci étaient classés en 5 composantes (à savoir les trois parties signataires de l'accord de cessez le feu plus l'opposition politique établie et les organisations de la société civile/Forces vives) et 3 entités (à savoir le RCD-ML, le RCD/National et les Mayi-Mayi). En tout, 362 délégués se sont réunis pour constituer le forum. Ont assisté à la cérémonie qui a marqué la reprise du forum. Son Excellence Monsieur THABO MBEKI, Président de la République d'Afrique du Sud, son Excellence Monsieur LEVY MWANA WASA, Président de la République de Zambie et Médiateur du processus de Lusaka, son Excellence Monsieur BAKILI MULUZI, Président de la République du Malawi et Président

de la SADEC, Monsieur ALHAJI ATIKU ABUBAKAR, vice Président de la République Fédérale du Nigeria, Monsieur AMARA ESSY, secrétaire Général de l'OUA et le Représentant du secrétaire Général des Nations Unies. Etaient également présent à la cérémonie son Excellence Monsieur Joseph KABILA, Président de la République Démocratique du Congo, et le docteur Adolphe ONUSUMBA, Président du RCD.

L'occasion, qui a été honorée aussi par la présence de nombreux dignitaires locaux, ainsi que par ceux de divers représentants de corps diplomatiques et des organisations régionales et internationales, s'est déroulée sous la présidence du facilitateur, SI KETUMILE MASIRE. Malgré les meilleures intentions des uns et des autres, le démarrage du travail de fond du dialogue allait subir de nouveau retard. Des désaccords résiduels sur des questions touchant à la représentation de l'opposition politique non armée, d'un part, et au groupe des milices mayi'-mayi', d'autre part, avaient engendré une dispute violente qui, pour certains, compromettait la faisabilité de négociations sérieuses, puisqu'un nombre important d'acteurs avaient choisi de retenir leur participation effective en attendant une résolution satisfaisante de ces questions.

En l'occurrence, les délibérations officielles ont dû être suspendues pendant que l'on recherchait des moyens de sortir de l'impasse. Des consultations reprises à cette fin ont heureusement abouti à des compromis possibles. Sorti de l'impasse, le forum s'est réuni à nouveau en session plénière et chaque partie pouvait exposer sa perspective sur les crises du point de vue de la nature, des causes et des conséquences, ainsi que sa vision quant à la voie à suivre désormais. Tout, les participants aux négociations politiques Inter Congolaises : délégués du gouvernement de la République Démocratique du Congo, du Rassemblement Congolais pour la Démocratie, du Mouvement de Libération du Congo, des principales organisations et formations de l'opposition politique, des forces vives de la Nation, du Rassemblement Congolais pour la Démocratie National et des mayi'-mayi, réunis à Sun City, en République Sud Africaine se sont convenus ce qui suit : Avoir

- une transition dans le délai imparti
- un recours éventuel à l'expertise de l'organisation des Nations Unies pour une évaluation objective, l'établissement des responsabilités et la définition des modalités de réparation,
- la sécurité à l'intérieur de la RDC et dans la sous région doit nécessairement passer par la mise en place de nouvelles institutions et d'Etat de droit qui soit démocratique et qui garantisse la partage des pouvoirs et une bonne gouvernance,
- la sécurité à l'intérieur de la RDC et dans la sous-région suppose également des élections libres et transparentes,
- la sécurité à l'intérieur de la RDC et dans la sous-région devra passer par une véritable Réconciliation nationale, tant des congolais entre eux qu'entre les congolais et leurs voisins, et d'une véritable révolution de la culture politique. Nous devons reforgez la notion de Nation Congolaise et prise de conscience de vivre ensemble avec des réalités diverses moins enrichissantes,
- une création de nouvelles relations de bonne intelligence de la RDC avec ses voisins ; que les concepteurs du génocide rwandais qui se trouveraient sur le territoire de la RDC soient arrêtés et remis au Tribunal Pénal International pour le Rwanda, la création de mécanismes de sécurisation de toutes les ethnies congolaises.
- La présence d'observateurs internationaux, de même que la requalification de la mission de la MONUC dans le sens d'une mission de désarmement et de maintien de la paix.
- L'éradication de la pauvreté et de la misère, sources de conflits,

- La demande à la communauté Internationale de maintenir son intérêt et son soutien, en accompagnant les efforts des autorités de la transition et du peuple congolais, pour consolider la paix et la stabilité en République Démocratique du Congo.
- La mise en place d'une institution nationale indépendante chargée de mener à bonne fin le processus électoral « La Commission Electorale Indépendante avec l'appui de l'ONU et dans le cadre de la MONUC, un soutien actif à la sécurisation des institutions de la transition issues du Dialogue Inter –Congolais.
- L'implication des témoins internationaux, nationaux, notamment l'organisation des Nations Unies, l'Union Africaine, l'Union Européenne, la SADEC, la CEEAC, la Zambie, la République sud Africaine notamment dans l'application des résolutions issues du dialogue Inter –Congolais de Sun -city.
- La formation d'une armée nationale restructurée et intégré :
Formation de la nouvelle armée congolaise dont les éléments seront issus des Forces Armées Congolaises, des Forces du Rassemblement Congolais pour la Démocratie et du Mouvement pour la Libération du Congo ;
- La démocratisation et réinsertion des enfants soldats et des personnes vulnérables, les mécanismes de recrutement en vue de l'intégration des Mai-Mai et autres groupes militaires et paramilitaires dans l'armée et la police nationales ;
- La lutte contre la pauvreté,
- Le démarrage du processus de réhabilitation et de reconstruction de la République Démocratique du Congo.

Les causes de la guerre et ses conséquences humanitaires sociales et culturelles.

Si les congolais se sont retrouvés à Sun city, c'est suite à la situation de conflits qui les opposent. Les échanges ont relevé que les causes de la guerre en République Démocratique du Congo sont multiformes, variées et complexes. On est tenté de dire que ces causes sont de plusieurs ordres dont les causes politiques, économiques et financières, sociales et culturelles, morales et psychologiques, institutionnelles et des causes d'attitudes, de comportements et de perceptions. Ces causes peuvent être classées en causes endogènes et exogènes. En fin, nous pouvons les classer en causes immédiates et lointaines.

En effet, il était apparu clairement, à la lumière du répertoire des causes, que le conflit affecte la République Démocratique du Congo et qui réunit toutes les parties prenantes à Sun City, est le résultat de la situation sociale, de décisions politiques et économiques, d'attitudes, de comportements, d'événements et de perceptions dont la survenance de certains remontent loin dans le temps. Les conséquences de la guerre sont, elles aussi nombreuses et variées ; elles sont vraiment tragiques. Avant d'examiner les coûts directs ou indirects que la population congolaise a payés et continue de payer dans le domaine humanitaire, social, culturel, et environnemental pour cette guerre, il convient de relever quelques-unes des conséquences institutionnelles. Sous l'admiration des structures traditionnelles et celles des mécanismes de fonctionnement des entités politico administratives. La guerre a entraîné une insécurité généralisée à travers tout le pays ayant contribué davantage à saper toutes les initiatives d'imaginables, au bouleversement de toutes les formes d'organisation sociale et instaurer la peur et la méfiance un peu partout dans le pays. Dans le domaine humanitaire, il résulte du fait que la population congolaise se trouve actuellement dans une situation humanitaire catastrophique ; sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Le nombre de décès dû directement et indirectement à la guerre varie entre 2.700.000 et 3.500.000(1). Il s'agit des estimations et non des évidences absolues.

Par ailleurs, il a été relevé que la guerre en République Démocratique du Congo affecte directement ou indirectement plus de 20.000.000 de personnes du fait de la destruction des

infrastructures ,de manque d'accès aux soins médicaux et à la scolarisation, à l'eau potable,cause de la malnutrition,de la propagation de VIH/SIDA, du paludisme,de la tuberculose,et de l'accroissement du chômage qui a atteint pratiquement cinquante pour cent de la population. La situation précaire dans laquelle vivait depuis plusieurs années la population s'est trouvée aggravée depuis 1996 engendrant outre la fragilisation totale du tissu socio-économique, des violations graves des droits de l'homme, l'insécurité généralisée des personnes et des biens, et surtout les dysfonctionnements graves du niveau des institutions administratives et judiciaires sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Ces évolutions dramatiques ont donné lieu à des situations humanitaires très préoccupantes qui appellent des réponses urgentes. A ce stade,il convient de noter que les deux guerres ont laissé entre 1000.000 et 2000.000 d'orphelins et de veuves en République Démocratique de Congo. Plus de 3.000.000 personnes ont fui leurs villes ou villages ravagés par la guerre ou à cause de l'insécurité. Ces personnes déplacées ont tout perdu : maisons, moyens de substance, emplois, activités économiques et se trouvent à l'heure actuelle démunies, dispersées à travers le pays vivant pratiquement à la limite de la mendicité et de la clochardisation. Parmi ces personnes, on compte un grand nombre de femmes, d'enfants, de personnes vivant avec handicap et de personnes de troisième âge victime de malnutrition et surtout de soin de santé. Des catégories les plus vulnérables sont constituées par les femmes les enfants, les personnes du troisième âge et celle de la guerre, aux traumatismes psychologiques. Quant aux réfugiés,ils sont estimés à plus de 500.000 congolais dispersés dans les pays voisins de la République Démocratique du Congo à savoir l'Angola,le Burundi,la République Centre africaine,la République du Congo,le Rwanda,la Tanzanie,la Zambie mais aussi dans les pays tels que le Botswana,le Malawi,le Mozambique,la République sud Africaine et le Zimbabwe. Un certain nombre de réfugiés et d'exilés politiques vivent dans d'autres pays africains, en Europe et en Amérique du nord. La République Démocratique du Congo est à construire au sens plein du terme, surtout, son secteur social à la lumière de la faible proportion du budget alloué à ce secteur depuis des décennies. Il n'est pas exagéré de dire que la santé des populations n'a jamais été perçue comme un droit fondamental des citoyens ni comme base du développement socioéconomique dans le pays. La guerre est venue encore accentuer ces déséquilibres sociaux plongeant les populations congolaises dans une précarité sans précédent. Au plan sanitaire la situation est plus que désastreuse. Les destructions des infrastructures hospitalières et sanitaires ont davantage sinistré ce sous secteur caractérisé déjà par l'insuffisance des infrastructures, le manque ou l'insuffisance des médicaments et des équipements le coût élevé et incontrôlé des soins. La République Démocratique du Congo connaît à l'heure actuelle une recrudescence des maladies jadis contrôlées, une prévalence élevée des infections sexuellement transmissible et du VIH/SIDA, un taux excessif de mortalité infantile et mortelle, une répartition inégale des professionnels de santé entre les milieux rural et urbain ainsi que leur démotivation. Il n'est pas surprenant dans ces conditions de noter que l'Etat se trouve dans l'incapacité d'assurer les soins de santé de base et la population dans l'incapacité d'accéder aux soins de santé. Il y a un manque généralisé des médicaments de première nécessité alors que le taux de couverture vaccinale et sanitaire est en constante baisse dans tout le pays. La situation d'insécurité généralisée a favorisé le pillage systématique du matériel et des équipements métaux. La paupérisation croissante de la population tant en milieux urbains que dans les zones rurales a entraîné une augmentation du taux de malnutrition, de la mortalité et de la morbidité. Les taux du paludisme, de la tuberculose, de l'hypertension et de la fièvre typhoïde ont atteint des niveaux alarmants. Dans l'éducation la situation est plus que déplorable, caractérisée par des taux de scolarisation de plus en plus bas plus de cinq millions d'enfants ne pouvant accéder à l'école à cause de la guerre. (1) Pire, des

milliers d'enfants en âge d'aller à l'école sont recrutés par les belligérants et les groupes armés. La destruction de nombreuses infrastructures scolaires, des équipements et des matériels pédagogiques a contribué également à rendre l'enseignement précaire en RDC. Tous ces facteurs ajoutés à la paupérisation croissante de tous les ménages ont conduit à la baisse de la qualité de l'enseignement, à une déperdition accrue à tous les niveaux. L'état de dégradation prononcé des conditions de vie et de travail du personnel et des apprenants a fait presque disparaître les valeurs morales dans le système éducatif de la République Démocratique du Congo. Dans la société, les familles et les ménages ; la guerre est venue compromettre davantage toutes les valeurs morales et toutes les vertus.

Ainsi, le conflit armé a entraîné notamment la déstabilisation des foyers, la séparation ou le divorce des parents, l'accroissement des enfants abandonnés, des enfants nés hors mariage, des jeunes délinquants, des analphabètes, la prostitution, la promiscuité, l'augmentation du nombre de femmes chefs de familles, du nombre des filles mères, la négation des valeurs ethniques et morales caractérisées par les viols, l'inceste, la pédophilie, le mauvais traitement des femmes. La guerre est venue accentuer l'exercice des petits métiers par les enfants pour la survie, elle est venue compromettre les valeurs de solidarité conduisant à l'abandon des personnes de troisième âge et de celles vivant avec handicap physique ou mental. A toutes ces catégories, il faut ajouter les invalides de guerre et les prisonniers qui ne bénéficient pratiquement d'aucune assistance humaine digne. Il convient de noter, par ailleurs, que la guerre est venue exacerber la discrimination de la jeunesse, au déracinement des jeunes congolais, alors qu'il n'existe déjà pas une politique réelle d'encadrement de cette jeunesse qui est abandonnée à elle-même, laissée pour compte, clochardisée, exposée à la toxicomanie, à la criminalité et aux maladies, notamment, la tuberculose, le SIDA et les infections sexuellement transmises. Les sports et les loisirs n'ont pas été épargnés par la guerre qui a endommagé ou détruit nombre d'infrastructures dans ce domaine.

Au niveau de l'emploi, il n'est pas exagéré de faire observer que le conflit armé en République Démocratique du Congo, expose plus de 20 millions de personnes au chômage chronique alors qu'il y a une menace persistante de la famine contre près de 16 millions de personnes. La paupérisation accrue des populations, en particulier, des femmes et le non-paiement chronique des salaires exposent davantage les populations congolaises à une misère sociale atroce et les privent d'avoir accès aux services sociaux de base que sont le logement, l'eau potable, fortement perturbés à cause de la situation de ce conflit armé qui a porté un coup très dur aux voies de communication, aux systèmes de fourniture d'électricité et d'approvisionnement en eau potable. En fin, les dégâts importants causés aux édifices religieux, publics, privés et même aux installations collectives contrarient toutes les mesures susceptibles d'offrir des structures d'accueil aux orphelins, aux enfants abandonnés et enfants de la rue, ainsi qu'aux personnes et enfants à démobiliser. La guerre en République Démocratique du Congo n'a pas eu seulement qu'une incidence humaine et sociale catastrophique. Elle a aussi un grave tort à l'environnement non seulement dans les zones où les affrontements armés ont eu lieu, mais également à divers autres endroits du pays à cause de l'existence de trois administrations territoriales au quelles des situation de bonne gouvernance ont parfois échappé compte tenu de l'immensité du territoire de la République Démocratique du Congo. En plus des deux guerre, il faut rappeler la présence des réfugiés rwandais en République Démocratique du Congo qui n'ont pas non plus épargné l'environnement ont pris la forme :

- Destruction de la faune et de la flore, notamment par la déforestation liée à l'exploitation intensive des ressources forestières, l'exploitation abusive de bois de chauffage et des plantes médicinales, l'extermination et la déportation des espèces animales rares (Okapi, Rhinocéros blanc, Gorille blanc des montagnes et Eléphant),

- Destruction des parcs nationaux, des réserves et autres sites protégés,
- Occupation et exploitation illégales des parcs nationaux, des réserves et autres sites protégés,
- Lotissement anarchique des parcs des parcs nationaux, des réserves et autres sites classés comme patrimoine mondial,
- Extension des parcs nationaux sans tenir compte de la présence des populations autochtones dans les espaces géographiques considérés,
- Insalubrité publique prononcée (cas d'accumulation des déchets ménagers, des excréments et pollution des eaux usées dans le milieu urbain, en particulier) et pollution des ressources en eau potable, pollution de l'air (explosion des munitions, surpopulation des villes et éruption volcanique),
- Erosion et éboulement et,
- Présence des mines anti-personnelles dans certains espaces fréquentés par la population.

Ajoutons aussi que les symboles des valeurs spirituelles, traditionnelles et coutumières n'ont pas été épargnés dans les affrontements armés des belligérants et des groupes armés. Ces affrontements ont entraîné notamment :

- La destruction des édifices religieux,
- Des assassinats et massacres de membres des confessions religieuses et des chefs traditionnels ;
- La destruction et la déportation des chefs traditionnels ; et des chefs de familles ;
- La destruction, parfois, inexplicable des villages.

Par ailleurs, le conflit en République Démocratique du Congo a causé des clivages relativement importants entre certaines communautés ethniques et a entraîné ou exacerbé, certaines attitudes et comportements sociaux tels que :

- Les stéréotypes sociaux négatifs et les discriminations dans la vie sociale ;
- Les complexes de supériorité de certains clans ou groupes socioéconomiques ;
- Les milices et bandes armées tribales-ethniques ;
- L'intolérance tribale-ethnique et la xénophobie ;
- Les idéologies ethnocentristes exogènes ;
- La manipulation politique et la résurgence du passé par des Congolais en mal de positionnement politique ;
- Des conflits fonciers ;
- Des conflits liés à une conscience ethnique exacerbée au détriment d'autres identités.

Il s'agit, en fait, d'autant d'attitudes et de comportements regrettables qui sont entrainés de s'infiltrer dans la société congolaise à la faveur de ce conflit et qui risquent d'entamer sérieusement la cohésion et l'unité de la société et du pays.

Les causes qui ont amenés notre peuple aux résolutions précitées pour un Congo fort.

CHAPITRE IV LA CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE A LA REALITE DE LA RDC

Il sera essentiellement question dans ce chapitre de parler de la façon dont la culture de la paix est en train de s'implanter dans l'esprit des Congolais. Elle est défie par les Nations Unies comme l'ensemble de valeurs, des attitudes et des comportements qui traduisent le respect de la vie, de la personne humaine et de sa dignité, de tous les droits de l'homme, le rejet de la violence sous toutes ses formes et l'attachement aux principes de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance et de compréhension tant entre les peuples qu'entre les groupes et entre les individus. La culture de la paix de la non-violence est un processus pour la République Démocratique du Congo (RDC), une école que tout congolais doit apprendre pour une paix durable.

QU'EST -CE QUE LA CULTURE DE LA PAIX ?

La culture de la paix, c'est l'ensemble des valeurs des attitudes et des comportements qui traduisent le respect de la vie, de la dignité de la personne humaine et de sa dignité de tous les droits de l'homme, le rejet de la violence sous toutes ses formes et l'attachement aux principes de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance et de compréhension tant entre les peuples qu'entre les groupes et entre les individus. (10)

En d'autres termes la culture de la paix est une voie vers un changement intégrale d'un comportement de violence à un comportement de la non-violence, un comportement de la guerre à un comportement de la paix. La culture de la paix est un processus que nous devons intégrer dans notre pays, tout en rejetant la violence sous toutes ses formes par exemple : Séquestrez les véhicules par les étudiants pour revendiquer leur droit de transport, cette façon violente de revendiquer son droit est une source de désordres, elle ne peut pas donner naissance à une paix durable ni à une solution.

Les oppositions politiques de notre pays constitutionnelles ou non constitutionnelles qui divisent les peuples empêchent la culture de la paix, car la culture de la division engendre la haine et cette haine engendre la violence. Nous ne sommes plus à la période de cultiver dans les peuples une culture de la division, de la haine et une justice vengeresse qui cherchera à détruire encore notre peuple mais nous sommes pendant la période de bannir la culture de la violence pour une culture de la paix qui repose sur les négociations pacifiques des conflits, le pardon et l'amour.

Il est aujourd'hui possible dans notre pays de contraindre le pouvoir dictatorial par le dialogue et la voie des élections.

La culture de la violence qui pousse les militaires et civils de piller volontairement les biens publics, privés et autres actes de violence ne peuvent pas amener notre pays à une paix véritable.

Seule la voie d'un dialogue national peut nous amener à une paix durable.

Chacun de nous doit faire un effort de lutter contre la violence.

Il est nécessaire de sauvegarder des vies humaines que de compter sur ses intérêts au nom du peuple meurtri, pauvre comme le cas des affrontements du 22 au 23 mars 2007 entre les militaires de Jean Pierre BEMBA et l'armée régulière de Joseph KABILA pour des raisons de leurs intérêts beaucoup de gens qui sont morts et aujourd'hui le peuple n'a pas confiance ni a KABILA ni a BEMBA à cause de la violence. Un seigneur de guerre ne deviendra jamais un artisan de la paix par le simple fait de prononcer le mot « **cultivons la paix** ».

Les guerres sont venues perturber la paix dans notre pays. La culture de la paix et de la non-violence est un processus que nous devons intégrer dans notre pays.

Pour que l'on arrive à une paix durable nous devons éviter la politique de l'exclusion, la paix unie n'exclut pas et aussi éviter la politique de la chaise vide la paix c'est vivre avec les autres, être à côté des autres on ne peut pas faire la paix seule.

Pour que la culture de la paix et de la non-violence devienne une réalité vivante en République Démocratique du Congo, les congolaises et les congolais doivent vivre en amis et non pas en ennemis.

La culture de la paix et de la non-violence c'est l'amour du prochain.

La paix supporte son prochain.

Le monde est pessimiste à propos de la République Démocratique du Congo : Il pense que c'est un pays sans espérance. Mais le pire pessimisme est celui des congolais.

Mais le moment est venu de regarder un futur d'un nouveau regard celui de la fraternité... que cette nouvelle vision que le nouveau millénaire nous offre ne soit pas étouffée

par les ténèbres de la guerre, de la haine, de la jalousie, de l'inacceptation de l'autre, de l'intolérance ethnique, de l'exclusion...

Pour que la culture de la paix et de la non-violence devienne une réalité dans notre pays nous devons éviter de rester prisonnier du passé, le Congo peut changer son histoire.

Nous sommes fiers d'être Congolais. Nous croyons à la renaissance de notre pays.

Ce que nous devons faire tout au long de cette marche vers une paix durable c'est prendre au sérieux nos rêves.

Si nous voulons atteindre le but de la culture de la paix et de la non-violence dans notre pays nous sommes obligés d'être des hommes sages, des politiciens honnêtes et éclairés, des pères responsables, épris de la paix et du droit.

Scellons ensemble une nouvelle alliance pour République Démocratique du Congo, une alliance pour le futur de notre pays, pour une paix durable dans notre pays.

Trop de larmes ont été versées, trop de vies ont été anéanties, le monde à besoin de la République Démocratique du Congo (RDC) et un Congo meilleur.

Avec cette nouvelle vision de notre marche vers le but de la culture de la paix et de la non-violence, nous ne devons pas avoir peur d'être les meilleurs.

Notre pays est beau et prospère. Aimons-le davantage et mieux, avec courage.

Si nous vulgarisons cette culture de la paix et de la non-violence dans nos familles, quartiers, communautés et pays faisons-le comme un peuple d'un seul village pas comme un peuple d'une grande ville, c'est de cette façon que nous serons grand et que nos petits fils se souviendront de nos noms.

La guerre ; notre peuple est comme un incendie qui s'embrasse et qu'on ne sait pas comment l'arrêter.

Il n'est pas facile d'arrêter la guerre ; ce que nous devons faire pour notre pays refusons la violence sous toutes ses formes, résistons aux seigneurs de guerre de notre pays.

Avec la guerre, même les riches deviennent pauvres, les pauvres sont encore plus pauvres.

Peuple congolais, d'Afrique et du monde entier la violence entraîne la violence et la guerre entraîne la guerre faisons une étude attentive de notre pays la République Démocratique du Congo (RDC) la chute de ceux qui prennent le pouvoir par les armes, vous comprendrez avec nous que la guerre est mauvaise cherchons la paix avec tous.

Nous avons besoin de la paix dans notre pays pas de la guerre que le gouvernement nous donne, nous sommes contre la guerre et la violence.

Nous avons besoin d'un héritage de paix. La paix nous concerne tous dans notre pays et partout dans le monde. Nous devons éviter non seulement la violence de tuer même celle qui se prépare dans nos cœurs, dans nos vies et dans les pensées violentes. La violence mûrit dans les paroles et dans les expressions violentes à la radio et à la télévision.

Pour cette troisième République, nous devons mûrir la culture de la paix et des expressions non-violentes à la radio et à la télévision, à la presse écrite voir même à l'Internet...

Nous avons besoin d'un Congo Uni et fort. Il y a longtemps que la République Démocratique du Congo passe un gaz de la violence et ce gaz est porté par chacun de nous. Un petit rien suffit pour provoquer une explosion. Cela nous pousse à comparer la violence à une explosion dans un climat saturé de gaz.

La violence est mauvaise, elle détruit l'humanité, elle a détruit le Congo dans les deux guerres et aux événements du 20 au 23 mars 2007. Nous ne sommes pas pendant la période de la violence mais du dialogue.

Nous devons dire non à la violence pour une paix durable dans notre pays, pour une République de paix.

Congolais cherchons un nouveau soleil celui de la paix d'une nouvelle alliance celle d'amour. La guerre est la source de toutes les pauvretés dans notre pays.

La violence de la guerre défigure les hommes et les gens sont capables de vendre même la vie de leur frère, incapable de miséricorde envers même les démunis. Pour notre siècle, la guerre et la violence transforment les hommes en animaux. Ceux qui font la violence ne sont pas en paix, ils vivent toujours en conflit avec eux-mêmes. La culture de la paix est une clé de la liberté. La culture de la violence et de la guerre ne construit pas plutôt destructive.

Nous ne sommes plus pendant la période de la violence le millénaire nous offre une culture de la paix. La République Démocratique du Congo n'a plus besoin d'un seigneur de guerre à sa tête mais d'un artisan de paix digne de ce nom. La guerre a changé l'image de notre pays, elle a déformé même notre carte géographique aujourd'hui est déformée. Nous devons éviter la guerre pour une culture de la paix et de la non-violence et pour un Congo meilleur.

Il y a pas de verset dans la bible qui exhorte la culture de la violence, de la guerre, cherchons à avoir la paix dans notre pays. Nous sommes sur le chemin de la culture de la paix et de la non-violence faisons tout pour que ce rêve devienne une réalité pour notre pays. C'est à ce moment que nous parlerons sans crainte du levé du soleil pour une culture de la paix et de la non-violence et une alliance nouvelle d'amour.

Pour le moment faisons la guerre à la violence qui est en nous, cherchons à savoir d'où vient la guerre ? D'où vient la violence ? Qui est devenue comme mode de vie chez-nous pour avoir le post et l'argent ? D'où vient la violence qui est devenue comme mode de vie ? D'où vient la violence qui nous divise et nous détruit ?.

La culture de la violence est un état d'esprit que nous devons faire un effort d'exorciser en commençant par le plus petit jusqu'au plus grand, des gouvernés aux gouvernants. La violence prend naissance chaque jour dans notre vie lorsque nous sommes en colère chaque jour. Voilà ce que nous devons éviter dans notre vie Congolaise et Congolais peuple de grand pays. Chaque jour refusons la violence dans notre vie. Remplaçons la violence par la culture de la paix chaque jour dans notre vie. Sachons-le que la violence tue et se cultive jour après jour, elle grandit dans l'homme chaque jour. Voilà le climat saturé de violence. Disons non à la violence et cherchons à cultiver la paix en nous et autour de nous chaque jour et à chaque minute pour éviter la violence dans notre pays.

Notre pays est composé des hommes qui font la guerre pour le pouvoir et la guerre souvent est ne très grande partie réservée aux hommes, rare sont les femmes. Et les hommes, le plus souvent tuent. Chacun d'entre nous est appelé à être femme de paix, homme de paix que le pardon soit notre vie de chaque jour. La paix est une force pour un peuple et une puissance pour un pays.

Pour que notre pays devienne fort cultivons la paix. La paix vit et ressuscite un pays. Elle est capable de ressusciter notre pays et de lui donner de la valeur sur le plan international.

Les gouvernés et gouvernants doivent bannir la peur pour lutter contre la guerre. La culture de la paix n'appartient pas aux spectateurs de la démocratie qui se passe à hier mais aux acteurs actifs capable de payer un prix comme MARTIN LUTHER KING. A cause de la guerre le Congo n'a pas de présidents successeurs vivants.

Un enfant congolais a demandé à son père où sont nos premiers présidents ?

La réponse était ils sont mort la guerre est mauvaise qui fait la violence périt par la violence.

La culture de la paix n'appartient pas aux autres, mais elle est à nous congolaise et congolais et surtout que nous avons fait avec les élections qui ont mit fin à la prise de pouvoir par les armes et une nouvelle page qui est ouverte ; c'est celle de la paix et de l'alliance d'amour Nous devons être un peuple de paix. Etre un peuple de paix veut dire premièrement avoir la foi à un changement. Cette foi qui fait voir au-delà des mur de l'impossible. Une foi qui peut de placer les montagnes de la haine, de la jalousie, de la peur...

Deuxièmes un peuple de paix est celui qui a le souci de sa patrie et qui voit le souffrance de démunis. L'amour pour les démunis, c'est une réponse à la guerre silencieuse faite aux

pauvres. C'est une guerre une sorte de la violence économique, sociale, etc. Les démunis sont les vaincus de la guerre de misère.

La misère est une école de la violence que nous devons remplacer par une école de la culture de la paix où règne l'amour du prochain, la tolérance, le dialogue, la compréhension mutuelle et surtout pour le plus jeunes, qui vivent le désespoir de leur futur.

Vivons comme un seul homme, fils et filles d'un seul père et d'une seule mère nous vivrons la paix chaque jour de notre vie.

Ne nous laissons pas dominer par la dictature des limites, des frontières de ce qui est impossible. Evitons la discrimination, le tribalisme.

Laissons le langage de la deuxième République celui là appartient à telle tribu, à telle ethnie, à telle famille... La culture de la paix et de la non-violence est une force pour un peuple Uni.

Il ne faut jamais juger quelque selon son appartenance dans un parti politique, ni groupement politique... Le statut d'un opposant est différent d'un ennemi.

Un opposant politique est un adversaire mais pas un ennemi.

Nous ne sommes pas pendant la deuxième République que le statut d'un opposant politique était égal à un ennemi qu'il fallait à tout prix anéantir.

Cette mauvaise conception d'un opposant politique comme un ennemi a créée un désordre et une grande division entre les membres de Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) de MOBUTU et les membre de l'Union pour le Développement et le Progrès Social.(UDPS) de TSHISEKEDI. Cette façon de vivre est une mauvaise culture, de la haine. Or la haine engendre la violence et la violence à la guerre.

L'aspect extérieur d'un homme peut communiquer un message : avec ton visage, avec tes paroles, avec tes gestes, avec ton coeur... Cherchons pour la troisième République de transmettre le message de la paix partout où nous serons.

Les peuples meurtri par la guerre attende la paix qu'il appelle la résurrection, les enfants de la rue attendent la résurrection, qu'ils appellent la scolarisation., les fonctionnaires de l'Etat attendent la résurrection qu'ils appellent salaire, les élèves des écoles primaire et maternelles attendent le résurrection qu'ils appellent bonne éducation gratuite, les personne âgées attendent la résurrection, quand elles voient leur corps vieillir et tomber malade elles appellent santé et vie, les étudiants attendent la résurrection qu'ils appellent bourse et tous les peuples congolais attendent la résurrection que nous appelons la culture de la paix et de la non-violence qui est l'ensemble de tout ce que nous pouvons avoir comme besoin.

Prêcher la culture de la paix et de la non-violence c'est répondre à un monde qui demande de vivre, de ne pas mourir, un monde de la résurrection.

Nous avons besoin tous d'être élève de l'école de la paix universelle où chacun de nous doit faire l'effort de lutter contre la haine tribale et de la violence.

Mais prêcher la paix et l'amitié. Voilà pourquoi nous devons vulgariser la paix partout et devenir artisan de la paix.

Une école de paix sans frontière est pour tous.

Fini le recrutement des enfants soldats dans notre pays qui a beaucoup souffert.

Nous acceptons la violence et la guerre que nous avons connue dans notre pays comme un fait normal pour le rétablissement de la justice dans notre pays.

Aujourd'hui nous voulons vivre une nouvelle justice, celle de l'amour et non de la vengeance. Tout au long de cette marche sur le chemin de la culture de la paix et de la non-violence nous devons chercher la justice de l'amour que va faire disparaître complètement du cœur et de nos lèvres des sentiments et des paroles qui conduisent à l'inimitié, l'opposition, à l'élimination de l'autre, à la jalousie... La voie vers une culture de la paix et de la non violence est celle de la solidarité, de la réconciliation et de dialogue national pour un gouvernement d'union nationale. La violence engendre la violence.

La violence des armes a introduit dans notre pays une logique sans pitié de violence.

Mais le chemin qui peut nous donner la paix, c'est celle de la justice par l'amour et paix véritable. L'an 2000 a été proclamé Année Internationale de la culture de la paix, le système des Nations Unies a commencé à en préparer la célébration, sous la coordination de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). En même temps, dans toutes les régions du monde une vaste gamme d'organisations, d'associations, de collectifs et d'individus qui oeuvrent en faveur de la paix, de la non-violence et de la tolérance se sont engagés à participer activement à la préparation de l'Année Internationale.

Ainsi, l'Année se présente d'ores et déjà comme une occasion unique de redoubler d'efforts pour construire ensemble une paix durable entre les pays et au sein de chaque société. L'Assemblée Générale des Nations Unies est également saisie d'une déclaration et de programme d'action sur la culture de la paix dont la mise en œuvre, une fois celui-ci approuvé, exigera des efforts allant bien au-delà de l'an 2000.

La République de Démocratie du Congo (RDC) a saisi cette occasion pour faire un pas sur le chemin de la culture de la paix. Plusieurs organisations, associations, des églises, de collectifs et d'individus qui oeuvrent en faveur de la paix, de la non-violence et de la tolérance se sont engagés et ont participé activement dans ce programme et ce vent a amené à la réussite des élections pluralistes pour la première fois dans l'histoire de la République Démocratique du Congo. A la radio, à la télévision, la presse écrite les hommes les femmes les artistes ont organisé des émissions à la télévision à la radio, composaient des chansons et des poèmes comme à l'époque de l'histoire de littérature Negro Africaine que les nègres réclamaient leur liberté en Amérique par le blues et le Negro spiritual qui sont les chansons religieuses et les poèmes pour la paix. Cette vulgarisation de la culture de la paix en République Démocratique du Congo était toujours dans le cadre de Décennie Internationale pour une culture de la paix et de la non-violence pour mettre fin à la violence et à la guerre qui a détruit le pays selon l'acte constitutif de l'UNESCO, de 1945 qui stipule que : « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Tout le monde est concerné, chacun peut contribuer à l'instauration d'une culture de la paix. La culture de la paix apparaît ainsi aujourd'hui comme une œuvre de longue haleine qui doit se concrétiser par un ensemble cohérent d'objectifs, de priorités et d'approches tenant compte du contexte historique, politique, économique, social et culturel dans chaque être humain qu'il incombe de traduire dans la réalité les valeurs, les attitudes et comportements qui inspirent la culture de la paix. Car chacun peut agir dans ce but au sein de sa famille, de sa localité, de sa ville, de sa région et de son pays en favorisant la non-violence, la tolérance, le dialogue, la réconciliation, la justice et la solidarité au quotidien.

CHAPITRE V BREVE HISTOIRE SUR LA TRANSITION

Il sera question dans le climat qui a animé les moments des élections en République Démocratique du Congo. Et l'entrée du peuple Congolais à la troisième République. La mise en place des institutions démocratiques et les hommes qui doivent animer.

La République Démocratique du Congo riche en ressources naturelles, sombré dans l'agitation depuis les années 1990. Après la chute du régime de l'homme fort zaïrois MOBUTU en 1997, la République Démocratique du Congo a souffert de cinq ans de guerre. Le processus de transition en République Démocratique du Congo a démarré en 2003, sur la base de l'Accord global et inclusif signé en décembre 2002 à Sun City en Afrique du sud et sous la présidence de Joseph KABILA. L'espace présidentiel comprend aussi les vices-présidents Jean-pierre BEMBA et Azarias RUBERWA, issus des anciennes rébellions

notamment du Mouvement de Libération du Congo (MLC) et du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RDC).

Pour le gouvernement de transition, la reconstruction de la paix et de la stabilité a été la première tâche. En fait, la méfiance et des violences ont accompagné la transition. Début juin 2004, la ville frontalière de BUKAVU (sud -Kivu, Est) est tombée dans les mains des militaires insurgés. Puis, des émeutes ont éclaté contre la Mission de l'ONU en République Démocratique du Congo (MONUC) sur le plan national. Le 11 juin, une tentative de coup d'Etat menée par une bande de militaires de la Garde présidentielle a avorté.

Une nouvelle constitution de la troisième République a été promulguée le 18 février 2006 après un référendum. Le peuple Congolais pouvait voir l'aurore de la paix et de la démocratie. Les institutions de la transition entre autre :le président de la république(1+4 vices présidents),le gouvernement,le parlement(Assemblée nationale et sénat),les cours et tribunaux,les institutions d'appui à la démocratie(commission électorale indépendante CEI, observatoire national des Droits de l'homme ONDH , Haute Autorité des médias HAM, Commission Vérité et Réconciliation CVR, Commission de l'Étiquette et de la Lutte Contre la Corruption CELC) ;Le comité international d'appui à la transition (CIAT)accompagne la transition au nom de la communauté internationale. Pour la toute première fois dans l'histoire de la République Démocratique du Congo aux élections libres et démocratiques qui, en fin donneront naissance à la 3ème République.

Afin d'assurer le déroulement pacifique des élections générales, l'ONU a recommandé en avril 2006 le déploiement d'une force européenne (EUFOR) dans le but de renforcer la MONUC qui hébergeait environ 18 000 casques bleus. Le 30 juillet, les Congolais sont allés massivement aux urnes dans le calme pour le premier tour de la présidentielle et les législatives. Le 20 août, M. KABILA a été proclamé et tête des 32 candidats à la prochaine présidence (44,8%), devant M.BEMBA (20%) Ils sont 32 retenus et qui vont se disputer le fauteuil présidentiel - liste complète

Les recalés n'avaient que deux jours pour faire recours à la Cour suprême de justice. C'est tard dans la soirée mercredi 5 avril que la Commission électorale indépendante, CÉI, a rendu publique la liste des présidentiables. Beaucoup se sont faits inscrire - au total 73. Peu ont été retenus - seulement 32 - sur la moulture de l'abbé Apollinaire MALUMALU.

Les 1 autres candidatures ont été rejetées faute de preuve de paiement de la caution (40 cas) et de casier judiciaire. Il semble que la caution de (50.000 dollars) a été une véritable soupape de sécurité.

Tous les poids lourds sont là.

[d] – [m]

Résultat de l'élection présidentielle congolaise du 30 juillet 2006 [1]

Candidat	Parti	Votes	%
Joseph Kabila Kabange	Indépendant	7 590 485	44,81%
Jean-Pierre Bemba Gombo	MLC	3 392 592	20,03%
Antoine Gizenga	PALU	2 211 280	13,06%
François-Joseph Mobutu Nzanga	UDEMO	808 397	4,77%
Oscar Kashala Lukumuenda	UREC	585 410	3,46%
Azarias Ruberwa	RCD	285 641	1,69%
Pierre Pay-Pay wa Syakasighe	CODECO	267 749	1,58%
Vincent de Paul Lunda Bululu	RSF	237 257	1,40%
Joseph Olenghankoy Mukundji		102 186	0,60%
Pierre Anatole Matusila Malungeni ne Kongo		99 408	0,59%
Antipas Mbusa Nyamwisi		96 503	0,57%
Bernard Emmanuel Kabatu Suila		86 143	0,51%
Eugène Diomi Ndongala		85 897	0,51%

Banyingela Kasonga		82 045	0,48%
Christophe Mboso N'kodia Pwanga		78 983	0,47%
Norbert Likulia Bolongo		77 851	0,46%
Roger Lumbala		75 644	0,45%
Justine M'poyo Kasa-Vubu		75 065	0,44%
Guy Patrice Lumumba		71 699	0,42%
Catherine Marthe Nzuzi wa Mbombo		65 188	0,38%
Bonionna Kalokola Alou		63 692	0,38%
Paul Joseph Mukungubila Mutombo		59 228	0,35%
Arthur Ngoma Z'ahidi		57 277	0,34%
Wivine N'landu Kavidu		54 482	0,32%
Gérard Kamanda wa Kamanda		52 084	0,31%
Florentin Mokonda Bonza		49 292	0,29%
Mbuyi Kalala Alafuele		44 030	0,26%
Jacob Niemba Souga		40 188	0,24%

Jonas Mukamba Kadiata Nzemba		39 973	0,24%
Marie Thérèse Nlandu Mpolo Nene		35 587	0,21%
Osée Muyima Ndjoko		25 198	0,15%
Hassan Thassinda uba Thassinda		23 327	0,14%
Timothée Moleka Nzulama		17 753	0,10%
Total (participation 70,54 %)		17 931 238	

Source :

[http://www.cei-
rdc.cd/IMG/pdf/RESULTATS_PROVISOIRES_PRESDIENTIELLE.pdf](http://www.cei-
rdc.cd/IMG/pdf/RESULTATS_PROVISOIRES_PRESDIENTIELLE.pdf)

En tête d 20 au 22 août, des échanges de tirs nourris entre les camps d MM.KABILA et BEMBA ont secoué Kinshasa la capitale de la République Démocratique du Congo faisant des morts.

A prés cette tragédie, la communauté Internationale à vivement condamné toute tentative d'affrontements armées. De plus, des organisations internationales ont déployé plusieurs milliers d'observateurs à travers la République Démocratique du Congo pour témoigner la liberté et la transparence des élections .Les deux candidats au deuxième tour ont pour leur part déployé des efforts pour garder le sang –froid. Leurs représentants ont signé une série d'accords avant et après le deuxième tour de la présidentielle, afin d'éviter tout affrontement armé et d'assurer le stabilité de la société. Le gagnant devant assurer la sécurité et la liberté du perdant. La Commission Electorale Indépendante(C.E.I.)a annoncé le 15 novembre que Joseph KABILA a remporté la victoire au second tour de l'élection Présidentielle du 29 octobre 2006 avec 58,05% des voix exprimées,contre 41,95% à son challenger Jean –Pierre BEMBA. Ce dernier a refusé d'accepter les résultats provisoires de la présidentielle publiées par la C.E.I. et envoyé un de ses proches pour introduire son recours en contestation auprès de la cour Suprême de Justice (C.S.J.).

La C.S.J va rejeter le 27 novembre 2006 la requête en contestation de Jean –Pierre BEMBA et confirme Joseph KABILA vainqueur de la présidentielle. Après quelques jours d'hésitation et de mécontentement vis-à-vis de verdict de la C.S.J, Jean Pierre BEMBA s'est finalement engagé à faire une « opposition forte républicaine» en RD Congo après sa défaite électorale, «afin de préserver la paix et d'éviter au pays le chaos et la violence ». Ces promesses de Jean Pierre BEMBA suffisaient pour assurer la stabilité à travers la République Démocratique du Congo, apaisée et orientée vers la voie de la reconstruction de la nation. Joseph KABILA a aussi invité le peuple Congolais à être solidaire pour le bien –être collectif, à l'occasion de son investiture tenue le 06 décembre 2006. Il a promis la bonne gouvernance, la démocratie et le respect des droits de l'Homme, expliquant qu'il était indispensable pour un développement durable, une croissance économique soutenue et l'éradication de la pauvreté.

V.I LA PERIODE HISTORIQUE DES ELECTIONS EN R.D.CONGO

Depuis l'indépendance de la République Démocratique du Congo jusqu'à ce jour hormis la dispensation électorale de 1965, des élections pluralistes réellement, transparentes et démocratiques n'ont jamais pu être organisées dans le pays. Pour résoudre la crise de légitimité du pouvoir qui a persisté en République Démocratique du Congo durant des décennies, l'organisation des élections est toujours retenue à l'ordre du jour par tous les régimes qui se sont succédé au pouvoir sans avoir jamais connu un début d'exécution.

Entre-temps, la République Démocratique du Congo s'est retrouvée dans un conflit politico-militaire pour la conquête ou la conservation du pouvoir avec des déclarations d'engagement renouvelées de tous les protagonistes d'aller rapidement aux élections afin de résoudre la crise de légitimité en sollicitant l'arbitrage du peuple congolais, seul détenteur primaire du pouvoir.

Les négociations politiques qui se sont déroulées laborieusement durant près de quatre ans depuis la signature à Lusaka en Zambie de l'accord dit « accords de Lusaka », sur le cessez –le –feu en République Démocratique du Congo, jusqu'au dialogue Inter – Congolais de Sun City en Afrique du sud, ont abouti à un Accord Global et Inclusif et à une constitution de la transition pour une gestion consensuelle du pays pendant une période de transition telle que prévue à l'article 196 de la constitution de la transition.

L'un des objectifs majeurs assignés à cette transition est de conduire le pays vers un Etat de droit par l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques à tous les niveaux. Les élections sus–visées étant spéciale, consensuelles et fondatrices d'un nouvel ordre politique. La plénière du dialogue Inter –Congolais a créé, par la résolution n°Dic/CPJ/O9 la Commission Electorale Indépendante. Cette dernière est chargée

d'assurer la préparation et l'organisation des élections libres transparentes et démocratiques pendant la transition en République Démocratique du Congo. Elle est aujourd'hui instituée par la constitution de la transition.

V.2 DE L'IDENTIFICATION ET DE L'ENROLEMENT DES ELECTEURS

Depuis son indépendance en 1960, la République Démocratique du Congo n'a connu qu'une période éphémère de démocratie. L'expérience inaugurée avec les élections de 1965 sera vite interrompue par le coup d'Etat du 24 novembre 1965. Maintenant que le pays veut renouer avec un système démocratique et qu'il se prépare à la mise en place des structures démocratiques au terme d'un référendum constitutionnel et des élections présidentielles, législatives et locales. La présente loi expose les options adoptées pour garantir la collecte des données sur la population en âge de voter, éviter les occasions de fraude et prévenir à des élections libres, transparentes et démocratiques dans les conditions prévalant actuellement en République Démocratique du Congo.

En vue d'aboutir au référendum et aux différentes élections, il est normal que certaines opérations préalables soient organisées, dont l'identification et l'enrôlement des électeurs.

La République Démocratique du Congo, notre pays traverse une étape importante de son histoire. En effet, pour la première fois, elle veut franchir le cap pour l'avènement d'un Etat de droit. Cette étape de la démocratisation n'est devenue possible qu'avec le déclenchement du processus électoral. Mais le peuple congolais n'étant jamais rodé à cet exercice, devrait être préparé ou plutôt sensibilisé afin de commencer le processus électoral par les opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs. Lorsque le peuple congolais est à l'attente de la sensibilisation, les ennemis de la paix s'organisent pour semer de troubles : à la date du 17 mai 2005 un appel était lancé par l'U.D.P.S. pour observer une journée « ville morte », des manifestants ont dressé des barrières et brûlé des pneus sur la voie publique, avant d'incendier les permanences de plusieurs partis politiques dans le chef-lieu du Kasai Oriental, dont celle des partis du président Joseph KABILA et du vice-président et ex-chef rebelle Jean Pierre BEMBA. Malgré les stratégies de boycotter le processus par l'U.D.P.S dans le train de la préparation des élections se sont retrouvés plusieurs acteurs : ceux de la presse écrite et audiovisuelle, ceux des activités culturelles récréatives, les acteurs non étatiques etc. C'est sur cette lancée que 18 personnes réparties en 6 groupes appartenant aux Organisations Non Gouvernementales de 6 Bureaux de liaison de Kinshasa ont pris le train pour sensibiliser la population dès le 18 juin 2005 à 18 h30'. Pendant quatre semaines, les 18 agents de la sensibilisation ont abattu un travail sans pareil, contre vent et marées. Animé d'un sentiment patriotique, à la proche de la date fatidique du 30 juin 2005 et en dépit de la

diabolisation de la Commission Electorale Indépendante (C.E.I.) et de son président par certains compatriotes. Le discours prôné par l'U.D.P.S était de l'arrêt des institutions de la transition pour le retour au schéma de la Conférence Nationale Souveraine. Avec le message de Etienne TSHISEKEDI le Kasai Oriental qui est l'un des fiefs de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (U.D.P.S) s'est opposé farouchement à la prolongation de la transition sous la forme actuelle « 1 président et quatre vices présidents » au-delà du 30 juin 2005. M TSHISEKEDI basé à Kinshasa, a boycotté les opérations d'enregistrement d'électeurs. Ces agents ont pris les hauts risques de descendre sur terrain, embrassant menaces, insultes, jets de pierres et de sables, etc. mégaphones en mains, invitant la population d'abord de 6 communes (GOMBE, LINGWALA, BANDALUNWA, KINTAMBO, BARUMBU et KINSHASA), dès le 18 et 19 juin 2005 à se faire identifier et à s'enrôler dès le 20 juin 2005. Ces Equipes étaient réparties de la manière suivante : Equipe 1 RHODIN AKELEBA, MEDARD DU ROCHER BOPE, JEAN -MARIE DINANGA. , Equipe 2 BOYINDOMBE-BALONDO, JOHN -KANKU, BERNARD -CIAMALA. , Equipe 3 DAVID KATETA, KILONGA NZAMI, KANKU JEFTHE. , Equipe 4 EMMANUEL NKOMBOLEY, KAPENDE KABONGO, ROGER NSUNDA., Equipe 5 FULBERT MUKE KEBAKO, FARAY KAZADI, OLIVIER MUKE., Equipe 6 CLAUDE LUZA, FLORENCE NGUNGA, RIGOBERT NTAMBWE. Une mission difficile et à très haut risque, accompagnée des menaces, méfiances de certains car n'étant pas sûr de la réalisation des opérations (surtout le 18 et le 19 juin 2005). Malgré l'antipathie et la méfiance de certains, le message de manière générale est arrivé à destination. Après cet échange des agents de sensibilisation avec la population on a pu remarquer un engouement et un empressement de la population à s'identifier et à s'enrôler devant les Bureaux de la Commission Electorale Indépendante (C.E.I) afin d'acquiescer de carte d'électeur servant de la carte d'identité provisoire. Après la sensibilisation s'est étendue jusqu'à l'intérieur et aux endroits non carrossables obligeant les agents de la sensibilisation à parcourir certaines distances à pieds. Lorsque la sensibilisation se tend jusqu'à l'intérieur du pays le 07 août 2005 à Mbuji Mayi certains ennemis de la paix ont cherché à perturber les activités de sensibilisation au processus d'enregistrement. Deux jours plus tard, des individus ont essayé de mettre le feu à l'un des centres d'enregistrement de la Commission Electorale Indépendante. Le 09 août 2005, des individus ont molesté un citoyen qui venait de se faire inscrire et confisqué sa carte d'électeur, a précisé le CIAT, sans identifier les attaquants. En fin les vols de matériel électoral en Ituri, les difficultés matérielles, les entraves sécuritaires dans la province du Kivu et les violences entre factions politiques au Kasai oriental pourraient entraver le déroulement des scrutins etc. Eu égard à ce qui précède, force est de constater que la République Démocratique du Congo prend l'engagement solennel d'expérimenter, avec l'appui de la Communauté Internationale, la Culture Démocratique à travers les élections libres transparentes et pluralistes. Ce processus, qui se poursuit

avec les opérations d'identification et enrôlement des électeurs, depuis le 20 juin 2005 est dorénavant irréversible. Dans le souci majeur de mettre fin à la crise récurrente de légitimité qu'a connu son point culminant avec des conflits armés aux conséquences désastreuses pour le pays, les délégués des composantes et entités, réunis au Dialogue inter congolais en Afrique du sud le 17 décembre 2002 de mettre en place un nouvel ordre politique fondé sur une nouvelle constitution à soumettre au référendum populaire.

Pour concrétiser cette volonté politique, le sénat à, conformément à l'article 104 de la constitution de la Transition, élaboré l'avant projet de constitution qu'il a déposé à, l'Assemblée Nationale. Celui-ci l'a adopté sous forme de projet de constitution en application des dispositions de l'article 98 de la constitution de la Transition.

Les opérations d'enregistrement d'électeurs lancées le 20 juin 2005 ont pris fin à Kinshasa le 31 juillet 2005 dans la capitale de la République Démocratique du Congo et le reste des jours dans les provinces.

En fin l'année 2005 était une année historique pour notre pays la République Démocratique du Congo. Du 18 au 19 décembre ont été annoncées par le président de la Commission Electorale Indépendante (C.E.I) l'Abbé Apollinaire MUHOLONGU MALUMULU comme la date de la tenue du référendum constitutionnel, et le plus grand nombre de congolais a participé au référendum et le loi a été adoptée par le peuple à un oui massif.

DES ELECTIONS AUJOURD'HUI

PREMIER TOUR

Trop de pesanteurs font- craindre que les élections tant espérées ne puissent se déroules à l'échéance, entre autre les vols de matériel électoral en Ituri, les difficultés matérielles, les entraves sécuritaires dans les deux provinces Kivu et les violences entre factions politiques rivales au Kasai Oriental pourraient entraver le déroulement des scrutin. Malgré les difficultés rencontrées le 15 avril 2006 lors de lancement officiel de la campagne électorale. Il faut noter la présence de plusieurs acteurs durant cette période de campagne électorale. Il s'agit notamment : De la presse écrite et audiovisuelle, des activités culturelles et récréatives, la société civile, les partis politiques,etc. A cette fin, une caravane motorisée des Elections est organisée à travers la ville –province de Kinshasa. A cette occasion, un membre de la société civile MEDARD DU ROCHER BOPE a failli perdre sa vie aux environs de 17 h00' vers le marché centrale de Kinshasa à la suite d'une attaque du convoi par les inciviques ennemis de la paix. Le 32 candidats à la présidence et les quelques 10.000 candidats aux législatives commencer officiellement leur campagne électorale le 16 avril 2006 en vue du scrutin du 30 juillet 2006.cette

veillée de campagne a été marquée par un accident dramatique : La toiture d'un vieux hangar s'est effondrée à Goma chef lieu de la province du Nord Kivu, faisant un mort et plus de 80 blessés parmi la foule venue assister à un discours de Joseph KABILA a lors candidat à l'élection présidentielle. Malgré les appels au calme lancés par la communauté internationale, le climat demeure tendu et l'opposition à ces élections avec en tête l'U.D.P.S. de Etienne TSHISEKEDI, grand absent parmi les candidats n'entend pas abandonner ses manifestations de protestation. Des sources de la MISNA depuis Kinshasa ont recueilli des préoccupations, parmi la population, de voir des querelles politiques entre adversaires passer devant la présentation de véritables programmes pouvant faire sortir le peuple congolais de l'insécurité et de la misère, peut être aux bénéfices de ses immenses richesses naturelles, trop longtemps exploitées par les puissances étrangères. Préalables entre les différents acteurs politiques de la République Démocratique du Congo. Aussi a-t-il appelé les militants à boycotter le lancement de la campagne électorale. Selon le secrétaire Général de l'U.D.P.S, l'organisation de ces élections ne répond pas aux aspirations du peuple congolais. Seules les négociations politiques pourront permettre l'organisation transparente de futur scrutins. Aucun incident n'a été signalé au cours de cette manifestation. Le 30 juin, c'est dans 48 heures. le temps presse, et les concertations politiques n'ont pas toujours démarré. Le président Joseph KABILA en tournée au sud-Kivu. A Uvira où il séjourne, le chef de l'Etat a déclaré qu'il n'y aura plus de négociations et qu'on devrait aller tout droit aux élections. Il l'a dit en plein meeting un certain mardi devant la cathédrale d'Uvira. La population qu'il a consultée sur place aurait rejeté l'option des négociations politiques. Au moment où le chef de l'Etat est à l'Est en tournée à Kinshasa les partis politiques attendent son retour pour les négociations. Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) et le Mouvement pour la Libération du Congo (M.L.C.) fâchés, invitent le Président Joseph KABILA en tournée à regagner rapidement la capitale afin de permettre la tenue de dites concertations avant le 30 juin 2006. Mais le P.P.R.D parti du chef de l'Etat, rétorque que le président de la République est en mission de travail. Le RCD constate avec regret la non tenue de la réunion interinstitutionnelle du fait de l'absence délibérée dans la capitale du président de la République sans aucune préoccupation d'usage d'Etat, a-t-il déclaré au cours d'un point de presse un certain mardi KABASUBABU KATULONDI, Secrétaire Général de ce parti. Réunion au cours de la quelle devraient être définies les modalités et l'agenda de ces concertations politiques. Le RCD condamne cette attitude « inadmissible » vis-à-vis des partenaires politiques, de la communauté internationale et de la population, souligne M KABASUBABU. Pour le parti cher à AZARIAS RUBERWA, cette attitude hypothèque dangereusement la Concorde Nationale. Elle compromet par conséquent la tenue des élections dans un climat apaisé et partant l'avenir du pays en dépend. C'est pour quoi, poursuit le Secrétaire Générale, son parti

invite le chef de l'Etat à honorer la classe politique ainsi que la Communauté Internationale en regagnant la capitale ou en désignant son délégué en vue de permettre la tenue des négociations convenues et annoncées à l'opinion Nationale et Internationale avant le 30 juin 2006. Le parti de Jean Pierre BEMBA (MLC) déplore lui aussi l'absence de Joseph KABILA alors qu'il était attendu pour la suite de concertations. Yves KISOMBE, Secrétaire Nationale du parti chargé des questions juridiques y trouve dans cette attitude. L'UDPS maintien la pression. A l'étranger comme dans le pays, des manifestations s'annoncent et veulent empêcher la poursuite du processus démocratique aussi longtemps que les concertations n'ont pas encore eu lieu et Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA impliqué. A Kinshasa, une foule évaluée selon M Joseph MUKENDI WA MULUMBA, à 150.000 personnes, a encore manifesté à travers la capitale mais sourd aux protestations l'Abbé Président de la C.E.I. MALUMLA maintien le programme. A lors que des militants de l'U.D.P.S défilaient mercredi 28 juin 2006 dans les rues de Kinshasa et intensifiaient la pression afin que des concertations politiques se tiennent, l'Abbé Apollinaire MALUMALU MUHOLONGU réaffirmait le même jour son programme : « Tout va bien, et même très bien » la campagne électorale va être lancée 29 juin 2006 à minuit . Il a réuni des représentants de l'administration urbaine dans la capitale pour leur donner les dernières instructions avant le coup d'envoi. Et si la campagne électorale s'ouvre, elle ne peut que se terminer, un mois plus tard, explique-t-on, c'est-à-dire les élections se tenir le 30 juillet prochain. Les militants et partisans de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (U.D.P.S) et alliés ont organisé pour célébrer ce qu'ils ont appelé la « fin

De la transition le 30 juin prochain » Aucun incident n'a été enregistré pendant cette manifestation, a constaté la radio OKAPI des centaines des personnes en provenance de la 10eme rue Limete, portant des fanions, des banderoles de l'U.D.P.S ainsi qu'un portrait géant de E.TSHISEKEDI, président Nationale de ce parti, ont marché sur les rues de la capitale. Elles dansaient et chantaient. Ces militants ont affirmé qu'au 30 juin prochain, toutes les institutions de la transition devront tomber un autre groupe de militants venu de Bandalungwa s'est mêlé à la manifestation au rond point victoire, dans la commune de Kasa Vubu. Un important dispositif policier a été mis en place pour encadrer les manifestants. Puis, le foule s'est dirigée vers le stade Tata Raphaël de chute de la manifestation. Ici le secrétaire Général de l'U.D.P.S. Remy MASSAMBA, s'est adressé à la foule. Il a notamment déclaré qu'il ne doit pas y avoir des élections sans la tenue de concertations au chef de l'Etat le non respect de la parole donnée et des engagements pris. M. KISOMBE déplore que la phase de concrétisation de ces négociations n'ait pas eu lieu. L'inclusivité qu'il considère comme la base de tout le processus devrait être renforcée avant la tenue des élections bien que le M.L.C. ait pris acte de la date du 30 juin fixée par la C.E.I., il faut savoir rester à l'écoute et clarifier certains points importants en matières de transparence et de sécurisation du processus

souligne encore Yves KISOMBE. La réplique de la famille politique du président de la République n'a pas tardé. D'après le député KANGA BONGO membre du P.P.R.D, la visite de Joseph KABILA se situe dans le cadre de la gestion de la République et qu'il n'est pas allé se promener en dehors du pays. KANGA BONGO pense, que les agitateurs devraient comprendre la rationalité de ce déplacement au lieu de prêter des intentions. Malgré toutes les difficultés précitées et tant d'autres les élections présidentielles et législatives du 30 juillet se sont bien déroulées dans l'apaisement. Les congolais sont allés massivement aux urnes dans le calme pour le premier tour de la présidentielle et les législatives. Le 20 août 2006, M KABILA a été proclamé en tête des 32 candidats avec (44,8% suivi de M.BEMBA 20%) Après la proclamation de résultats de premier tour des élections du 20 au 22 août 2006 des échanges de tirs nourris entre les camps de M.M KABILA et BEMBA ont secoué Kinshasa, faisant au moins 23 morts selon la chaîne Nationale le même jour l'hélicoptère privé de Jean Pierre BEMBA a été détruit par un tir à roquette de militaires fidèles au président KABILA. Après le premier tour des élections vient le deuxième tour.

DEUXIEME TOUR

Après cette tragédie du premier tour la communauté Internationale a vivement condamné toute tentative d'affrontement armé. Des organisations internationales ont déployé plusieurs milliers d'observateurs à travers la République Démocratique du Congo pour témoigner la liberté et la transparence des élections. Les deux candidats au deuxième tour ont pour leur part déployé des efforts pour garder le sang froid. Leurs représentants ont signé une série d'accords avant et après le deuxième tour de la présidentielle, afin d'éviter tout affrontement armé et d'assurer la stabilité de la société. Joseph KABILA et Jean Pierre BEMBE s'engagent à « appeler publiquement au calme et au retour à l'ordre en cas de troubles dans les quels leurs sympathisants seraient impliqués. Le gagnant s'engage à garantir au perdant le respect de son intégrité physique, celle de ses propriétés et de ses avoirs financiers, mais aussi la mise à disposition d'une sécurité rapprochée. Pour la Mission de l'ONU en République Démocratique du Congo (MONUC), cette déclaration politique, qui est le quatrième accord signé par les deux candidats, constitue un « un bon signe » le texte engage en effet les deux candidats politiquement, même s'il ne garanti pas les dérapages. Du perdant qui de son côté renonce à contester par la violence les résultats.

Le rêve devient réalité à partir d'aujourd'hui. La République Démocratique du Congo organise le 29 octobre 2006 le second tour de l'élection présidentielle, qui opposera le président Joseph KABILA et le vice –Président Jean Pierre BEMBA. Ce scrutin est combiné avec l'élection des députés provinciaux, qui éliront en suite les sénateurs et Gouverneurs

de provinces. Ces scrutins considérés comme les premières élections libres en plus de 40 ans dans l'ex zaïre, doivent mettre fin à une guerre régionale de près de 5 ans sur le sol Congolais et la fin de la prise de pouvoir par les armes. Pour le deuxième tour de l'élection présidentielle combiné avec les élections provinciales est le 29 octobre 2006. La campagne électorale pour l'élection des députés provinciaux s'est ouverte le 28 septembre 2006 à minuit et qu'elle s'achève le 27 octobre 2006 à minuit pour 30 jours et la campagne électorale pour le second tour de l'élection présidentielle débute le 13 octobre 2006 à minuit pour prendre fin le 27 octobre à minuit, cette campagne à 15 jours la date des scrutins combinés des présidentielle 2ème tour et des provinciales reste maintenu au 29 octobre 2006. Selon la décision prise par la Commission Electorale Indépendante (CEI). Le PPRD approuve ce délai, mais le MLC est réservé. Malgré ce climat la campagne pour l'élection des députés provinciaux a démarré le 28 septembre 2006 pour 30 jours tant dis que celle de la présidentielle second tour démarrera vendredi le 13 octobre 2006. Et la campagne électorale pour les deux scrutins s'arrête le 27 octobre 2006 à minuit. Signalons ici que avant la date officielle de la campagne présidentielle le 12 octobre 2006 samedi, des heurtés avaient déjà éclaté entre partisan des deux candidats à Mbakana, capitale de l'Equateur et fief de M.BEMBA, faisant un blessé, le même jour à Kinshasa, des militants du Parti Lumumbiste Unifié (PALU) de l'opposant Antoine GIZENGA, qui soutient la candidature de KABILA, ont été pris à partie par des jeunes gens non identifiés devant une des permanence du parti. Toujours à Kinshasa, la police anti-émeute a dispersé des partisans de KABILA qui avaient attaqué à coups de pierres le cortège d'un proche de BEMBA venu de battre campagne à Lubumbashi, capitale du Katanga (sud-est) le fief de la famille présidentielle. La campagne du second tour de la présidentielle, qui a officiellement débuté vendredi à minuit a démarré dans un climat très tendu dans la capitale de la République Démocratique du Congo. Depuis une semaine, les incidents se succèdent partout dans le pays entre partisans des candidats, de deux ex-belligérants de la dernière guerre sur le sol Congolais (1998-2003) qui ont promis « justice » et « paix » à leurs concitoyens. La campagne électorale pour le second tour de la présidentielle en République Démocratique du Congo, qui opposera le 29 octobre 2006 le président Joseph KABILA et le Vice – Président Jean Pierre BEMBA a démarré timidement samedi matin le 14 octobre 2006.

Le président sortant, crédité de 44,8% au premier tour contre 20% à M BEMBA, est le favori de ce scrutin crucial pour la paix et la reconstruction de l'ex-zaïre, après une guerre de près de cinq ans de guerre (1998-2003) et une difficile transition politique.

Le 18 octobre 2006, la Commission Electorale Indépendante a annoncé la mise à disposition, pendant la campagne, d'un hélicoptère pour chacun de candidats, prêtés par la MONUC. Se défendant de violer le principe de neutralité d'une institution en charge de

l'organisation des scrutins, la CEI justifie cette décision par le souci « de garantir un traitement égal » aux candidats.

A Kinshasa quelques panneaux géants ont été érigés pendant la nuit sur les grandes artères et les principaux carrefours « Tous Unis pour la Nation » proclament un poster représentant l'ex-rebelle Jean Pierre BEMBA, qui a troqué la chemise fleurie des affiches du premier tour pour un sombre costume noir éclairé d'une cravate rouge. Son visage sérieux est incontournable dans le centre d'affaires de la Capitale, où l'équipe de campagne de KABILA n'a encore planté quelques panneaux indiquant « pour un Congo Uni, Fort et Prospère, je Vote Joseph KABILA. » A Lubumbashi, deuxième ville du pays et la capitale du Katanga, fief de la famille du président KABILA quelques véhicules du parti du peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD, pro-KABILA) équipés de mégaphones sillonnaient les rues du centre, appelant à un « Katanga 100% KABILA.

A Kinshasa comme en province, aucun grand meeting n'était prévu samedi. La presse de la Capitale, encore sous le choc des violents affrontements entre les troupes de deux candidats, du 20 au 22 août, titrait les samedi sur l'ouverture d'une campagne « sous le signe de la violence » et appelait les candidats au « fair play ». Les combats se poursuivent malgré un accord de paix signé en 2006 six personnes ont été blessées le 17 octobre 2006 à Lodja dans le Centre de la République Démocratique du Congo, lors de heurts entre partisans du Président Joseph KABILA et du vice-Président Jean Pierre BEMBA. La campagne électorale dans la timidité à Kinshasa les candidats fond campagne dans les salons des grands hôtels et à coup de communiqués de presse, dans une atmosphère tendue. Les deux chaînes de télévision de Jean Pierre BEMBA ont vu leur signal coupé. L'une depuis vendredi le 27 octobre 2006 le soir, alors qu'elle diffusait reportage sur les origines controversées de Joseph KABILA, l'autre depuis dimanche le 22 octobre 2006 le soir, alors qu'elle évoquait des irrégularités en faveur du chef d'Etat sortant. La seconde a été rétablie lundi le 30 octobre 2006. Depuis la fin de la semaine dernière circule par ailleurs sur Internet un document « Ultraconfidentiel » Faussement attribué à l'Abbé Apollinaire M.MALUMALU ; le président de la CEI, et destiné aux « gouvernements » occidentaux, réputés favorables au chef d'Etat sortant. Une forte tension sur les origines de M.KABILA il est accusé par ses adversaires d'être le fils adoptif de Laurent KABILA, d'être Rwandais, et d'être un poisson pilote de Kigali au Congo.

Dans le milieu diplomatiques à Kinshasa, on attribue cette désinformation à une personnalité dont c'était la pression sous MOBUTU et qui est hostile à Joseph KABILA et aux élections cette personne avait déjà fait circuler le même type de document lors du premier tour, dans le même format. Les conditions sécuritaires sont très importantes pour les deux candidats ; le camp BEMBA se plaint d'être entravé dans sa campagne et affirme

que sa sécurité n'est pas garantie dans l'Est du pays, qui, a voté massivement pour KABILA au premier tour. Pour la sécurité des élections en République Démocratique du Congo la Mission de l'ONU en RDC (MONUC), a déployé 17600 casques bleus dans ce pays vaste comme l'Europe Occidentale, a relevé une hausse «préoccupante d'incident violents ». La tension est vive entre les partisans de deux candidats à Kinshasa, dans la moitié de la région occidentale et dans la partie orientale du pays (fief du président KABILA).

Au moins 16.000 ex combattants des différentes factions de la rébellion n'ont pas encore intégrés la nouvelle Armée Nationale de la République Démocratique du Congo (RDC), ce qui présente un risque pour M .BEMBA pour sa campagne électorale dans la région Orientale du pays

, a déploré Delly SESANGA, député du Mouvement de Libération du Congo, le parti de M.BEMBA. Ajoutons à cette tension la nomination par M.KABILA de deux militaires à la tête de la ville de Kinshasa et du ministère de l'Intérieur ont été vivement critiquées, bien que pour certains, elles semblent nécessaires pour garantir la sécurité. Malgré la forte pluie qui n'encourageait pas les électeurs à se déplacer et malgré les incidents qui ont entachés les opérations de vote, les Congolais ont voté dimanche, le 29 octobre 2006 dans le calme et la discipline. Le premier incident meurtrier est intervenu à Bumba, au bord du fleuve Congo, au cœur de la forêt Equatoriale, dans la province de l'Equateur fief, électoral de Jean Pierre BEMBA où la découverte d'une tentative de fraude en faveur du candidat KABILA a dégénéré en affrontement des partisans de Jean Pierre BEMBA avec la police. Deux personnes ont été tuées et douze centres de votes, une radio locale et une maison ont été saccagés. Les électeurs de ces centres vont toutes fois pouvoir voter ce mardi le 01 novembre 2006. le second incident sanglant a eu lieu dans la nuit de dimanche 29 octobre 2006 et lundi le 30 octobre 2006, au moment du dépouillement, dans la ville de Fataki, dans le district de l'Utiri (Nord-est), où deux agents de la Commission Electorale Indépendante ont été tués par un militaire, ce qui a provoqué la colère de la population locale qui est descendue dans la rue et a saccagé plusieurs bureaux de vote. Selon les premiers éléments fournis par l'armée, l'auteur de ces meurtres serait un soldat ivre. Plusieurs autres incidents ont été signalés, notamment au Katanga (sud Est) et au Kivu (Est). Les Scrutin historique du 29 octobre 2006 a enregistré deux incidents graves qui ont fait de morts, mais ne devraient pas remettre en question la validité du scrutin. Les résultats provisoires de ce deuxième tour devraient être annoncés au plus tard le 19 novembre prochain. Les résultats officiels ne sont en effet pas attendu avant le 05 décembre pour le premier vote, et le 19 novembre pour le second plus simple à

dépouiller plus qu'il n'oppose que deux candidats. Les grandes tendances pourraient être diffusées vers le 05 ou le 06 novembre.

Et la Commission Electorale Indépendante (CEI) se déclare satisfaite du déroulement du scrutin dans l'ensemble du territoire National.

DE LA SECURITE DU PROCESSUS ELECTORAL

La campagne du second tour de la présidentielle, qui a officiellement débuté vendredi le 13 à minuit a démarré dans un climat très tendu dans la capitale et partout en République Démocratique du Congo (RDC), un pays qui a garde encore trop d'armes à Kinshasa où la situation est calme, mais volatile. Elle peut s'embrasser rapidement .Il y a trop d'hommes en armes et d'armes en circulation à Kinshasa et à l'intérieur du pays. Il était difficile de dire a des soldats armés qui quittent leur cantonnement pour aller au marché c'est une violation de droit, difficile de faire respecter la consigne dans un pays où les militaires se considèrent comme propriétaires de leur arme « et où les camps ne disposent en général pas d'armure ».Le conseil de sécurité des Nations –Unies s'est prononcé pour lancer l'opération de la circulation sans arme à Kinshasa premièrement par ce que à Kinshasa il y a la circulation sans contrôle d'armes et d'individus armés et partout de dans le pays. La sécurisation du processus électoral est assurée par la Police Nationale Congolaise avec (70.637 hommes). En cas de besoin, elle sera assistée des forces Armées de la RDC (14 brigades Intégrées) qui bénéficient quant à elles du soutien des troupes de la MONUC (18.000 hommes).L'EUFORT (1.200 hommes) qui intervient sur la demande de la MONUC. La Commission Electorale Indépendante tient des réunions de suivie avec la MONUC sur la sécurisation des personnes, du matériel électoral et des édifices de la CEI. Dans cette opération de maintien de la paix les troupes de l'Eu Fort sera également chargée de la protection des expatriés européens, des Congolais et des ressortissant d'autres pays. La MONUC lance l'opération, « Kinshasa, ville sans armes »pour essayer d'éliminer les poches de violence en étant vigilants par rapport à la circulation d'armes. L'opération est menée actuellement dans la capitale par des patrouilles mixtes impliquant des éléments de l'EUFORT, de la MONUC et des Forces Armées de la République Démocratique du Congo. L'EUFORT dispose également d'un drone, un petit avion sans pilote, affecté à la surveillance de la capitale et de 200 hommes supplémentaires basés à Kinshasa. Il s'ajoutent au 900 autres déjà déployés sur terrain, le reste du contingent des troupes de l'EUFORT étant pré positionné au Gabon.

LE DEBAT CONTRADICTOIRE KABILA-BEMBA

Le débat télévisé contradictoire initialement prévu le 26 octobre 2006 jeudi à Kinshasa entre les deux candidats pour le second tour de la présidentielle de dimanche en

République Démocratique du Congo(RDC) est annulé par l'Organe de régulation des médias. Au regard des dispositions diamétralement opposées des uns et des autres, la Haute Autorité des Médias(HAM) se trouve dans l'impossibilité d'organiser le débat contradictoire prévu avant les élections de dimanche a déclaré son président, Modeste MUTINGA, au cours d'un point de presse à la chaîne Nationale. « A l'issue de cinq heures d'échange, les concertations n'ont pas abouti » entre les délégations du président Joseph KABILA et du vice président Jean Pierre BEMBA, qui ont « Campé sur leur positions respectives », a-t-il ajouté.

M.MUTINGA a rappelé que la HAM avait proposé trois formules : un « face à face » modéré par des journalistes, « cote à cote » où seuls les journalistes seraient habilités à poser des questions et un « enregistrement préalable des réponses des candidats aux questions des journalistes ». Le camp KABILA a opté pour l'enregistrement séparé du débat pour des raisons de sécurité, de gestion des émotions des candidats et des conséquences qui peuvent en résulter en cas de dérapage. La délégation de M.BEMBA a choisi « face à face, en raison notamment de la dynamique que confère au débat ce format et par ce qu'il permet, selon elle, de vérifier les aptitudes intellectuelles des candidats à gérer la pays.

Les deux camps ont reconnu des problèmes de sécurité, celui du vice-président les jugeant « surmontable » tandis que celui du président a estimé qu'ils étaient impossibles à résoudre en 48 heures.

L'annulation de débat télévisé contradictoire initialement prévu le jeudi 26 octobre 2006 entre les deux candidats pour le second tour de la présidentielle était une déception totale pour le peuple Congolais.

DECLARATION D'INTENTION POSTE –ELECTORALES

Arrivé au pouvoir en 2001 après l'assassinat de Laurent Désiré KABILA, le président sortant Joseph –KABILA était le favori de ce scrutin, avec 44,8% des voix au premier tour contre 20% à Jean Pierre BEMBA. Après une campagne électorale très tendue, marquée par des heurts violents entre partisans des deux candidats, la Communauté Internationale a multiplié les appels au calme et exercé une forte pression sur les candidats pour qu'ils s'engagent à respecter les résultats. Elle a obtenu d'eux la signature d'une « déclaration d'intentions post-électorale ». Pour la Mission de l'ONU en RDC (MONUC), cette déclaration politique, qui est le quatrième accord signé par les deux candidats, constitue un « bon signe ». Le texte engage en effet les deux candidats politiquement, même s'il ne garantit pas les dérapages. En attendant, les observateurs Internationaux, ONU tête, déconseillent la publication de résultats partiels, en raison de

la tension qui a accompagnée ce scrutin crucial. En effet, en août dernier, la publication des résultats du premier tour avait donné lieu à de sanglantes échauffourées. Et malgré les promesses des candidats, l'inquiétude persiste. Aucun chiffre officiel n'avait encore été communiqué lundi soir, mais le taux de participation semble inférieur à celui du premier tour où plus de 70% des 25 millions d'électeurs s'étaient rendus aux urnes. Selon la presse Kinois, la participation aurait baissé partout, sauf dans les deux Kasai, fiefs de l'opposant Etienne TSHISEKEDI dont les partisans avaient appelé localement au boycott du premier tour. Ces élections libres constituent un tournant historique pour notre pays la République Démocratique du Congo. Le gouvernement belge se réjouit du bon déroulement du scrutin tout en appelant les acteurs politiques Congolais à garder à l'esprit l'intérêt général du pays. La Belgique ; ancienne puissance coloniale du Congo Kinshasa, a consacré dix-huit millions d'euros au processus électoral. A l'instar de l'ensemble des observateurs étrangers, elle craint que le pays se plonge dans la violence à l'annonce des résultats. Le diplomate belge, Louis MICHEL, Commissaire européen au Développement, du pays. »De son côté, la France a, elle aussi, formulé le même appel au respect des résultats tout en saluant le « bon déroulement du scrutin malgré quelques incidents isolés ». La communauté Internationale se veut optimiste sur l'issue de cette élection présidentielle qui représentait le premier vote pluraliste depuis 41 ans. Mais les craintes d'un dérapage sont toujours présentes. Les derniers affrontement à l'arme lourde entre troupes des deux candidats à la présidentielle, qui se sont déroulés du 20 au 22 août 2006 à Kinshasa et qui avaient fait 23 morts, rappellent, si besoin est, combien l'équilibre est fragile en République Démocratique du Congo RDC. Ils laissent augurer le pire au moment de l'annonce des résultats. Les Congolais aspirent à la paix. Ils ont exprimé leur choix dans les urnes. Leur avenir dépend largement du degré de sérénité qui accueillera le verdict des urnes. « Il sonnera l'heure de la normalisation politique tant espérée ou, au contraire, celle d'une nouvelle épreuve de force. (propos de RFI 31 octobre 2006)

La Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) à son tour salue la tenue dans le calme, des scrutins pour le second tour de l'élection présidentielle ainsi que des élections provinciales de ce dimanche 29 octobre 2006 sur l'ensemble du territoire de la RDC et rend hommage au peuple Congolais pour le calme et la discipline dont il a fait preuve, une fois de plus, lors de ces élections. La MONUC déplore cependant les actes de violence survenus dans la province de l'Équateur, notamment à Bikoro où deux bureaux de vote ont été saccagés par des inconnus armés et à Bumba, où des incidents entre partisans des deux candidats à l'élection présidentielle ont occasionné mort d'hommes. Quelques difficultés d'ordre logistique voire technique sont aussi à déplorer ; mais globalement, les opérations électorales se sont déroulées dans l'ordre sur l'ensemble du pays.

Le crédit de ce succès revient d'abord au peuple Congolais qui a fait preuve d'une maturité et d'un sens civique exemplaires et à tous ceux qui, depuis des mois, travaillent à la réussite du processus électoral en RD Congo: La commission électorale indépendante(CEI), la Police Nationale Congolaise(PNC), les forces Armées de la RDC(FARDC), les médias, les partis politiques, les ONG tant nationales qu'internationales, la Communauté Internationale et les Nations Unies.

La MOUC invite la population à demeurer calme. Aux deux candidats à l'élection présidentielle ainsi qu'à leurs sympathisants à tous les deux candidats aux élections provinciales et aux médias, la MONUC leur demande d'éviter de se lancer dans une « guerre des chiffres » inutile et dangereuse. Elle invite instamment les deux candidats à la présidentielle à respecter la loi électorale dans la résolution de tout contentieux éventuelle lié au processus électoral, conformément aux engagements qu'ils ont pris à travers leur communiqué conjoint signé le 28 octobre 2006 au Grand Hôtel de Kinshasa, sous les auspices de la CEI.

La MONUC en appelle au strict respect des différents actes d'engagement librement signés par tous, en vue d'une période électorale et post –électorale apaisée. A ce sujet, la MONUC se félicite de la signature du 29 octobre 2006 dimanche de la « déclaration d'intentions post électorales des deux candidats au deuxième tour des présidentielles du 29 octobre 2006 », conformément à la volonté de Congolais qui ont dit non à la violence (Monuc.org 31 octobre 2006).

L'attente des résultats a commencé au Congo Démocratique après les scrutins de dimanche. On déplore les morts et plus de cinquante bureaux de vote saccagés par des émeutiers. Les Congolais ont commencé la longue attente de la publication des résultats électoraux, au lendemain du scrutin provincial de du second tour de la présidentielle .Les résultats officiels ne sont pas attendus avant le 5 décembre pour le premier vote, et le 19 novembre pour le second plus simplement à dépouiller puisqu'il n'oppose que deux candidats. Les grandes tendances pourraient toutefois être diffusées vers le 5 ou le 6 novembre.

HISTOIRE RECENTE

La République Démocratique du Congo est le troisième pays d'Afrique, derrière le Soudan et l'Algérie, avec une superficie de 2,3 millions de km².

La situation économique s'est considérablement détériorée depuis les années 1980, la guerre déclenchée en 1998 ayant fortement réduit la production Nationale et les recettes gouvernementales, et aggravant du même coup la dette extérieure.

La République Démocratique du Congo est un Etat laïc les catholiques représentent entre 41 et 51% de la population, les protestants 32% et les musulmans de 1,2 à 10 % les religions animistes traditionnelles sont largement répandues.

En 2004, le PIB représentait 6,6 milliards de dollars, le taux de croissance annuel s'élevait à 6,3% et le taux de l'inflation à 5,9%.

Le chef d'Etat –major MOBUTU prend le pouvoir par un coup d'Etat contre le premier président du Congo indépendant, Joseph KASABUNGU. En 1971, il donne le nom du Zaïre au pays, au fleuve et à la monnaie. Il gouverne jusqu'en 1997. Laurent-Désiré KABILA renverse MOBUTU et rebaptise le pays avant d'être tué par un garde du corps en 2001.

Il est remplacé par Joseph KABILA.

En août 1998 : La deuxième guerre avec des rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda prennent les armes contre le président Laurent Désiré KABILA, un an après que ces deux pays l'eurent parlé au pouvoir.

Les rebelles enregistrent des succès importants. Le Zimbabwe, la Namibie et l'Angola envoient des troupes au secours de KABILA et arrêtent les insurgés aux troupes de Kinshasa.

Le 17 mai 2001 assassinat de Laurent Désiré KABILA.

Séptembre 2001 après un cessez-le feu de deux ans, des combats éclatent entre rebelles pro -rwandais et forces acquises au gouvernement.

Décembre 2002 : les belligérants Congolais signent un accord de paix à Pretoria après plusieurs séries de négociations infructueuses.

Le 02 avril 2003 les factions belligérantes signent un accord créant une constitution, prélude et donnant naissance à un gouvernement de transition, prélude à des élections démocratiques. Le 18 décembre 2005 le Congo tient un référendum sur la constitution.

Le 30 juillet 2006 : Elections présidentielles et législatives.

Le 20 juillet 2006 : un second tour est annoncé dans le scrutin présidentiel entre le président sortant Joseph KABILA et le vice –vice président Jean Pierre BEMBA, ancien rebelle.

JUSTICE VENDUE AU PLUS FORT

La complication des résultats du second tour de la présidentielle de dimanche 29 octobre 2006 en République Démocratique du Congo (RDC) a débuté mardi dans une atmosphère de défiance mutuelle entre les camps des deux candidats Joseph KABILA et Jean Pierre BEMBA. Plusieurs tentatives de fraudes à caractère, massif orchestrées par le camp adverse, ont été déjouées dimanche, a affirmé François MUAMBA, le coordinateur de l'Union pour la Nation (UN) la plate forme électorale du vice président Jean Pierre BEMBA, évoquant des distribution d'argent, la découverte de cartes d'électeurs ou la saisie de bulletins pré -remplis en faveur du président KABILA. « Nous sommes très vigilants » alors que la complication des résultats a commencé, a-t-il indiqué, souhaitant « que ces dérapage (...) n'aient pas une influence sur les résultats. »

Pour Olivier KAMITATU, le porte parole de l'Alliance pour la Majorité Présidentielle la plate (AMP) la forme électorale de Joseph KABUILA, a dénoncé les « déclarations intempestives » de l'UN, les qualifiant de « malheureuse fuite en avant dans le but d'échapper à la vérité des Urnes. » Parlons des électeurs de Bumba, dans l'Equateur (nord -ouest), ont voté mardi dans douze centre saccagés dimanche à près la découverte d'une tentative de fraude en faveur de M. KABILA qui avait dégénéré en affrontement entre partisan de M. BEMBA et les forces de l'ordre, faisant au moins un mort et un blessé.

La bataille juridique, disons-nous, est bien engagée autour du résultat de l'élection présidentielle 2006. Le candidat Jean Pierre BEMBA, donné perdant par la Commission Electorale Indépendante (CEI) a saisi la cour suprême de justice pour obtenir gain de cause. Dans son entourage, l'on s'attend à une annulation du scrutin. Mais voilà qu'un débat s'est déjà engagé aussi autour de ce recours. Plus exactement sur la nature des fraudes et si elles peuvent influencer les résultats de vote. Une véritable contre verse a vu le jour tant il est vrai que les avis divergent, entre le camp de, l'Union pour la Nation (UN) et celui de l'Alliance de la Majorité Présidentielle (AMP). Même les observateurs étranger « évasifs » dans leur appréciation pendant que leurs collègues Nationaux demeurent dans l'expectative. Il est entendu que les regards sont tournés vers la cour suprême de justice. L'arrêt de cette haute cour interviendra incessamment. La Commission Electorale Indépendante (CEI) à chaque fois que les centre de compilation terminaient son travail, elle mettait les résultats à la disposition de deux parties pour que les parties fassent un certain nombre de contestations et en suite elle se donnait 48 heures pour répondre de façon détaillée.

Sauf le jour de la publication des résultats globaux, la Commission Electorale Indépendante n'a pas respecté ce délai de quarante huit heures... Ace moment -là elle a malheureusement accéléré un petit peu la publication. Mais on regrette que ces travaux

se soient terminés de façon un peu rapide ce qui montre que la Commission Electorale de la République Démocratique du Congo (RDC) n'était pas Indépendante ni transparente.

L'Union pour la Nation a rejeté les résultats provisoires publiés dernièrement par cette commission électorale à cause de nombreuses irrégularités relevées dans le processus. L'Union attend de la cour suprême de justice (CSJ) l'annulation pure et simple de second tour de la présidentielle du 29 octobre 2006. L'un de porte-parole de cette plate forme électorale du candidat Jean Pierre BEMBA, député National Delly SESSANGA, l'a souligné au cours du point de presse qu'il a tenu le dimanche, 19 novembre 2006 au siège du Mouvement de Libération du Congo (MLC) « la transparence n'a pas été de mise à toutes les étapes et cela a eu une incidence majeure sur les résultats », a dénoncé Delly SESSANGA. Qui a indiqué qu'en dépit de réclamations de l'Union pour la Nation, la CEI toujours refusé de rendre public le fichier électoral. Lequel, a-t-il ajouté, est devenu un joujou de cette institution d'appui à la démocratie. C'est ainsi que l' « on s'est trouvé avec un électorat flottant entre 1.400.000 et 1.800.000 », a-t-il poursuivi.

Entre autres irrégularités dénoncées, le problème de liste de vote par dérogation ne constitue qu'une partie de l'iceberg, a signalé l'interlocuteur de la presse. « On a laissé voter par dérogation des gens qui n'en avaient pas qualité », a avancé Delly SESSANGA. Et il y a eu une interprétation laxiste de la loi qui leur a permis de voter, a-t-il renseigné.

Cela avant de soutenir que la CEI ne peut attester de la qualité de ces dérogées car, lorsqu'on parle, par exemple de fonctionnaires en mission, il faut apporter la preuve qu'ils le sont effectivement.

Pour le camp de l'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP) a pris l'option de ne pas crier à la victoire triomphaliste et réfute les allégations de fraude et les tricheries éventuelles que l'Union pour la Nation (UN) porte contre elle. Cela après la publication des résultats provisoires du second tour de l'élection présidentielle par le président de la Commission Electorale Indépendante, l'Abbé Apollinaire MALUMALU, le mercredi 15 novembre 2006. Le conseiller spécial du président Joseph KABILA en matière de la sécurité et député national, le professeur SAMBA KAPUTO, l'a fait savoir, le samedi, 18 novembre 2006 au salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa, au cours de l'échange qu'il a eu avec la presse. L'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP) ne comprend pas que le camps du vice-président BEMBA crie à la fraude, à la tricherie alors que tout a été mis en œuvre, sous la vigilance des délégués de deux parties, pour que la transparence reflète la vérité des résultats acceptés par tout le monde. En effet, a rappelé SAMBA KAPUTO, après la proclamation des résultats du premier tour, la préoccupation dans la transparence totale. Aussi, a-t-il fait valoir, une commission politique mixte AMP-

U- Haute Autorité des Médias (HAM) dans laquelle siégeait la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC), a-t-elle été instituée pour ce faire. Tout a cheminé dans l'harmonie, avec des engagements signés de bonne foi, notamment les accords sur les médias et Kinshasa, « ville sans arme ».

Il en est de même, a-t-il ajouté ; d'une autre commission mixte mise sur pied pour que chacun des candidats envoie deux témoins dans chaque bureau de vote. Chacun des présidentiables avait 100.000 témoins à travers toute l'étendue du territoire National.

La garde affectée à une résidence de Jean Pierre –MBEMBA, candidat malheureux à la présidentielle en République Démocratique du Congo (RDC), a ouvert le feu mardi sur des policiers qui dispersaient des manifestants aux bords de la cour suprême de justice (CSJ), située non loin, rapporté un photographe de l'AFP. Des policiers ont fait usage de gaz lacrymogène sur quelque 200 partisans de M.BEMBA afin de les empêcher d'approcher trop près la Cour Suprême de Justice (CSJ) qui examine un recours déposé par le vice –président BEMBA contre les résultats provisoires du second tour qui donnait la victoire au candidat sortant Joseph KABILA.

Alors que les manifestations refluaient en direction de la résidence officielle de vice – président, sous les tirs de lacrymogène des policiers, des militaires affectés à la garde de résidence sont sortis et ont ouvert le feu en direction de la police. Aucune statistique n'est disponible dans l'immédiat. Une centaine de personnes (magistrats, avocats, journalistes...) étaient bloqués à l'intérieur de la Cour Suprême DE Justice (CSJ), selon un journaliste de l'AFP, lui-même empêché de sortir.

La CSJ examinait mardi en audience publique le recours déposé samedi par les mandataires de M.BEMBA contre les résultats provisoires de la Commission Electorale Indépendante (CEI), créditant le président sortant Joseph KABILA de 50% des suffrages.

L'audience a été ajournée sine die en raison d'un incident de procédure soulevé par les avocats du parti de M.BEMBA, qui protestaient contre la composition de la cour. « Nous ne pouvons pas travailler dans ce climat d'insécurité », a estimé le juge KALONDA KELE, qui présidait la séance, alors que les premiers tirs éclataient à l'extérieur. Seuls quelques tirs sporadiques étaient encore entendus vers 11h00 moins d'une heure après les premiers tirs, nourris au départ. De nombreux policiers ont fui les lieux au début des tirs, alors plusieurs membres de la garde de M. BEMBA prenaient position aux abords de la CSJ comme si c'était la guerre qui venait de commencer dans le pays. Les blindés de la Mission de l'ONU en RDC (MONUC), habituellement positionnés aux abords du bâtiment de CSJ, ne sont pas intervenus pendant les tirs. Dans les environs de 11 h c'est l'incendie qui s'est déclaré dans les locaux de la cour suprême de justice (CSJ), en charge du

contentieux électoral pour la présidentielle en République Démocratique du Congo RDC, était circonscrit en début d'après-midi, a constaté un journaliste de l'Agence Presse Information (AFP). Une petite annexe de la cour a été détruite par le feu, qui a gagné le rez-de-chaussée d'une aile du bâtiment principal sans apparemment atteindre le premier étage. Le sinistre a été circonscrit par les pompiers de la Mission de l'ONU en RDC (MONUC), venus en renfort des équipes de la municipalité. De la fumée s'échappait encore des locaux touchés par le feu mais plus aucune flamme n'était visible vers 13h 45. Les locaux voisins, qui abritent les bureaux de la Commune de la Gombe, une des 24 Commune de Kinshasa où se trouve le CSJ, ont été incendiés et saccagés, a constaté un journaliste de l'AFP. Un important dispositif de sécurité de l'ONU était déployé autour de la cour Suprême de Justice (CSJ), où plusieurs généraux Congolais, de l'Armée et de la Police, s'entretenaient avec des responsables, de la MONUC. Suite à cette situation plus de 200 personnes ont traversé le fleuve Congo dans la province d'Equateur, dans le nord-Ouest de la République Démocratique du Congo par crainte de violences post – électorales. Des heurtes entre partisans du président Joseph KABILA et de son rival, le vice –président Jean Pierre BEMBA, ont éclaté en Equateur après l'annonce. La semaine dernière, de résultats provisoires donnant la victoire à KABILA au second tour de l'élection présidentielle. M.BEMBA a toute fois fait appel de ce résultat devant la Cour Suprême de Justice (CSJ). Selon le porte parole du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Jens HESEMAN, il confirme que certaines personnes ont fui en République Démocratique du Congo. Il estime qu'elles sont entre 2000 et 2500. Elles ont fui les affrontements en Equateur. « D'après nos renseignements, il s'agit de partisans des différents candidats à la présidence », a-t-il ajouté. Parmi eux figure le maire de la ville de Gbadolite, ville située au nord de province de l'Equateur, qui a fui et vit dans la clandestinité au Centrafrique depuis le 10 novembre 2006. Le maire, qui est membre du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD, proche du président KABILA) à traversé la frontière clandestinement avec sa famille par ce qu'il craignait pour sa sécurité. Son départ a provoqué la fuite de certaines de personnes dans la brousse. Les élections générales de 2006, considérées comme les premiers scrutins libres et démocratique en 41 ans dans l'ex –Zaire, doivent mettre un terme à une difficile transition politique, entamée en 2003 après une guerre civile et régionale de cinq ans sur le sol Congolais.

DE LA DECEPTION DE MILITANS DE BEMBA

Déçus par le résultat de la présidentielle en République Démocratique du Congo (RDC), des partisans du candidat malheureux Jean Pierre BEMBA ne se font aucune illusion sur le verdict de la Cour Suprême de Justice (CSJ), qu'ils jugent vendue au sortant, Joseph KABILA.

La CSJ examine depuis lundi le 20 novembre 2006 le recours du vice-président BEMBA contre les résultats du second tour de la présidentielle annoncés le 15 novembre 2006 par la Commission Electorale Indépendante (CEI) et créditant le Président KABILA de 58,05% avec 2,6 million de voix d'avance sur BEMBA.

« Pour nous, le gagnant, c'est BEMBA. Nous n'attendons rien de cette cour qui fait autre chose que rendre justice. Nous nous préparons à nous lever contre toute imposture » affirme MABIALA, un maçon d'une cinquantaine d'année.

« il ne s'agit pas de descendre dans les rues et commencer à tout casser. Nous pensons plutôt demeurer soudé derrière lui (BEMBA) pour faire obstacle à tout projet qui ne cadre pas avec la volonté exprimée par notre peuple à travers les Urnes » explique-t-il au milieu d'une dizaine de militants rassemblés à un carrefour de Ngaba, un quartier pauvre du Centre-Est de la capitale.

Si KABILA a été plébiscité dans l'Est du pays, il a été devancé dans l'Ouest et notamment dans la capitale, qui a voté à près de 70% pour l'ex-rebelle BEMBA et qui vit dans la crainte de nouveaux affrontements après des violences meurtrières en août et le 11 novembre 2006. Au rond-point, un des centres névralgiques de cette ville de plus de six millions d'habitants, un groupe de jeunes brassant des portraits de BEMBA appelle à « bannir la peur et à défendre la patrie en danger »

Rien de bon ne pourra sortir de la Cour des corrompus.

« Préparons-nous à protester (...) Notre peuple ne doit pas continuer à vivre sous un diktat de la Communauté Internationale », « martèle KASAMBAY, un étudiant d'une trentaine d'années. « La voix de l'opposition non armée, nous l'avons vu dans le passé avec Etienne TSHISEKEDI (principalement opposant qui a boycotté les élections), n'a jamais payé. La libération a un prix : le sang », en renchérit un autre étudiant s'ils sont très déçus tous les partisans du vice-président ne prônent pas le recours à la violence, mais tous sont intimement persuadés de la victoire de BEMBA et de la complicité des « étrangers » pour « imposer » KABILA.

Devant un immeuble du Centre-ville abritant les médias du vice-président, un groupe de ses partisans déterminés prévient, sous l'œil impossible des casques bleus de l'ONU déployés dans le secteur, qu'il n'y aura pas de tranquillité si des irrégularités relevées durant le vote ne sont corrigées .»

« il appartient au peuple Congolais de se prendre en charge et de refuser tout dirigeant imposé par l'extérieur » martèle l'un d'eux, expliquant qu'il serait naïf de croire que la cour suprême va changer les résultats de la CEI.

Osant à peine s'exprimer au côté des jeunes militants bembiste un fonctionnaire tente d'expliquer que « la démocratie a ses règles. » Nous avons réclamé des élections. Elles se sont passées dans la transparence : il y a eu un vainqueur qui sera le président de tous les Congolais.

Le pays n'appartient à personne, travaillons plutôt pour un Congo prospère au lieu d'encourager la violence par ce qu'on a perdu beaucoup. Glisse un agent de poste avant de quitter rapidement les milieux.

Kinshasa devra encore attendre une semaine avant l'arrêt de la Cour Suprême de Justice, dans cette atmosphère empreinte de colère, de crainte et de tristesse où « tout peut rapidement basculer » estime un diplomate. Le vendredi le 24 novembre 2006, vers 17 h, la rumeur a été rependue dans les quartiers populaires de la capitale que MBEMBA était déclaré vainqueur ; ce qui a suscité des fêtes dans nombre d'endroits. Lorsque la rumeur a été démentie, les gens sont retournés, mornes, à leurs occupations, mais ne se pas révoltés.

La Cour Suprême Congolaise a rejeté lundi le 27 novembre 2006 le soir les huit recours déposés par Jean Pierre BEMBA. Il réclamait l'annulation du scrutin pour diverses fraudes en contestation des résultats provisoires du second tour de l'élection présidentielle (Joseph KABILA 58,05% pc, Jean Pierre BEMBA 41,95pc) déposés le 18 novembre dernier par Jean Pierre BEMBA.) En conséquence, Joseph KABILA a été proclamé Président de la République Démocratique du Congo (RDC). Le Centre –ville désert à Kinshasa et dans beaucoup d'autres villes de la République Démocratique du Congo.

LA VICTOIRE DE JOSEPH KABILA

Les grandes villes de l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) ont fêté bruyamment lundi soir l'élection à la présidence du sortant Joseph –KABILA tandis que les habitants de la capitale, acquise à son adversaire Jean Pierre BEMBA, étaient partagés.

A Lubumbashi en direct la proclamation du sud –Est, des écrans géants ont retransmis en direct la proclamation de résultats du second tour de la présidentielle du 29 octobre 2006, annoncée par la Cour Suprême de Justice à Kinshasa.

A peine KABILA déclaré vainqueur, des milliers de personnes ont envahi les rues du Centre ville, rapidement devenues impraticables pour les voitures. Des partisans de KABILA agitaient des rameaux et brandissaient des portraits de leur président. « Nous avons enfin un président élu démocratiquement. Il va appeler à la reconstruction du pays. C'est la grande joie », a lancé NYEMBO, secrétaire Général des mineurs artisanaux de la Province du Katanga, dont Lubumbashi est la capitale.

« KABILA vainqueur, BEMBA menteur », scandaient des habitants en référence au vaincu Jean Pierre BEMBA, dont le recours pour « fraude » a été rejeté lundi soir.

A Uvira, dans la Province du Sud –kivu (Est), le parvis de la cathédrale était occupé par des pro –KABILA. « je suis envahi par des milliers de personnes qui veulent faire la fête toute la nuit » a raconté, amusé, l'Abbé –Paul KABOBE.

Bukavu, capitale du sud –Kivu, était aussi en liesse, malgré une pluie fine qui a contraint les fêtards à se retrouver dans les cafés bondés. « En fin la victoire est là, le Président élu est celui qui a le plus contribué au retour de la paix dans notre province », s'est réjoui un jeune passant, Elysé. La République Démocratique du Congo (RDC) sort de cinq années de guerre (1998-2003).

Plus au nord, à Goma, ville acquise au vainqueur comme l'ensemble de l'Est du pays, l'ambiance était cependant moins à la fête. Des milliers de partisans de M.KABILA sont descendus seulement quelques minutes de la rue avant de rentrer chez eux, dans une ville endeuillée par des combats soldats dissidents et armée régulière à une vingtaine kilomètres de là.

A plus d'un millier de kilomètres à l'Ouest, dans la capitale, où M.BEMBA a obtenu près de 70% des suffrages, la population était partagée à l'annonce des résultats définitifs.

Des cortèges de voitures klaxonnaient dans le quartier administratif de la Gombe. « C'est pas nous, c'est la Cour Suprême qui a donné les résultats, les autres, revenez dans cinq ans (pour la prochaine élection présidentielle) ; criaient des manifestants.

Place de l'indépendance, des partisans du vainqueur appelaient, à l'aide d'un porte-voix, les Kinois « à aider le premier président Congolais élu au suffrage universel à mettre en application son programme d'action pour le développement » du pays.

Les pro –BEMBA interrogé par l'AFP semblaient accepter leur défaite avec fair play, alors que la capitale a été théâtre de trois flambées de violences post-«électorales depuis le mois d'août. « les plus important c'est que la paix revienne vite au, pays et qu'il fasse de

son mieux, maintenant qu'il sera seul au commande, pour remettre les Congolais au travail » a estimé EKOFO, un jeune douanier pro-BEMBA.

« La Cour (de Justice) a rendu son arrêt. Nous ne pouvons pas nous y opposer. Mais nous demanderons à ceux qui auront désormais la destinée du pays à construire, à unir plutôt qu'à diviser », a insisté ALBERTINE, affirmant cependant que « des irrégularités » des irrégularités » relevées dans la requête de M. BEMBA avaient « faussé les résultats de l'élection ».

M. KABILA 35 ans, désigné à la tête de l'Etat en 2001 après l'assassinat de Laurent Désiré KABILA, est le premier président élu au suffrage Universel direct en République Démocratique du Congo (RDC) : pays qui sort de cinq années de guerre (1998-2003)

Il devrait prêter serment le 06 décembre 2006. L'annonce des résultats du second tour de la présidentielle a eu lieu au Ministère des Affaires Etrangères. La CSJ y ayant été délocalisée après l'incendie partiel de ses locaux le 21 novembre 2006 par des partisans de M. BEMBA.

Kinshasa a été le théâtre de trois flambées de violences post électorales qui ont fait une trentaine de mort depuis le mois d'août 2006.

La capitale était placée Lundi sous très haute sécurité, notamment de casques bleus de la Mission de Nations Unies en RDC (MONUC) et de militaires de la Force Européenne dans le pays (EUFOR). La victoire de M. KABILA est annoncée alors que dans l'Est, région volatile de cet immense pays d'Afrique Centrale, des combats opposent l'armée régulière, appuyée par la MONUC, et des soldats dissidents, fidèles au général déchu Laurent NKUNDA.

Autour de la place de MADELA situé au centre – vieille de Kinshasa : capitale de la RDC, on peut voir des pancartes : à dieu la transition, vive la troisième République. Le 06 décembre 2006, le premier président élu de la troisième République, Joseph – KABILA, a prêté serment pour son quinquennat. Ceci signifie la fin des trois ans de la transition à la formule un plus quatre », caractérisée par le partage du pouvoir entre un chef d'Etat et quatre vice – président issus de mouvements politico-militaires hostiles, en République Démocratique du Congo.

La fin de la prise de pouvoir par les armes en République Démocratique du Congo et le début de la prise de conscience par les congolais que cette histoire t'interpelle et te touche pour le souci d'un Congo fort et uni.

Le sage se demande à lui-même la cause des ses fautes, l'insensé la demande aux autre.

Congolais reconnaissons nos erreurs pour ne plus revenir dans la souffrance.

La culture de la paix est la prise de conscience d'un peuple.

ET AUJOURD'HUI ?

Pour quoi tout d'abord ce titre « EN MARCHÉ VERS LA CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO » ? Par ce que avant tout la culture de la paix et de la non-violence est un but et un processus. Elle est définie par les Nations –Unies comme l'ensemble des valeurs,des attitudes,des comportements et des modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus,les groupes et les Etats.

La transition d'une culture de la guerre et de la violence vers une culture de la paix et de la non-violence nécessite un ensemble d'actions ayant pour objectifs.

- Renforcer une culture de la paix par l'éducation pour tous n'est pas encore une culture réalité, mais il faudrait réviser les programmes d'enseignement afin de promouvoir de valeurs, des comportements et de mode de vie qui vont dans le sens d'une culture de la paix tels que la résolution pacifique des conflits,des conflits,le dialogue,la recherche de consensus,la non-violence...
- Promouvoir le développement économique et social durable la rééducation des inégalités économiques et sociales, l'éradication de la pauvreté,la sécurité alimentaire durable,la justice sociale,les solutions durables aux problèmes de dette,l'autonomisation des femmes,les mesures spéciales pour les groupes aux besoins particuliers,la durabilité environnementale,sont indispensables pour construire la paix et la sécurité.
- Promouvoir le respect de tous les droits de l'Homme,les droits de l'homme et la culture de la paix sont complémentaires :lorsqu'une culture de la guerre et de la violence domine,il est impossible d'assurer les droits de l'homme,de la même façon sans droit de l'homme,sous toutes formes,il ne peut exister de culture dela paix.
- Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes le pleine participation des femmes dans la prise de décision économique, sociale et politique, l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes,l'aide à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les

femmes, l'aide à toutes les femmes devenues victimes etc., sont inextricablement liées aux objectifs de la paix.

- Favoriser la participation démocratique parmi les fondations indispensables à la réalisation et au maintien de la paix et de la sécurité figurent des principes, des pratiques et une participation démocratique dans tous les secteurs de la société, un gouvernement et une administration transparente, lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption, les drogues illicites et le blanchiment d'argent.
- Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité il n'y a jamais eu de guerre sans ennemi et pour abolir la guerre, il faut transcender et dépasser les images de l'ennemi par la compréhension, la tolérance et la solidarité entre tous les peuples et toutes les cultures. Apprendre de toutes nos différences par le dialogue et l'échange d'informations est un processus qui ne peut être qu'enrichissant...
- Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances. La culture de la guerre a toujours été dépendante du contrôle de l'information. Aussi longtemps que la liberté de la presse sera menacée et que l'information et les connaissances ne seront pas partagées, une culture de la paix ne pourra être assurée. En même temps, des mesures doivent être prises pour contrecarrer la promotion de la violence par les médias, y compris sur Internet...
- Promouvoir la paix et la sécurité Internationales. Les acquis de ces dernières années en matière de sécurité humaine et de désarmement dont les traités concernant les armes nucléaires et le traité condamnant les mines anti-personnelle ne doivent pas nous contenter mais au contraire nous faire prendre conscience de tout ce qu'il reste encore à achever en ce qui concerne, par exemple, la négociation de règlements pacifiques des différends, l'élimination de la production et du trafic illicite d'armes, les solutions humanitaires dans les situations de conflit, les initiatives visant à remédier aux problèmes qui surviennent après les conflits.

EN MARCHÉ vers la culture de la paix et de la non-violence en République Démocratique du Congo veut tout simplement dire au début de la culture de la paix et de la non-violence en République Démocratique du Congo. Ou encore au début de la jeune démocratie. Nous pouvons dire que la République Démocratique du Congo est déjà lancée dans le processus de la paix et de la non-violence.

La situation précaire dans laquelle vivait depuis plusieurs années la population s'est trouvée aggravée depuis 1996 engendrant outre la fragilisation totale du tissu socioéconomique, des violations graves des droits de l'homme l'insécurité généralisée

des personnes et des biens, et surtout les dysfonctionnements graves au niveau des institutions administratives et judiciaires sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Il résulte du fait de la guerre que la population congolaise se trouve actuellement dans une situation humanitaire catastrophique. Les chiffres retenus, sont tirés de rapports d'enquêtes menées par diverses Organisations Internationales bilatérales et multilatérales. Toutes ces sources d'information établissent que sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, le nombre de décès dû directement et indirectement à la guerre varie entre 2.700.000. Il s'agit des estimations et non des évidences absolues., Ce chiffre est de la commission humanitaire, sociale et culturelle du rapport final du dialogue inter – congolais janvier 2000 avril 2003 si nous ajoutons le nombre de décès du processus électoral jusqu' à nos jours ce chiffre est trop petit.

Par ailleurs, il a été relevé que la guerre en République Démocratique du Congo affecte directement ou indirectement plus de 20.000.000 de personnes du fait de la destruction des infrastructures, du manque d'accès aux soins médicaux et à la scolarisation, à l'eau potable, à cause de la malnutrition, de la propagation du VIH/SIDA et du paludisme, de la tuberculose, et de l'accroissement du chômage qui a atteint pratiquement cinquante pour cent de la population. Ces évolutions dramatiques ont donné lieu à des situations humanitaires très préoccupantes qui appellent des réponses urgentes. A ce stade, il convient de noter que les deux guerres ont laissé entre 1.000.000 et 2.000.000 d'orphelins et de veuves en République Démocratique du Congo. Plus de 3.000.000 personnes ont fui leur villes ou villages ravagés par la guerre ou à cause de l'insécurité. Ces personnes déplacées ont perdu : Maisons, moyens de subsistance, emplois, activités économiques et se trouvent à l'heure actuelle démunies, dispersées à travers le pays vivant pratiquement à la limite de la mendicité et de la clochardisation. Parmi ces personnes, on compte un grand nombre de femmes, d'enfants, et de personnes de troisième âge victimes de malnutrition et surtout privés de soin de santé. Quant aux réfugiés ils sont estimés à plus de 500.000 Congolais dispersés dans les pays voisins de la République Démocratique du Congo à savoir l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie mais aussi dans les pays tels que le Botswana, le Malawi, le Mozambique, la République sud Africaine et Zimbabwe. Un certain nombre de réfugiés et d'exilés politiques vivent dans d'autres pays africains en Europe et en Amérique du Nord. Une de la catégorie les plus vulnérables est constituée par les femmes, les enfants les personnes du troisième âge et celle vivant avec handicap. Ces personnes sont exposées aux affres de la guerre, aux traumatismes psychologiques et psychiques et aux infections sexuellement transmissibles dont l'infection du VIH/SIDA.

Il arrive qu'une génération se trouve beaucoup plus exposée qu'une autre au carrefour de l'histoire. Un grand combat est en cours dans notre pays, l'intégration dans l'armée nationale des combattants congolais des autres mouvements politiques, le combat pour les principes auxquels souscrira notre peuple, le combat pour l'ordre nouveau qui régira l'homme congolais, et être aux possibilités énormes. Selon le résultat de ce combat, il y aura sur cette terre de nos ancêtres plus ou moins de souffrance due à la politique ; et selon ce résultat aussi, les gouvernements à venir feront chaque jour presque tout le mal dont ils sont capables ou bien reconnaîtront les principes qui sont au-dessus d'eux. Il n'y a pas de temps à perdre en erreurs de jugement ou de volonté. Il y a déjà des pays où les gens soupirent en Europe de l'Est et dans certains pays d'Afrique aux délices de la démocratie. Si réellement nous avons su.

Aujourd'hui avec la chute de MOBUTU, l'avènement de l'AFDL et la fin de la transition. Avec l'AFDL est né un débat inutile créé à dessein pour maintenir le peuple dans la servitude et dans la peur. Il consiste à dire que de l'Alliance de Forces Démocratiques pour la libération du Congo ou de l'opposition non armée a réellement vaincu MOBUTU

Pour ceux qui soutiennent la première version, c'est dans un climat d'essoufflement total de la non-violence et de l'opposition interne que l'AFDL sous la direction de Laurent Désiré KABILA est venue prendre la relève pour chasser du pouvoir MOBUTU et les membres de son gouvernement qui refusaient le partage du pouvoir. Dans ce contexte, il faut laisser à l'AFDL le temps de consolider le pouvoir qu'il a conquis par les armes et de permettre ainsi la reconstruction nationale. Mais voulant mettre notre peuple à l'écart de grandes luttes de libération et de dignité humaine que se menaient dans le monde, MOBUTU voulait définir un congolais comme étant « une personne point » avec ses structures mentales et sociales propres. Et au nom de l'Unité Nationale et de la paix retrouvée plusieurs concitoyens ont payés de leurs vies. C'est au plus fort de cette tyrannie que notre peuple, s'est offert pour refaire et revivre l'ancien choix de l'homme entre la liberté et la servitude. La seule épithète démocratique collée à la troisième République du Congo ne suffit pas pour permettre à notre peuple de s'émanciper. A dieu la transition, vive la troisième République autour de la place de Mandela située au Centre-ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo ne suffit pas pour permettre au peuple de s'émanciper. A l'époque, le Maréchal MOBUTU avait donné l'impression de garder cette dénomination originelle héritée de notre indépendance en 1960. Mais cela ne dura que l'espace d'un matin. En 1971 il débaptisa le pays pour que cela concorde normalement avec la prédisposition à la dictature. Et ce n'est pas sûrement sans raison valable que pendant plus de 30 ans, les mobutistes aujourd'hui en fuite

rendaient ironiquement hommage au mot « démocratie », en l'employant comme l'instrument principal de leur tromperie. Un dictateur ne deviendra jamais démocrate par le simple fait de citer le mot. Voir même un seigneur de guerre ne deviendra jamais un artisan de paix par le simple fait de dire « cultivons la paix ». Nous voulons dire à notre peuple que entre la paix et la démocratie il existe un rapport étroit et réciproque entre les deux concepts en ce sens que paix et démocratie se conditionnent mutuellement. En effet, on ne peut pas avoir la démocratie sans la culture de la paix. De même on ne peut pas faire la culture de la paix sans la démocratie. Autrement dit, de même que la culture de la paix est une condition sine qua non de la démocratie, de même que celle-ci est une des conditions de celle-là.

La culture de la paix est une condition de la démocratie car pour que le peuple puisse réellement participer à l'exercice du pouvoir, il faut qu'il y ait la paix. La culture de la violence ou des guerres empêche la démocratie à moins qu'il ne s'agisse d'une simple démocratie de façade. Car avec la violence ou la guerre, le peuple n'est pas libre ne se retrouve pas dans de conditions matérielles et spirituelles pour participer à l'exercice du pouvoir.

Toujours au nom de la « PAIX RETROUVEE » mais en réalité au nom de la souffrance du régime de MOBUTU, certains compatriotes ont posé des actes dont ils seront tenus de répondre par l'histoire. Massacre des étudiants de l'Université de Lubumbashi dans la nuit du 11 au 12 mai 1990, massacre de Mbuji-Mayi du 13 au 14 avril 1991, massacre de chrétiens du 16 février et du 1^{er} mars 1992, sont des exemples vivants de l'atrocité du régime de MOBUTU.

De même, en 1992, d'autres concitoyens ont prêté main-forte à l'œuvre d'épuration ethnique et ont chassé de leurs régions les non -originaires, compromettant ainsi les chances de réussite de toute démocratie digne de ce nom.

Le drame Kasaien au cours duquel plusieurs vies humaines ont péri pour rien s'inscrivait dans cette logique macabre du régime de MOBUTU.

Ajoutons aujourd'hui des grandes violations des droits de l'homme entre autre :

Des violences de Bas -Congo le 31 janvier 2007 à des affrontements entre les membres du mouvement politico -religieux Bundu Dia kongo et les éléments de la Police Nationale Congolaise et des FARDC dans plusieurs parties de la province. Le bilan officiel fourni par les autorités locales du Bas-Congo des affrontements est de 87 morts, une majorité de sympathisants du Bundu dia kongo, repartis dans les localités de Matadi(chef lieu), Nsongololo, Muanda et Boma « il est certainement plus lourd dans

sa réalité » dit encore la source de la MISNA depuis Boma, » d'autant plus que les médias radio –télévisés locaux ont reçu l'ordre de ne pas parler des événements dans leurs programmes. Mutinerie des militaires des brigades intégrées des FARDC à Bunia dans la nuit du 11 au 13 2007 exécutions sommaires rapportées dans les villages de landjo et de ladhejo dans le territoire de djuju en ituri, implication de soldats de la Force Navale, des FARDC du Nord Katanga dans les violation graves de droits de l'homme, implication des agent de la Police Nationale Congolaise dans un nombre croissant de violations des droits de l'homme en particulier au Kasai oriental et en Equateur, dégradation de la situation sécuritaire et des droits de l'homme au Nord et Sud Kivu du fait des FARDC, FDLR et Mayi Mayi. Le 29 janvier 2007 le conflit frontalier entre l'Angola et le République Démocratique du Congo, les combats de jeudi le 22 et vendredi 23 mars 2007 entre l'armée régulière et la garde rapprochée de l'ancien vice-président BEMBA qui refusait de voir ses hommes intégrer l'armée Nationale en estimant ne pas avoir de garanties pour sa sécurité ont fait des centaine de morts et blessés aucun bilan des affrontements n'est disponible. Ces événements nous poussent à vous dire qu'au ciel de la République Démocratique du Congo il n'y a pas un Ange gardien. Autrement dit à la tête de la République Démocratique du Congo il y a pas un gouvernement responsable. Le peuple se pose de questions qui sont sans réponse jusqu'aujourd'hui ce la ne nous empêche pas de faire un effort pour amener ceux qui sont au pouvoir et à l'extérieur à se mettre autour d'une même table pour négocier un gouvernement d'Union Nationale. Nous n'avons pas besoin d'un dictateur pour combattre la paix. Notre deuxième phase de combat consiste à trouver une paix durable qui est le but même et à la tête un artisan de la paix de la paix digne de ce nom. Plus loin nous comprenons que les accords de « paix » signés entre M. Joseph KABILA et Jean Pierre BEMBA étaient non pour l'intérêt du peuple mais pour leurs intérêts, les accords signés sans volonté pour détruire ce peuple meurtri il y a longtemps.

Notre peuple a trop souffert sous MOBUTU pour continuer à subir de telles atrocités dans le seul but d'asseoir le pouvoir d'un individu. Il est vrai que, le régime de MOBUTU a légué à la postérité un pays en ruine et que la reconstruction Nationale est un impératif auquel aucun fils du pays n'a le droit de se soustraire, mais cela ne doit nullement pas impliquer la disparition du jeu démocratique de la scène politique Congolaise.

Il a été démontré partout au monde que, s'il n'existe dans un pays qu'un seul moteur, le parti identifié à l'Etat, ce moteur risque toujours de faire fausse route. Toutes les marches –arrière des Etats communistes ne sont pas dues à autre chose. Tan dis que si coexistent plusieurs Forces motrices, si de nombreux entraînement

naissent et si l'Etat les ajuste au milieu de l'intérêt général, alors la voie vers le progrès et le développement est largement ouverte à toute initiatives et les bonnes volontés peuvent être utilisées.

Le monde entier a longtemps reproché le peuple Congolais, comme un peuple danseur, en même temps un peuple silencieux et qui pouvait tout accepter. Cette façon de vivre n'aurait pas permise l'évolution rapide de la transition et avait retardée ainsi l'avènement de la troisième République.

L'histoire a toujours été caractérisée par les périodes sombres, par la possibilité et la nécessité, par le bon sens et l'erreur. Il faut toujours garder les résultats obtenus, comme il faut toujours corriger les erreurs.

Mais CHARLES DE GAULLES ne disait-il pas que le silence est la splendeur des forts ? Il demeure vrai que la libération de notre pays de la dictature de MOBUTU est finalement venue par une voie de la « guerre ». Mais ainsi que le souligne les évêques de la catholiques de la République Démocratique du Congo dans une épître aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, la guerre a été imposée a notre pays par un système cynique qui a utilisée la force des armes contre une population non armée qui tenait a son nouveau projet de société dans la paix et la reconstruction. Cette oppression d'une certaine manière, contraint le peuple, à bout de patience et faute de mieux, à accepter et à soutenir une réaction armée comme la dernière solution. Après de longues années de dictature et de mépris de sa dignité, le peuple congolais ne pouvait que manifester sa joie et surtout son espoir de voir enfin se réaliser son rêve d'un Etat de droit : Un Etat où sont respectées et défendues la vie et la dignité de toute personne humaine, ainsi que tout les autres droits fondamentaux ; un Etat où, la loi constitutionnelle, plus stable que la loi ordinaire, est au-dessus de tous. Compromettre la réalisation d'un tel Etat serait remplacer une dictature par une autre. L'histoire de notre peuple ne progresserait pas si le citoyen n'avait d'autre choix que de remplacer une insécurité par une insécurité. De même l'histoire du Congo indépendant n'évoluerait jamais assez si le peuple n'avait d'autre choix que de chasser l'individu MOBUTU du pouvoir pour récupérer en suite son système. La paix est souvent compromise quand il y a des injustices commises à l'endroit d'une catégorie ou d'une autre. C'est pour quoi nous devons organiser nos économies de manière que les richesses dont notre pays regorge profitent à la population qui a souffert pendant plusieurs années. A l'étape actuelle de l'élection du chef de l'Etat sortant Joseph KABILA est « une de plus belles page de l'histoire de la République Démocratique du Congo. » La démocratie réclamée par tous n'a d'autre chance de survie que celle que lui offre le changement de mentalité et non pas

seulement le changement de têtes et surtout la disparition de schéma un plus quatre.

La chute de MOBUTU et les élections ne sont pas la réponse immédiate, à toutes les questions que notre peuple se pose et ne satisfera pas du jour au lendemain tous les besoins qu'il a manifestés au cours de son long combat. Mais il fallait passer par là, et absolument. Il n'y avait pas d'autre alternative. La réalisation de l'idéal du changement attendu par tous était à ce prix.

La démocratie n'est pas au bout du fusil. Pendant la guerre « dite de libération » n'avons-nous pas assisté à des spectacles de lynchages d'innocents, à la recherche des boucs émissaires ?

Partout, l'arrivée des soldats de l'Alliance les « kadogo » (enfant soldat) s'accompagnait de tueries sanglantes.

Les chefs de la « rébellion » n'ont pas hésité à armer de tout jeunes congolais pour perpétrer les actes les plus horribles, mettant ainsi en danger la jeunesse du pays par toute une génération. N'est-ce pas là un de leurs grands crimes contre la nation ?

Aujourd'hui comme hier, les victimes de la répression se comptent par milliers. Les hommes en lunettes noires, roulant à bord de pageros et autres engins sans immatriculation courent les rues semant terreur et désolation sur leur passage. Des gaspilleurs de vies humaines, des ennemis de la liberté et de la paix se recrutent parmi ces hommes.

Le Congo est un grand pays doté d'un potentiel de richesses incalculables et peuplé de près de 50 millions d'habitants qui constituent une richesse plus grande encore. Il est appelé, par le fait même de sa position géographique et l'immensité de son territoire, à devenir une force avec laquelle il faudra compter dans l'avenir.

Après les élections, l'avènement d'un véritable Etat de droit est un impératif absolu à réaliser pour notre peuple.

Mais cela ne peut être possible qu'à condition que le peuple congolais se réconcilie et que la victoire militaire se prolonge par une victoire politique.

Les nouvelles autorités sont invitées ainsi à s'investir dans la bonne et efficace gouvernance, à bannir la pratique de la corruption, de la vénalité et du détournement

des deniers publics. Le système d'audite régulier à tous les niveaux devrait entrer dans la culture Congolaise

Cela ne peut aussi être possible qu'à condition que la presse, ce quatrième pouvoir et partenaire par excellence de toute démocratie digne de ce nom, soit réellement libre et responsable dans son entreprise pour dénoncer les abus du pouvoir et prévenir tout risque d'une nouvelle dictature.

Il n'existe vrai semblablement aucun pays au monde où la presse soit réellement libre, si on entend par là complètement indépendante de deux Forces qui sont :

Le pouvoir et l'argent : Et les consignes que font peser ces deux forces sur la presse consistent beaucoup plus en interdits, en sujets à ne pas évoquer qu'en instructions sur ce qu'il faut dire.

Assurément on connaît quelques journaux dont la liberté jusqu'à un passé récent était certaine et qui ont fait preuve d'un minimum de vitalité, mais très vite l'Etat a mis main là-dessus.

Avec le démarrage du nouveau millénaire, le temps est au changement.

Dans le passé, l'histoire de la RDC a souvent été synonyme de violentes tentatives pour imposer le pouvoir ou pour désigner la justice. Aujourd'hui nous pouvons écrire l'histoire d'une autre façon. En travaillant ensemble, jeunes et moins jeunes, nous pouvons apprendre de façon non-violente afin de donner naissance à une société nouvelle au Congo juste et équitable, où tous pourrions jouir des droits de l'homme fondamentaux.

Vive la décennie internationale de la promotion pour une culture de la paix et de la non-violence.

Nous remercions notre peuple pour cette victoire des élections qui lui appartient.

Nous remercions la commission électorale indépendante de notre pays pour les efforts fournis pour avoir réussi à réaliser cette mission difficile.

Nos remerciements à l'Union Européenne, la Communauté Internationale, les Etats-Unis et tous ceux qui nous ont aidé pour la réalisation de nos élections qui est la voie vers une culture de la paix et de la non-violence.

En fin la politique d'exclusion n'ayant jamais payé, il faut toujours savoir cultiver à tout moment le vertu du dialogue de façon à permette à celui qui n'est pas d'accord de dire et pour quoi.

Autrement l'histoire de notre pays retomberait au niveau d'un ramassis d'incident et d'accident.

Et alors les martyrs de l'indépendance, les conjurés de la pentecôte, les chrétiens du 16 février, les morts du 20 au 22 octobre 2006, les morts des affrontements du 22 au 23 mars 2007 et autre victimes de la dictature tombé sous les balles pour l'instauration d'un ordre nouveau dans un véritable Etat de droit, les collègues qui sont morts pendant la période électorale, perdraient même leur honneur et leur grandeur entre nos mains.